

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP·AUX·DIAMANTS

LA VIE RELIGIEUSE
EN NOUVELLE-FRANCE
MENTALITÉS, CROYANCES ET PRATIQUES



La Sainte Famille à la Huronne
Claude François dit Frère Luc



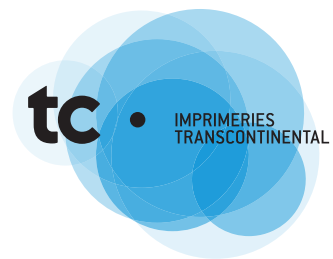


» Vers un monde meilleur

Chez Imprimeries Transcontinental, nous préparons un monde meilleur pour les générations présentes et futures grâce à des pratiques commerciales durables qui protègent l'environnement. De l'utilisation de papiers recyclés et d'encre végétale à l'obtention de la certification FSC, en passant par nos pratiques de production respectueuses de l'environnement, nous améliorons le monde d'aujourd'hui pour assurer un avenir meilleur.

Transcontinental Québec,
fière partenaire de la Revue Cap-aux-Diamants

jean.francois.bedard@tc.tc



Prémédia • Impression • Finition • Distribution



Société de généalogie de Québec



Revue officielle au service de ses membres depuis 40 ans
www.sgq.qc.ca



Cornelius Krieghoff, *Chasseur indien*, 1858, huile sur toile, 28.4 x 23.2 cm, Musée national des beaux-arts du Québec, 1934.259. Photographie: Jean-Guy Kérouak

le fléché

bien plus qu'une ceinture!

EXPOSITION, DU 19 MARS AU 14 DÉCEMBRE 2014

Découvrez le fléché, une technique de tissage au doigt typiquement québécoise!

Commissaires: Yvette Michelin et Claude Corriveau

Démonstrations de la technique du fléché

Les 18 et 21 juin, 16, 17, 26 et 27 juillet,
20 et 21 septembre, de 13 h 30 à 15 h 30

Visites animées à l'intention des groupes offertes en tout temps, réservation nécessaire

MAISON DES JÉSUITES DE SILLERY

2320, chemin du Foulon, Québec, G1W 1N2

418 654-0259

www.maisonsdupatrimoine.com

www.facebook.com/MaisonsDuPatrimoine

Culture
et Communications
Québec



EXPOSITION

Les familles souches de Sainte-Foy

Du 30 avril au 14 décembre 2014

Commissaires: Denyse Légaré et Paul Labrecque

Mardi 21 octobre à 19 h 30

*La maison Routhier, survivante depuis
le XVIII^e siècle à Sainte-Foy*

Conférence par Yvan Fortier,
organisée par la Société d'histoire de Sainte-Foy



Joseph Légaré, *L'Église de Sainte-Foy*, 1855, huile sur toile, Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, 1991.34.



Entrée libre
www.maisonsdupatrimoine.com
www.facebook.com/MaisonsDuPatrimoine

CENTRE D'INTERPRÉTATION
HISTORIQUE DE SAINTE FOY

2825, chemin Sainte-Foy,
Québec, G1R 4S9

Entente de
développement culturel



Manoir Boucher de Niverville

Entrez pour ressentir l'ambiance unique
du plus ancien manoir de Trois-Rivières!

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE BOUTIQUE!

Boutique de
L'Intendant

Informations : 819 372-4531
168, rue Bonaventure
Trois-Rivières G9A 5H3
manoirdeniverville.ca

Entrée
GRATUITE



Culture
et Communications
Québec



Maison ROCHELEAU

dite « Manoir des Jésuites »

Informations : 819 372-4531
555, rue Notre-Dame Est
Trois-Rivières G8T 4G6

NOUVEAU!



Culture
et Communications
Québec



UN
FABULEUX
VOYAGE DANS
LE TEMPS, AU
PRÉSENT!

RENSEIGNEMENTS

7244, boulevard LaSalle
Verdun (Qc) H4H 1R4
514 765-7284
www.maisonnivard-de-saint-dizier.com



Maison Nivard-De
Saint-Dizier

HEURES D'OUVERTURE

Du 17 mai au 12 octobre 2014
Mercredi au vendredi, 12 h à 17 h
Samedi et dimanche, 10 h à 17 h

Du 24 juin au 31 août 2014
Ouvert également les mardis, 12 h à 17 h



La revue d'histoire

Cap-aux-Diamants est maintenant sur erudit

Vous pouvez consulter en ligne les anciens
numéros de **Cap-aux-Diamants** sur le site
erudit.org, sous l'onglet « Revues culturelles ».

Les trois dernières années sont cependant
réservées aux détenteurs d'un abonnement
numérique.

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS

Informez-vous!
www.erudit.org



Exposition

2014.04.11– 2015.03.29

Arthur.

D'OMBRES ET DE LUMIÈRE

Arthur Guindon et son œuvre

LE GÉNIE DU LAC
DES DEUX-MONTAGNES [Détail]
Collection des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal



MUSÉE
MARGUERITE-
BOURGEOYS
MUSEUM

400, RUE SAINT-PAUL EST
VIEUX-MONTRÉAL
514-282-8670
MÉTRO CHAMP-DE-MARS



www.marguerite-bourgeois.com/guindon



EN COLLABORATION AVEC:
UNIVERS CULTUREL DE SAINT-SULPICE

PARTENAIRE:
ENCADREX



Société généalogique canadienne-française



DVD revue Mémoires (1944-2011)

L'intégralité de la revue Mémoires de la Société généalogique canadienne-française de 1944 à 2011 en format PDF avec un moteur de recherche performant. Les fichiers informatisés comprennent plus de 20 000 pages de textes : sommaires, articles, Boîte aux questions/réponses, chroniques de la bibliothèque, etc. En vente à la SGCF au prix de 75,00\$. Seulement 25,00\$ sur échange de l'ancienne version. (taxes et transport en sus)

3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5

Téléphone : 514-527-1010 - Télécopieur : 514-527-0265 - Courriel : info@sgcf.com

www.sgcf.com

CLUB d'oeil

GALERIE D'ART MONT SAINTE-ANNE

1, boulevard du Beau-Pré
Beaupré
418 827-4433
galeriemontsanne.com

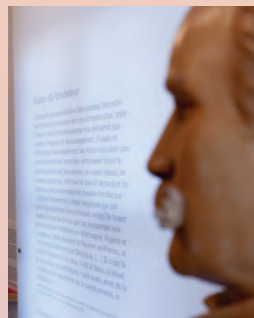


Josée Miller. Coeur ouvert.
Acrylique, 24" x 24"

MAISON ALPHONSE-DESJARDINS

6, rue du Mont-Marie
Vieux-Lévis
418 835-2090, poste 6400
desjardins.com/maisonalphonsedesjardins

Intérieur ancien (1906)
* Nouvelle exposition :
L'empreinte d'un couple
* Ouvert toute l'année * Entrée libre



Société historique Alphonse-Desjardins
Photographie : Xavier Dachez

LHN DE LA MAISON SIR ÉTIENNE-PASCHAL-TACHÉ

143, rue St-Jean-Baptiste Est
Montmagny
418 248-0993
ville.montmagny.qc.ca/maisontache

Un père de la Confédération canadienne
vous ouvre les portes de sa demeure.



Ouvert tous les jours de 10 h à 17 h 30
jusqu'au 19 octobre.

MUSÉE BEAULNE

96, rue de l'Union
Coaticook
819 849-6560
museebeaulne.qc.ca
info@museebeaulne.qc.ca

Le Musée Beaulne loge dans le Château
Norton, une résidence bourgeoise clas-
sée monument historique. Des expositions
variées y sont présentées tout au long de
l'année.



C'est le mois de l'archéologie

ARCHÉO-QUÉBEC
présente

Partout au Québec
www.moisdelarcheo.com

Québec

1^{er} au 31
AOÛT 2014

1 877 BONJOUR
Informations touristiques



10 ans



Comment penser l'association entre
patrimoine mondial, développement et tourisme ?

PATRIMOINE MONDIAL ET DÉVELOPPEMENT : AU DÉFI DU TOURISME DURABLE

Sous la direction de Maria Gravari-Barbas et Sébastien Jacquot

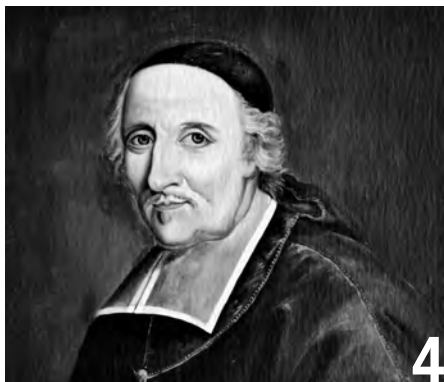
2014 30\$ PAPIER 21\$99\$ PDF EPUB



Presses de l'Université du Québec

Plus de
1 300 livres
à feuilleter

PUQ.CA



RUBRIQUES

DE PRÈS ET DE LOIN PARCOURS HISTORIQUES Promenade dans le fonds du Montreal Board of Trade	30
PATRIMOINE Le rôle décisif de l'opinion publique américaine durant la guerre de Sept Ans	32
MÉDAILLES Tricentenaire de Québec	34
EXPOSITIONS Marco Polo, homme de la route	36
PLACE AUX LIVRES	37
LIVRES REÇUS	43
AU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC Un généreux donateur	44
MÉDIAS DE L'HISTOIRE	45
NOUVELLES	46
JE ME SOUVIENS <i>Aux armes, citoyens! Formez vos bataillons!</i>	47
À VOTRE AGENDA	48

SOMMAIRE

Cap-aux-Diamants | n° 118 | Été 2014

LA VIE RELIGIEUSE EN NOUVELLE-FRANCE MENTALITÉS, CROYANCES ET PRATIQUES

MOT DE PRÉSENTATION <i>par Alex Tremblay</i>	3
LA PAROISSE NOTRE-DAME DE QUÉBEC AUX XVII ^E ET XVIII ^E SIÈCLES <i>par Jean-Marie Lebel</i>	4
UN CLOÎTRE COLONIAL LES URSULINES EN NOUVELLE-FRANCE <i>par Jessica Barthe</i>	7
LES PROPRIÉTÉS SEIGNEURIALES DES AUGUSTINES <i>par Yves Guillet</i>	10
MARIE DE L'INCARNATION : MYSTICISME ET APPRENTISSAGE DES LANGUES AMÉRINDIENNES <i>par Dominique Deslandres</i>	14
VILLE-MARIE – LES ORIGINES MYSTIQUES DE MONTRÉAL <i>par Stéphan Martel</i>	18
VISIONS, SONGES ET APPARITIONS EN NOUVELLE-FRANCE AU XVII ^E SIÈCLE <i>par Stéphan Martel</i>	22
UN SORCIER SUR LE BANC DES ACCUSÉS LA RAISON À L'ASSAUT DE LA SORCELLERIE <i>par Jonathan Fortin</i>	26





La Sainte Famille à la Huronne
Claude François dit Frère Luc

Claude François dit Frère Luc (1614-1685). *La Sainte Famille à la Huronne*, vers 1671; huile sur toile, 142,2 cm de hauteur sur 126,5 cm de largeur et 11,5 cm de profondeur. (Photographie : François Lachapelle). Œuvre inscrite au Registre du patrimoine culturel du Québec. (Coll. du Monastère des Ursulines de Québec).

Claude François dit Frère Luc, peintre et architecte (Amiens, mai 1614 – Paris, 1685). Après avoir vraisemblablement reçu une formation auprès d'un des nombreux artistes ambulants qui parcouraient la France sous Louis XIII, Claude François entre dans l'atelier du peintre parisien Simon Vouet où il perfectionne ses techniques et acquiert un goût pour la peinture italienne. À la suite

d'un cours séjour au Louvre, aux côtés de Nicolas Poussin, à titre de « peintre du roi », il entre chez les Récollets de Paris où il se fait désormais connaître sous le nom de Frère Luc. Il décore à ce titre bon nombre de chapelles franciscaines dans la région de Paris puis embarque pour la Nouvelle-France avec quelques confrères, en 1670. Au cours de son séjour d'une quinzaine de mois en Amérique, il réalise de nombreuses œuvres pieuses afin de contribuer à la solidification de la foi des colons et à la consolidation d'un cadre spirituel et religieux en Nouvelle-France. *La Sainte Famille à la Huronne* est l'une de ces toiles et constitue un excellent exemple de l'adaptation des thématiques religieuses européennes au contexte canadien.

La revue CAP-AUX-DIAMANTS est une production de « Les Éditions Cap-aux-Diamants inc. » et paraît quatre fois l'an.

Conseil d'administration : Yves Beauregard, François Droûin, Michèle Jean, Jean-Marie Lebel, Pierre Poulin.

Directeur : Yves Beauregard.

Comité de rédaction : Yves Beauregard, François Droûin, Michèle Jean, Jean-Philippe Jobin, Jean-Marie Lebel, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre, Alex Tremblay, Brigitte Violette.

Comité consultatif : Marie-Josée des Rivières, Denis Gagnon, Gilles Gallichan, Madeleine Gauthier, Yves Laberge, Jacques Lacoursière, Michel Lessard, Jocelyne Mathieu, Jean-Claude Robert, Marc Vallières.

Révision des textes : Marie Chabot.

Publicité et promotion : 418 656-5040.

Secrétariat et comptabilité : Josée Alain.

Service des abonnements : Josée Alain.

Site Web et banque d'images : Jocelyn St-Pierre.

Conseiller juridique : Guy Ruel.

Collaboratrices et collaborateurs : Jessica Barthe, Mario Béland, Johannie Cantin, Dominique Deslandres, Jean-Nicolas De Sumont, Jonathan Fortin, Yves Guillet, Pascal Huot, Yves Laberge, Stéphan Martel, Serge Pallascio, Denis Racine, John Willis.

Impression : Imprimeries Transcontinental S.E.N.C.

CAP-AUX-DIAMANTS remercie l'Université Laval, la Ville de Québec, le Séminaire de Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, pour leur soutien financier et matériel.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du programme Aide à l'éditeur de Patrimoine canadien.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0829-7983/ISBN 978-2-924353-06-6 (PDF). Toute reproduction ou adaptation interdites sans autorisation. Envoi de publication.

N° de la convention 1372165. Port payé à Québec.

Date de parution : juin 2014.

Indexé dans *Repère*, *Hiscabec*, *Journal of American History*, *Études canadiennes*, Érudit.org.

La revue CAP-AUX-DIAMANTS est membre de la Société de développement des éditeurs de périodiques culturels québécois (SODEP) <http://www.sodep.qc.ca>.

Les opinions émises dans les articles publiés dans ce numéro n'engagent que les auteurs et non le comité de rédaction.

Ce dernier est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes.

Correspondance :

CAP-AUX-DIAMANTS

C.P. 26, Haute-Ville,
Québec (Québec) G1R 4M8

Publicité : 418 656-5040

Télécopieur : 418 656-7282

Courriel : revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Site Internet : capauxdiamants.org

Facebook : facebook.com/pages/Capauxdiamants/460428417363862

Distribution : LMPI (informations : 1 800 463-3246).

Abonnements : 1 an (35 \$), 2 ans (60 \$), 1 an (45 \$) institution, 2 ans (80 \$) institution, 1 an (60 \$US) États-Unis, 1 an (80 \$CAN) étranger.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Conseil des arts
et des lettres
Québec



NOUVEAU REGARD SUR LA VIE RELIGIEUSE EN NOUVELLE-FRANCE

Il y a 375 ans, le gouverneur Charles Huault de Montmagny, le père Paul Le Jeune et une foule enthousiaste accueillaient les six premières religieuses de la Nouvelle-France. Trois d'entre elles avaient pour mission de fonder l'Hôtel-Dieu, le premier hôpital de la Nouvelle-France, alors que les trois autres devaient établir une école pour les petites Amérindiennes. Ces femmes, débarquées à Québec le 1^{er} août 1639, étaient appelées à former deux des communautés religieuses les plus importantes de la colonie : les Augustines et les Ursulines. Vingt-cinq ans plus tard, le 15 septembre 1664, c'était au tour de M^{gr} François de Laval de faire œuvre de pionnier en fondant la première paroisse catholique au nord du Mexique.

Aujourd'hui, le Québec se souvient de ces deux moments clefs de son histoire et souligne ces anniversaires par de multiples événements. Les Fêtes de la Nouvelle-France se tiennent cette année sous le thème « L'élan des bâtisseurs » afin de rendre hommage à ces pionniers, alors que la paroisse Notre-Dame de Québec souligne son anniversaire en conviant le grand public à une série d'activités. Même Rome s'est jointe à la fête en faisant de François de Laval et de Marie de l'Incarnation les deux premiers saints de Québec, le 3 avril dernier.

Cap-aux-Diamants souhaite participer à sa manière à ces festivités en offrant à ses lecteurs un nouveau regard sur la vie religieuse en Nouvelle-France. Plu-



Jacques Galliot. *Ex-voto de mademoiselle de Bécancour, 1675*. Cet ex-voto (huile sur toile; 124,6 sur 91,2 cm) a été offert à sainte Anne par Anne Robineau de Bécancour, fille du baron de Portneuf, René Robineau de Bécancour. Anne est entrée chez les Ursulines en 1689. (Musée de Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-Beaupré).

tôt que de s'attarder aux institutions et aux impacts de l'Église catholique sur la société à l'instar de Nive Voisine, Lucien Campeau et Marcel Trudel, nous nous intéressons aux nécessités d'adaptation des institutions européennes en contexte colonial et à la pratique religieuse, comme le font depuis quelques années Marie-Aimée Cliche, Ollivier Hubert et Brigitte Caulier.

Dans un premier temps, nous proposons une série d'articles sur les défis auxquels font face les fondateurs de l'Église canadienne et les solutions qu'ils

ont trouvées pour s'adapter au milieu colonial. Jean-Marie Lebel nous montre ainsi le contexte dans lequel la paroisse Notre-Dame de Québec fut créée alors que Jessica Barthe nous expose les défis de l'adaptation au milieu colonial et de l'adoption d'une nouvelle constitution chez les Ursulines. Yves Guillet aborde, quant à lui, un aspect moins connu des Augustines en Nouvelle-France : leur rôle de « seigneures ».

Viennent ensuite plusieurs articles sur les croyances et les pratiques religieuses aux XVII^e et XVIII^e siècles qui dévoilent les mentalités de la société coloniale. Dominique Deslandres, par exemple, lie le mysticisme de Marie de l'Incarnation à sa facilité à apprendre les langues amérindiennes alors que Stéphan Martel nous brosse un portrait de l'élan mystique ayant mené les membres de la Société de Notre-Dame de Montréal à fonder Ville-Marie, en 1642. Enfin, Stéphan Martel et Jonathan Fortin nous présentent un intéressant diptyque sur les croyances et les mentalités religieuses en Nouvelle-France. Tandis que Martel trace la constellation de croyances de la population au XVII^e siècle (visions, songes, apparitions), Fortin nous montre l'influence des penseurs des Lumières sur les élites de la colonie et l'étiollement progressif de certaines superstitions au XVIII^e siècle.

ALEX TREMBLAY EST ÉTUDIANT AU DOCTORAT EN HISTOIRE À L'UNIVERSITÉ LAVAL ET À L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES.

LA PAROISSE NOTRE-DAME DE QUÉBEC AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

par Jean-Marie Lebel

La longue histoire de la paroisse Notre-Dame de Québec se confond souvent avec celles de la Nouvelle-France et de la ville de Québec. Première paroisse catholique romaine fondée en terre canadienne, elle célèbre en 2014 son 350^e anniversaire.

IL Y AVAIT UNE PAROISSE AVANT LA PAROISSE!

En son bien modeste Séminaire de Québec, le 15 septembre 1664, M^{gr} François de Laval, évêque *in partibus* de Pétrée et « vicaire apostolique pour le royaume du Canada dans l'Amérique septentrionale », signe le décret d'érection de la paroisse de Québec sous le titre de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. En dédiant la paroisse à Marie, M^{gr} de Laval s'inscrit ainsi dans la continuité du fondateur de Québec, Samuel de Champlain, qui avait fait construire l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance, en 1633, et des Jésuites qui avaient inauguré l'église Notre-Dame-de-la-Paix, en 1650. Et c'est cette dernière église (sur le site de l'actuelle basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec) qu'avait trouvée M^{gr} de Laval à son arrivée à Québec, en 1659, et dans laquelle il célébrait depuis lors. Dans cette ville de Québec qui compte environ 70 mai-



M^{gr} François de Laval, devenu saint François de Laval le 13 avril 2014, l'année où sa paroisse, Notre-Dame de Québec, célèbre son 350^e anniversaire. (Photo : Daniel Abel, photographe officiel, basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec).

sons et à peine plus de 500 habitants, M^{gr} de Laval a préféré d'abord établir son Séminaire, en 1663, avant de fonder une paroisse, en 1664. C'est que la nouvelle paroisse relèvera de son Séminaire, « afin, écrit-il au Saint-Siège, en 1665, de préparer aux fonctions ecclésiastiques que rempliront un jour les adolescents de ce pays qui en auront les aptitudes ». L'église paroissiale sera donc un lieu de formation. Du vivant de M^{gr} de Laval, les

petits et les grands séminaristes participeront quotidiennement aux offices paroissiaux à l'église.

Lorsque Henri de Bernières devient le premier curé en titre de la paroisse, en 1664, cela ne surprend guère les habitants de la ville, puisque ce prêtre vaque déjà depuis quatre ans aux diverses fonctions curiales à leur église. Les infrastructures paroissiales étaient apparues avant l'arrivée de M^{gr} de Laval. La nouvelle paroisse hérite d'une église en pierre, de deux cimetières, de confréries. Déjà, depuis 1645, la ville de Québec avait une fabrique et des marguilliers. En 1674, l'église paroissiale devient aussi la cathédrale de M^{gr} de Laval, élevé à la fonction d'évêque. Dix ans plus tard, il peut enfin ériger officiellement son chapitre et nommer des chanoines. Il veut que sa

cathédrale, que l'on agrandit, n'ait plus rien à envier à celles de France.

SOUS LA HOULETTE DES PRÊTRES DU SÉMINAIRE

Durant un siècle, de 1664 à 1768, la paroisse Notre-Dame de Québec sera sous le contrôle du Séminaire de Québec. Henri de Bernières, curé en titre durant 23 ans, ne pouvant pas s'entendre avec le successeur de M^{gr} de Laval,

M^{gr} Jean-Baptiste de La Croix de Che-
 vières de Saint-Vallier, se retire en 1687.
 François Dupré lui succède et inaugure,
 en 1688, l'église de l'Enfant-Jésus (qui
 deviendra Notre-Dame-des-Victoires).
 Cette église succursale évite à bien des
 paroissiens d'avoir à gravir la côte de la
 Montagne pour se rendre à la cathé-
 drale. François Dupré, qui est un piè-
 tre prédicateur, est indiscret et bavard.
 En 1707, il est forcé de démissionner et
 terminera sa vie comme curé de L'An-
 cienne-Lorette. Son successeur à Notre-
 Dame de Québec, Pierre Pocquet, est
 emporté en 1711 par une épidémie, le
 « mal de Siam ». Le curé Thomas Thi-
 bault, fort apprécié, meurt en 1724.
 Étienne Boullard, ancien curé fondateur
 de Beauport, voit ainsi bouleverser ses
 plans de retraite et se retrouve à la tête
 de la paroisse. En 1728, il entre dans une
 grande colère quand il apprend que les
 obsèques de M^{gr} de Saint-Vallier ont eu
 lieu à l'Hôpital Général et non pas à la
 cathédrale. Il jette l'interdit sur l'Hôpital
 Général et en dépose la supérieure.
 Nommé curé en 1733, Bertrand de
 Latour, qui fait carrière de prédicateur
 en France, ne traverse pas l'Atlantique.
 Son successeur, Jean Lyon de Saint-Fer-
 réol, malheureux, quitte Québec en
 1735 pour retourner dans sa Provence
 natale. Puis, le curé Jacques Dartiques
 préfère plutôt aller en Chine! Décidé-
 ment, Notre-Dame de Québec joue de
 malchance. Les directeurs du Séminaire,
 tous originaires de France, se sont entê-
 tés longtemps à ne pas vouloir confier
 la paroisse à un Canadien. Ils se déci-
 dent finalement, en 1739, à faire appel
 à Charles Plante, originaire de l'île d'Or-
 léans. C'est sans aucun doute la longue
 expérience du vicaire Plante à la cathé-
 drale, un homme de devoir et d'exacti-
 tude selon ses contemporains, qui force
 les dirigeants du Séminaire à reconnaître
 les mérites d'un prêtre canadien.
 À la mort du curé Plante, le Sémi-
 naire désigne Joseph-André-Mathurin
 Jacrau, son ancien procureur, comme
 pro-curé de la paroisse de Québec, qui
 compte alors une population totale de



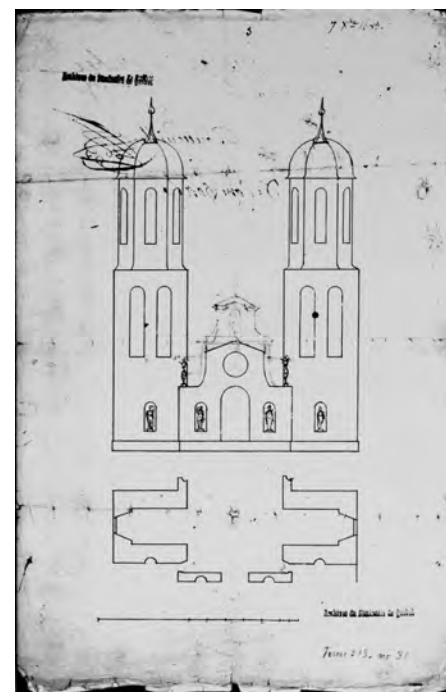
La statue de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, à l'entrée de la nef de la basilique-cathédrale, rappelle l'église que fit construire Champlain, en 1633. (Photo : Daniel Abel).

5 004 personnes. La cathédrale, vétuste,
 est devenue trop petite pour répon-
 dre aux besoins des offices domini-
 caux. À compter de 1745, Jacrau a donc
 à surveiller un important chantier de
 construction. La cathédrale, considéra-
 blement agrandie, prend les dimensions
 qu'on lui connaît aujourd'hui.

UNE PAROISSE ASSIÉGÉE

En 1749, c'est Jean-Félix Récher qui
 devient curé. À peine un mois après son
 entrée en fonction, il voit sa nomination
 contestée par le chapitre. En fouillant
 dans de vieux papiers, le chanoine Alle-
 nou de Lavillangevin retrouve la bulle
 du pape Clément X de 1674 qui érigeait
 le diocèse de Québec et fait une décou-
 verte inattendue. Les chanoines, à leur
 grand étonnement, se rendent compte
 qu'une clause de cette bulle spécifiait
 que le chapitre avait tous les droits
 temporels sur la paroisse. M^{gr} de Laval
 n'avait donc pas tenu compte de cette

clause. Les chanoines sont déterminés
 à prendre la charge de la cure de Qué-
 bec. C'est pourquoi le chapitre intente,
 à compter de 1750, des procès contre le
 curé Récher et le Séminaire. La dispute
 durera jusqu'à la Conquête. Ils font la vie
 dure au curé, le traitent avec mépris et
 comme un imposteur. Au dire de l'évê-
 que, Henri Dubreil de Pontbriand, la
 conduite du chapitre est scandaleuse.
 En 1759, la flotte britannique arrive en
 vue de Québec. Le 12 juillet, le curé
 Récher est témoin des débuts du bom-
 bardement. « Ce qui remplit la ville d'ef-
 froi », note-t-il. Dans la nuit du 22 au
 23 juillet, les flammes détruisent la
 cathédrale. Après la capitulation, Récher
 revient s'installer au Séminaire. Cepen-
 dant, le 7 novembre, il se retrouve face
 à face avec un soldat britannique qui le
 vole et le maltraite. Grièvement blessé,
 il réussit à se rendre le lendemain au
 monastère des Ursulines et s'y installe.
 Dès septembre 1759, le curé Récher est
 forcé de partager la chapelle des Ursu-
 lines avec les protestants, car tous les
 autres lieux de culte de la ville sont inu-
 tilisables. Cette situation dure un certain



Le projet de façade de la cathédrale de Québec, préparé par Claude Baillif, pour l'évêque François de Laval. (Photo : Daniel Abel).



Portrait du curé Bernard-Sylvestre Dosque. (Fabrique Notre-Dame de Québec. Photo : Daniel Abel)

temps, jusque vers le mois de juin 1760, alors que les protestants quittent la chapelle des Ursulines pour celle des Récollets, réaménagée. Une autre concession aux conquérants est perçue par le curé Récher comme une compromission. À chacune des messes qu'il célèbre, il est forcé de nommer et de prier pour le roi George III, chef suprême de l'Église anglicane, donc un roi hérétique!

Le traité de Paris de 1763 et les propos du gouverneur James Murray mettent fin à bien des incertitudes pour le curé Récher. Il sait maintenant que le gouvernement britannique ne remet pas en question l'existence légale de sa paroisse. Il fait reconstruire la cathédrale à compter de 1766. Une chose est cependant claire pour Récher : il ne désire surtout pas revivre ce qu'il a vécu avant la Conquête et veut désormais un temple réservé uniquement à sa paroisse et dont il sera le maître. Il ne tient plus compte des chanoines et force le nouvel évêque Jean-Olivier Briand à installer sa cathédrale ailleurs. Le curé Récher ne verra malheureusement pas

la fin des travaux de sa grande église. Il meurt en 1768.

Le Séminaire décide d'abandonner son union avec la cure de Québec et de ne pas désigner de successeur. C'est l'évêque Briand qui nomme donc le jeune François-Xavier Latour-Dézéry. Celui-ci n'a cependant aucun contrôle sur les marguilliers. Et, en 1769, son successeur, Bernard-Sylvestre Dosque, n'en a guère plus. En 1771, la cathédrale est rouverte au culte, mais les marguilliers en bloquent l'accès à Briand. Celui-ci ne pourra finalement entrer dans sa cathédrale qu'en 1774, après avoir accepté les conditions des marguilliers.

UNE PAROISSE LOYALE ENVERS UNE COLONIE BRITANNIQUE

En 1775, Augustin-David Hubert est le premier prêtre natif de Québec à devenir curé de la paroisse Notre-Dame de Québec. « Plein de douceur et d'onction, remarquable par ses manières élégantes, soulignera à son sujet Jean-Baptiste-Antoine Ferland, M. David Hubert avait un talent particulier pour toucher et émouvoir les cœurs ». Au printemps de 1792, les choses vont bien pour lui. Jamais un curé n'avait été aussi populaire. Le 21 mai, il s'embarque sur la grande chaloupe des Lachance pour se rendre auprès d'un confrère à l'île d'Orléans. Au beau milieu du fleuve, une



Portrait du curé Augustin-David Hubert. (Fabrique Notre-Dame de Québec. Photo : Daniel Abel).



L'inauguration de la porte sainte par l'archevêque Gérald Cyprien Lacroix, le 8 décembre 2013. (Photo : Daniel Abel).

grande bourrasque de vent se lève. Surchargée, la chaloupe est submergée, précipitant tous ses passagers dans les eaux du fleuve. Hubert, emporté par le courant, se débat avec l'énergie du désespoir. Un dénommé Major parvient enfin à le toucher, mais il est incapable de le saisir. Devant ses yeux, l'infortuné curé sombre dans les eaux.

Avec cet accident tragique disparaissait le dernier curé de Notre-Dame de Québec qui avait connu la ville de Québec au temps de la Nouvelle-France. La Révolution française avait mis fin à tout espoir de voir les troupes de la mère patrie venir reconquérir Québec. Le sort en était jeté. La paroisse allait décidément faire partie d'une colonie britannique. Le nouveau curé, Joseph-Octave Plessis, démembrera la vieille paroisse en créant celle de Saint-Roch. Prendra ainsi fin l'époque où toute la ville de Québec ne constituait qu'une entité religieuse, cette vieille paroisse Notre-Dame de Québec qu'avaient longtemps dirigée les prêtres du Séminaire selon la volonté de leur fondateur François de Laval. ■

Jean-Marie Lebel est historien.

UN CLOÎTRE COLONIAL

LES URSULINES EN NOUVELLE-FRANCE

par Jessica Barthe

La France religieuse du XVII^e siècle, alors traversée par un mouvement de mysticisme, de charité et d'ascétisme, contribue d'une manière importante à la naissance de la colonie de la Nouvelle-France. L'appel du Nouveau Monde est de plus en plus entendu chez les communautés religieuses féminines et le désir apostolique les entraîne vers une ambition d'évangélisation du Canada. Parmi les ordres qui obtiennent le droit de participer au projet, les Ursulines de Tours sont de celles qui planteront la vie religieuse féminine en Amérique. Départ qui soulèvera plusieurs inquiétudes et pour cause; il s'agit d'une communauté féminine cloîtrée.

Le cloître, instauré à la suite du concile de Trente (1545-1563), se voulait, pour les communautés féminines, une protection contre les tentations extérieures. Ce remaniement réglementaire entraîne, entre autres, la subordination des couvents féminins aux autorités ecclésiastiques. La clôture féminine confine les religieuses au cœur de leurs couvents, alors que la clôture masculine se résume à ne pas laisser entrer les femmes. On considère alors que la seule vue du monde doit faire peur à ces femmes. Ainsi, lorsque Marie de l'Incarnation fait part à dom Raymond de Saint-Bernard, son directeur spirituel, de sa vocation missionnaire, il est surpris. Sa première réaction fut de voir en ce projet l'opposé total de la condition habituelle de la religieuse. Il soutiendra d'ailleurs qu'il apparaît insensé que des religieuses désirent « quitter la Clôture pour passer tant de Provinces et tant de Mers, afin de faire fonction apostolique dans un pays sauvage où



Le monastère des Ursulines, au milieu du XIX^e siècle. Carte postale éditée pour le tricentenaire de Québec, en 1908, par Illustrated Post Card. (Coll. privée).

il n'y avait pas même alors l'assurance pour les hommes ».

Pourtant, par souci de se soumettre aux besoins du contexte missionnaire, le clergé accepte l'aventure et une délégation, composée de trois ursulines et de trois hospitalières, quitte la France pour l'Amérique, au printemps 1639. C'est cette délégation d'ursulines qui formera, huit ans plus tard une communauté proprement coloniale, les Ursulines de Québec, dont le monastère est toujours présent au cœur de la ville.

Certes, les Jésuites se réjouissent de l'arrivée de ces religieuses. Toutefois, ils auraient préféré des « filles séculières », autrement dit, des laïques libres de leurs mouvements, détachées de toutes situations canoniques et de tous vœux solennels. Il est vrai que la situation à Québec est alors encore très instable; la colonie de la Nouvelle-France n'existe que

depuis une trentaine d'années et présente une organisation très imparfaite. La précarité des installations et de la mission en amenait plusieurs à considérer comme hâtive la venue d'institutions aussi organisées en Nouvelle-France.

LA CLÔTURE EN NOUVELLE-FRANCE, L'INFLUENCE COLONIALE

Il est vrai que les règles de vie claustrale se marient bien mal au contexte colonial de la Nouvelle-France. En effet, cet état est caractérisé par l'interdiction d'admettre des étrangers à l'intérieur du monastère ou d'en sortir sans autorisation. Les parloirs, où les religieuses doivent se rendre voilées et dont l'usage est sévèrement contrôlé, deviennent le seul contact réel avec le monde extérieur. Pourtant, la nécessité d'évangélisation des Amérindiens, qui s'inscrit en grande partie dans leurs devoirs apostoliques,

ne peut qu'entraîner un assouplissement de la règle. Ainsi, les Ursulines sont confrontées à une tout autre réalité que celle de leurs consœurs françaises. Pour ces religieuses, le parloir est l'ultime mur entre elles et l'univers hostile du Nouveau Monde. Pourtant, une utilisation plus grande du parloir devient le moyen le plus logique, mais surtout pratique, de mener à bien les devoirs apostoliques du monastère qui consistent notamment à évangéliser les petites Amérindiennes. Les premières années, l'état embryonnaire de la colonie amène les religieuses à vivre dans une minuscule maison qui, par son espace très restreint (deux pièces), rend difficile le respect du cloître. Dans une lettre du 4 septembre 1641, deux ans après leur arrivée, Marie de l'Incarnation rapporte qu'elles ont reçu un grand nombre d'Amérindiens : « plus de 50 séminaristes, plus de 700 visites de sauvages et de sauvagesses que nous [les Ursulines] avons tous assistés spirituellement et temporellement ». Il faut attendre l'automne 1642 avant que leur premier monastère, entre la rue Saint-Louis et le collège des Jésuites, leur offre un environnement propice au respect de la « clôture ».

Pourtant, dans ses lettres, Marie de l'Incarnation démontre que la relation avec les Amérindiens entraîne, même au sein du monastère, une situation particulière. Ainsi, durant l'hiver 1643-1644, elle nous apprend que : « 300 sauvages fugitifs se sont réfugiés proche de notre petite maison [...] Les femmes et les filles venaient dans notre classe et les hommes à notre parloir auxquels après la réfection spirituelle, nous tâchions de leur donner celle du corps ». Cette information que nous transmet la supérieure est très révélatrice de l'assouplissement que le devoir apostolique des Ursulines impose à l'égard de la « clôture ». Bien entendu, rien ne prouve qu'un nombre aussi élevé d'Amérindiens se soient rendus au parloir. Cet assouplissement claustral est également visible dans une autre tâche que les Ursulines doivent accomplir en Nouvelle-France : le rôle seigneurial.

En effet, lorsqu'elles arrivent, en 1639, la colonie en est à ses débuts et le développement pionnier est primordial. À leur arrivée, les futures Ursulines de Québec détiennent un acte de concession foncière, qui prendra le nom de seigneurie de Sainte-Croix, en 1646. Le processus de colonisation et de mise en valeur du territoire qu'implique une telle possession vient à son tour modifier les habitudes claustrales des Ursulines. Servant pour ainsi dire de manoir seigneurial, le parloir du monastère de Québec voit se réunir les censitaires, le notaire, ainsi que le conseil supérieur pour formaliser les concessions et recevoir les rentes, sans parler des chapons vifs qu'amènent les censitaires à leurs seigneuresse... Voilà un parloir pour le moins animé!

LES URSULINES DE QUÉBEC UNE CONSTITUTION ADAPTÉE À LA NOUVELLE-FRANCE

Au-delà de la question claustrale, un autre aspect de la vie religieuse des Ursulines de Québec est influencé par le milieu colonial : le choix des candidates. Rappelons-le, la situation en Nouvelle-France est bien loin de la vie en province française; tout y est différent. Le Canada est alors reconnu comme étant un pays difficile au climat particulièrement

redoutable. Ainsi, considérant le milieu dans lequel la délégation s'est implantée, les religieuses françaises qui souhaitent s'embarquer pour le Canada sont contraintes à des conditions particulières. Dans une lettre datée du 9 septembre 1644, Marie de l'Incarnation précise que les religieuses désireuses de venir en mission au Canada doivent être jeunes, fortes, saines et peu délicates. Ces critères sont le reflet de la réalité coloniale. En effet, la jeunesse semble une condition favorable à l'apprentissage des langues autochtones; la force permet de mieux supporter la fatigue de la mission et la bonne santé permet de s'accommoder à la rude réalité des temps pionniers. Ces critères ne sont d'ailleurs pas sans rappeler ceux qui s'appliqueront aux Filles du roi quelques décennies plus tard.

Dans cette même lettre de 1644, Marie de l'Incarnation demande également de ces candidates qu'elles soient dociles, soumises et de bonne volonté pour s'accommoder de l'union des Ursulines. Cette dernière recommandation n'est pas sans fondement. En effet, leur situation, jusqu'en 1647, témoigne d'une union particulière, qui découle elle-même d'une réalité coloniale. En 1640, les cinq religieuses ursulines qui se trouvent à Québec proviennent de



Arrivée des Ursulines et des Augustines en Nouvelle France, en 1639. Peinture de mère Marie de Jésus. (Musée des Ursulines de Québec).



Premières religieuses ursulines avec des étudiantes amérindiennes, à Québec. (Bibliothèque et Archives Canada).

deux constitutions différentes : Tours et Paris. Marie de l'Incarnation, à force de négociations, conduit les groupes à faire les compromis mutuels nécessaires au bon fonctionnement de cette union. La première concession se rapporte aux besoins coloniaux : les professes de la congrégation de Bordeaux qui viendront au Canada feront le quatrième vœu d'instruire les petites filles, pour le temps qu'elles y seront. En échange, les professes de Paris prendront l'habit de la congrégation de Bordeaux.

Ainsi, pendant près de huit ans, le monastère abrite deux congrégations ursulines qui, sans conflit, partagent le même logis. Toutefois, puisque la communauté est en voie de formation, les styles de vie différents des Ursulines logeant à Québec menacent son unité et sa vitalité. D'autant plus que cette union n'a toujours pas d'existence canonique. Le monastère a été fondé en dehors d'un diocèse, sur un territoire de mission, et Rome se refuse à lui accorder des bulles tant qu'un évêque ne sera pas sur place pour en assurer le gouvernement régulier. Un acte pontifical n'aurait pas été nécessaire si la fondation avait été le fait d'une seule congrégation d'ursulines; l'approbation et les constitutions de la maison fondatrice auraient suffi. Mais voilà, les Ursulines qui se trouvent à Québec proviennent de deux constitutions et malgré le fait que François de Laval soit vicaire apos-

tolique de la Nouvelle-France à partir de 1658, l'évêché de Québec ne sera créé qu'en 1674.

Pourtant, lorsque les premières novices canadiennes se présentent, il devient urgent de trouver un consensus qui permettra aux deux constitutions de fusionner en une seule : une constitution qui serait pensée en fonction des besoins et de l'environnement. Pour ce faire, le couvent doit toutefois être sous une autorité ecclésiastique masculine. Or, les Jésuites sont alors les responsables de la mission, mais ils ne sont pas autorisés à prendre en charge la surveillance d'un monastère féminin. Cette fonction leur sera finalement accordée en 1647, en raison du besoin pressant.

Vu les nécessités coloniales, les Jésuites militent en faveur de la constitution de Paris qui, en plus des trois vœux traditionnels de chasteté, pauvreté et obéissance, ordonne celui d'instruire la jeunesse. Marie de l'Incarnation propose alors que le monastère de Québec ait un statut particulier, qui lui permettrait de conserver l'habit de Tours, mais en prononçant officiellement le quatrième vœu de l'instruction aux jeunes filles. Le reste de la constitution serait construit sur un « accommodement propre pour le pays ». Lorsque le père Jérôme Lalemant produit la nouvelle constitution, en 1647, il s'inspire à la fois de celle de Paris et de celle de Bordeaux. Sur le fond, il retient les principaux points

présents dans les règlements des Ursulines de France, mais il adapte le contenu au Canada et aux conditions auxquelles celles de Québec sont confrontées.

Les religieuses qui désirent aller rejoindre leurs consœurs en Amérique doivent donc faire preuve d'adaptation ce qui, pour certaines, s'avère impossible. En effet, quelques-unes viendront tenter l'expérience coloniale, pour ensuite demander le rapatriement en France. Marie de l'Incarnation, dans une lettre de 1656 à la mère supérieure de Tours, explique comment deux religieuses de Tours en sont venues à retourner en France. Elles ont, dit-elle, été choquées de l'union des deux constitutions.

Le cas des Ursulines révèle qu'au même titre qu'une société, une communauté religieuse doit s'adapter à son environnement. Le cloître se conjuguant bien mal aux besoins missionnaires de la Nouvelle-France, les autorités sont amenées à l'assouplir afin de mieux répondre aux besoins apostoliques. De leur côté, les Ursulines ont dû modifier le quotidien de leur vie religieuse afin de mieux collaborer en vue du bon développement de la colonie. ■

Jessica Barthe est étudiante à la maîtrise en histoire à l'Université de Sherbrooke.

Pour en savoir plus :

Guy Marie Oury. *Les Ursulines de Québec : 1639-1953*. Sillery, Les éditions du Septentrion, 1999, 378 p.

Marguerite Jean. *Évolution des communautés religieuses de femmes au Canada, de 1639 à nos jours*. Montréal, Fides, 1977, 324 p.

Claire Gourdeau. *Les délices de nos cœurs, Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes. 1639-1672*. Sillery, Les éditions du Septentrion, 1994, 128 p.

Christiane Klapisch-Zuber et Florence Rochefort. « Clôtures », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°26, 2007, p. 5-16.

Philippe Annaert, « Monde clos des cloîtres et société urbaine à l'époque moderne : les monastères d'ursulines dans les Pays-Bas méridionaux et la France du Nord », *Histoire, économie et société* 24, n° 3 (2005), p. 329-341.

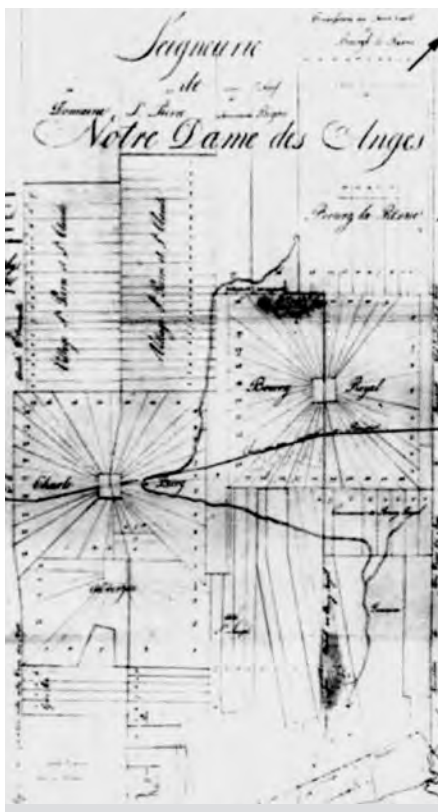
LES PROPRIÉTÉS SEIGNEURIALES DES AUGUSTINES

par Yves Guillet

En ce 375^e anniversaire de l'arrivée des Augustines de la miséricorde de Jésus, l'occasion est belle d'explorer leur patrimoine seigneurial. Les communautés ont besoin de revenus pour remplir leur vocation éducative ou sociale. L'État y pourvoit par des dotations, parfois par des concessions foncières, mais le rôle des bienfaiteurs est incontournable. En 1725, le clergé possède plus du tiers des seigneuries en superficie, mais les communautés féminines ne représentent que 10 % de ce tiers, notamment l'Hôtel-Dieu, 1,8 %; ses pauvres, 1,3 % et l'Hôpital Général, 2 %.

DU CÔTÉ DES AUGUSTINES DE L'HÔTEL-DIEU

Lorsque des augustines de Dieppe débarquent à Québec, en 1639, elles disposent déjà de biens fonciers, car en 1637, Marie-Madeleine de Vignerot, duchesse d'Aiguillon, nièce d'Armand du Plessis, cardinal de Richelieu, a reçu en leur nom, de la Compagnie de la Nouvelle-France, une seigneurie dont la localisation est vague. Le gouverneur confirmera, en 1640, qu'il leur accorde la seigneurie de Saint-Charles-des-Roches, ou les Grondines, faisant une lieue sur dix, aux limites ouest du gouvernement de Québec. En 1672, l'intendant Jean Talon concède un agrandissement de trois quarts de lieue allant à l'est jusqu'à la seigneurie de la Chevrotière, portant la superficie à près de 140 000 arpents. En 1675, un moulin banal à vent est construit, puis une chapelle l'année suivante. En 1680, il n'y a que 30 censitaires. L'éloignement, le risque des incursions iroquoises, les problèmes de gestion et la faible rentabilité font qu'en 1683, les Augustines



Plan de la seigneurie des Jésuites, en 1754, par Ignace Plamondon. (Québec sous l'œil de l'arpenteur géomètre. Québec, Septentrion, 2007, p. 62).

volent la seigneurie pour 3 000 livres à Jacques Aubert, leur chargé d'affaires installé tout à côté du domaine. La duchesse d'Aiguillon avait aussi reçu une concession de 200 arpents, en la seigneurie de Sillery, où elle souhaitait que les Hospitalières s'installent pour soigner les Amérindiens. À partir de 1640 y seront construits une maison de pierre avec chapelle et un hôpital. Devant les menaces iroquoises, les religieuses se réfugient en ville, avant de vendre à Anne Gasnier, veuve de Jean-Clément de Vaux, ce qui deviendra l'arrière-fief de Monceaux, en 1656.

Le gouverneur Louis d'Ailleboust possédait depuis 1649 un fief noble de 314 arpents, la châtelainie voisine de Coulonge. Il avait aussi reçu en concession, en 1652, le fief d'Argentenay, à la pointe est de l'île d'Orléans, et en 1653, l'arrière-fief de Saint-Vilmé, dans la seigneurie de Lauson, fiefs nommés d'après deux bourgs de Champagne, sa province d'origine. À sa mort, en 1660, ces biens reviennent à son épouse et à son neveu. La veuve, bienfaitrice (et pensionnaire) de la communauté, fera donation (1670) de ces trois fiefs, tandis que son neveu vendra sa part (1673) à l'Hôtel-Dieu. On revendra la châtelainie au Séminaire de Québec, en 1676. Le fief d'Argentenay (7 503 arpents), où il y a un domaine de 140 arpents, un moulin et, en 1674, 23 terres en censive, sera vendu à Joseph Perrot, en 1700. Ce fief était trop petit pour apporter des ressources importantes. L'arrière-fief de Saint-Vilmé, de 8 arpents sur 160, sera revendu 1 000 livres, en 1724, au notaire Florent de Lacetière, leur créancier.

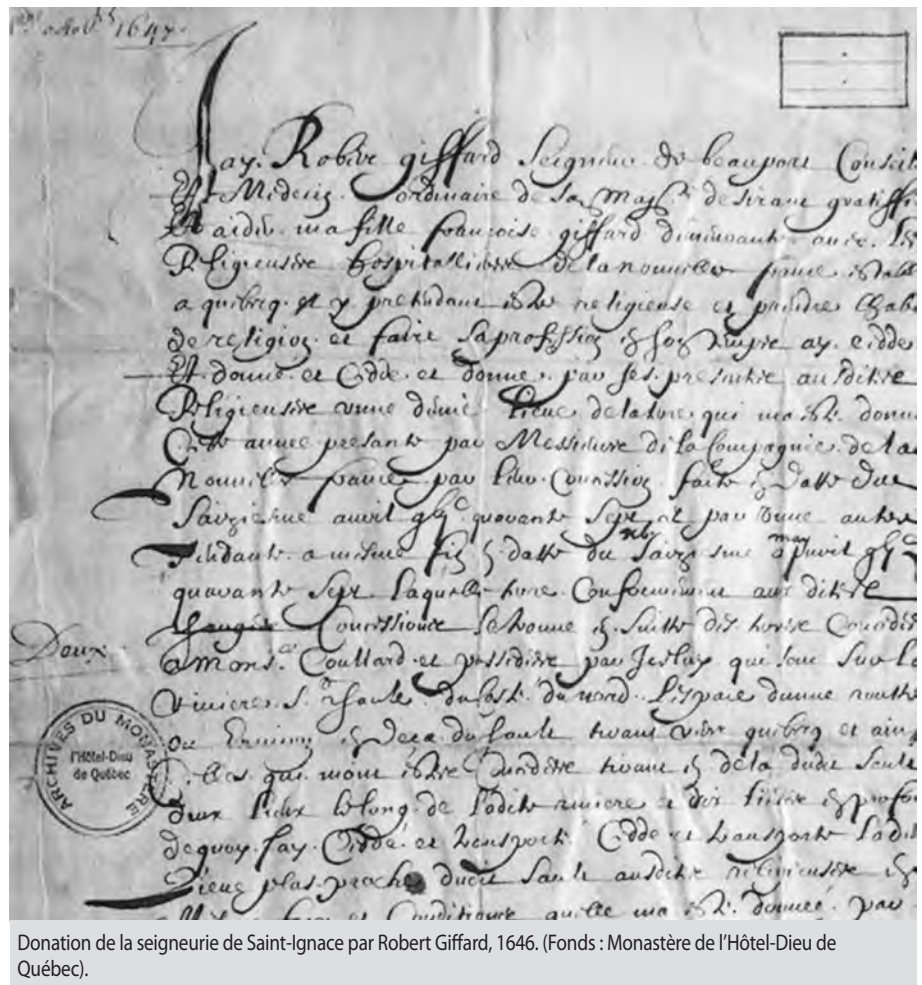
Les Augustines recevront du gouverneur Jean de Lauson, en 1653, l'arrière-fief Saint-Laurent de 8 arpents sur la largeur de l'île d'Orléans, faisant 748,8 arpents, qu'elles posséderont jusqu'au XX^e siècle. Elles recevront des héritiers de François Fouquet (1657), conseiller du roi et membre de la Compagnie des Cent-Associés, et de sa veuve (1663) le huitième (85 537,5 arpents) de la Compagnie de Beaurpré, propriétaire des seigneuries de Beaurpré et de l'île d'Orléans, et ce, au nom des pauvres de l'hôpital. Cette part sera revendue à Charles Aubert de La Chesnaye en 1664, qui la revendra, six mois plus tard, à M^{gr} François de Laval.

Les sœurs de l'Hôtel-Dieu reçoivent de Robert Giffard, en 1647, une dot pour sa fille Françoise accueillie en leurs rangs. Partie de sa seigneurie Saint-Gabriel, cette propriété, nommée fief Saint-Ignace, fait 42 arpents sur la rivière Saint-Charles sur 10 lieues, soit une superficie totale de 35 280 arpents. En 1663, il n'y a qu'une terre en censive. Il y en aura 35 en 1674. On y verra alors se former le bourg Saint-Bernard. L'Hôtel-Dieu en sera propriétaire durant plus de deux siècles.

Au XVIII^e siècle, la communauté, bien implantée, a alors les moyens d'acheter, en 1713, la seigneurie de l'île aux Oies (à une cinquantaine de kilomètres en aval de Québec). Lieutenant de la Prévôté de Québec, Paul Dupuy leur vendra cette dot amenée par sa femme, feue Jeanne Couillard, lors de leur mariage, en 1668. Au fil des ans, les religieuses y acquerront des censives qu'elles feront prospérer, une des principales sources de biens (veaux, lard, blé, farine, notamment) pour nourrir leur institution. Elles produiront assez de fourrage pour en vendre, dans les années 1720, à la communauté sœur de l'Hôpital Général pour son domaine de Saint-Vallier.

Cette prospérité est mise à mal par l'incendie des bâtiments de ferme, en 1764. Endettées par la guerre, elles ne peuvent reconstruire et signent alors des baux dont les conditions varieront au fil des ans. Le premier fermier paie 300 livres et doit reconstruire, tandis que celui de 1789 cède la moitié des revenus à la communauté. En 1809, les profits sont faibles, mais au cours du XIX^e siècle, les religieuses font défricher d'autres terres, dont la pointe de Conti qui recèle du bois de qualité. La prospérité revient. Ce n'est qu'en 1964, soit plus de 250 ans après son acquisition, que la communauté vend cette seigneurie au club de chasse Domaine de l'Isle aux Oies.

En 1734, une saisie des biens des héritiers de François Aubert accorde aux Augustines la seigneurie de Maur, appelée Saint-Augustin ou des Pauvres, bénéficiaires de sa mise en valeur. Faisant deux lieues et demie sur deux lieues, concé-



Donation de la seigneurie de Saint-Ignace par Robert Giffard, 1646. (Fonds : Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec).

dée en censives à plus de 75 %, en 1725, cette seigneurie compte 160 maisons et 2 moulins et, en 1739, 801 habitants sur 4 rangs. Les administratrices en feront un exemple de gestion. Avant son acquisition, la majorité des revenus provenait de la gratification royale, mais les revenus générés, notamment ici, inversent cette tendance. Bientôt, elles en tireront le quart de cette seigneurie. L'exploitation du domaine (produits maraîchers et élevage) et du moulin permettra de nourrir la communauté et ses malades; les surplus vendus au marché rapporteront 9 000 livres, en 1755. Cette situation florissante sera assombrie par la guerre de la Conquête, le domaine de Saint-Augustin ayant été pillé par les Français, puis mis à sac par les Anglais. La communauté se replie sur les ressources maraîchères de son hôpital. En 1790, on y compte près de 2 000 habitants. La communauté

possédera cette seigneurie pendant plus de 150 ans, la vendant, en 1868, à Jean-Docile Brousseau, député de Portneuf. Outre les revenus et les biens tirés de leurs seigneuries, les Augustines de l'Hôtel-Dieu auront des zones de pêche, libres de redevances, à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, dès 1648, et au pied du cap Diamant en 1651. De plus, en 1684, elles recevront en don d'Antoine Randin, sieur de Buily, la seigneurie acadienne de Minitiguich (plus tard Lunenburg), mais nous ignorons jusqu'à quand elles l'ont possédée. Enfin, elles auront plusieurs autres terres en roture à Québec ou aux alentours.

DU CÔTÉ DES AUGUSTINES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL

En 1692, M^{gr} Jean-Baptiste de La Croix de Chevières de Saint-Vallier reçoit les lettres patentes de Louis XIV pour l'éta-

blissement d'un hôpital général, pour les pauvres et les invalides. Il achète alors des Récollets, pour 24 000 livres, la seigneurie et le couvent de Notre-Dame-des-Anges, sur la rivière Saint-Charles. En 1696, pour consolider la nouvelle institution, l'évêque acquiert pour 6 000 livres la terre des Islets, ou comté d'Orsainville, seigneurie voisine de 11 arpents sur 4 lieues (3 575 arpents en superficie, dont un domaine de 719 arpents), ayant appartenu à Jean Talon, et faisant la moitié nord-est du fief Lespinay ou Saint-Joseph. En 1698, l'évêque offre le comté, moitié aux Augustines, moitié à leurs pauvres, mais des discussions auront lieu entre 1718 et 1725 afin de préciser ce partage. L'évêque souhaite installer dans le nouvel hôpital des religieuses de l'Hôtel-Dieu. Débutera en 1699 un conflit autour de questions d'effectifs et de gestion des sites, résolu deux ans plus tard par la séparation temporelle en deux ordres. De ces seigneuries, les religieuses tirent une bonne source de ravitaillement en vivres et en bois, aidées par le moulin qui, dès 1710, fournit en farine les magasins du roi. En 1730, plus de 200 arpents de ces sols excellents sont exploités à Notre-Dame-des-Anges. À la fin du régime seigneurial, en 1854, les Augustines possèdent toujours Orsainville, et l'ancienne terre des Récollets (où se trouve toujours leur monastère) a une valeur de plus de 250 000 \$.

Avec un apport de 30 000 livres de leur évêque bienfaiteur, l'Hôpital Général prend possession, en 1720, de la moitié de la seigneurie de La Durantaye, bientôt appelée seigneurie de Saint-Vallier, faisant 1 lieue et 27 arpents sur 3 lieues. Elles y exploiteront un domaine de 15 arpents sur la profondeur de la seigneurie, fournissant bétail, viande, poisson, produits maraîchers, céréales, farine et bois, transportés à Québec par barque. Elles y auront un moulin à eau qui, en 1747, viendra remplacer le moulin à vent. Encore ici, la gestion est efficace et les surplus sont vendus localement et à Québec. Le manoir sert même de maison de campagne à leur bienfaiteur.



Visite des Augustines de l'Hôtel-Dieu à la ferme de Greslon, en 1909. (Archives du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec).

La guerre aura ici aussi des conséquences malheureuses, forçant la communauté à se défaire d'abord de son domaine, puis en 1767, de la seigneurie, vendue à Charles-François Tarieu de Lanaudière pour payer les dettes engendrées par les soins aux soldats. Leur remboursement par la France ne couvrira que le quart des sommes attendues.

En 1780, les Augustines recevront en legs la seigneurie voisine de Bellechasse du vicaire général Charles des Bergères de Rigauville. En 1801, elles répondront à une proposition d'affermage pour

30 ans de la part de Louis Dunière, déjà propriétaire du domaine de 4 arpents sur 60. La seigneurie fournit des revenus nets intéressants de 6 600 livres et 150 minots de blé. En 1805, les terres non attribuées sont concédées au marchand de Saint-François, Joseph Fraser. En 1813, les religieuses signent un bail emphytéotique avec un créancier des Dunière, Claude Dénéchaud, renouvelé avec sa veuve, en 1836. Un an et demi plus tard, elles reprennent la gestion de cette seigneurie. En 1860, elle est évaluée à 11 000 \$, et le moulin, à 3 800 \$.



L'Hôpital Général de Québec d'après une lithographie de F. D'Avignon, vers 1855. Carte postale Pruneau et Kirouac, vers 1905. (Coll. privée).

À titre de comparaison, la seigneurie voisine de Lanaudière vaut alors 24 000 \$, plus un moulin de 16 000 \$, différence expliquant le commentaire que Bellechasse était « un faible remplacement de la belle seigneurie de Saint-Vallier ». L'Hôpital Général a aussi possédé la seigneurie de Kamouraska, qu'encore une fois M^{gr} de Saint-Vallier achète pour les Augustines afin de transporter le douaire attaché à celle de Saint-Vallier. Vendue à Louis-Joseph Morel de La Durantaye par le marchand Henri Hiché, en 1723, la seigneurie est revendue à l'évêque, en 1727, par ce même Hiché. Faisant 3 lieues sur 2, elle générera peu de revenus et sera revendue en 1758. Enfin, en 1733, les Augustines ont été bénéficiaires du don, par Jean-Baptiste Maranda, dit Latourelle, et Catherine-Angélique Lachesnaye-Duquet, des fiefs des Monts-Pelés (près de Pointe-des-Monts) et de Lachesnaye-Duquet, ce

dernier en amont de Québec, revendu en 1767.

Au-delà des gratifications royales, les seigneuries constituent une indispensable source de biens et revenus pour les Augustines, et ce, plus on avance dans le XVIII^e siècle, nonobstant la fragilisation amenée par la guerre de la Conquête. En général, ces seigneuries ont été acquises grâce à des bienfaiteurs, par concessions, dons ou legs, témoin du rôle social des religieuses et de la reconnaissance qu'elles inspirent. Exceptionnellement, elles ont fait des achats. Des fiefs éloignés ou exigus n'ont été possédés que quelques années, montrant la difficulté de gestion à distance par une communauté cloîtrée. Par contre, cinq des seigneuries leur ont appartenu durant plus de 75 ans, et parfois jusqu'à deux siècles et demi. La présence toujours active des religieuses à Québec nous renvoie à une

longue histoire, et certainement que la fiducie récemment créée pour préserver leur riche patrimoine permettra d'en apprécier l'importance. ■

L'auteur remercie messieurs Benoît Grenier, Alain Laberge et François Rousseau.

Yves Guillet est chercheur et auteur de *La Pointe de Saint-Vallier – une histoire de 300 ans*.

Pour en savoir plus :

Micheline D'Allaire. *L'Hôpital-Général de Québec*. Fides, 1971, 251 p.

Yves Guillet. « Le Domaine des Augustines à Saint-Vallier », in *Au fil des ans*, 2013 et 2014.

Alain Laberge et coll. *Portraits de campagne*. PUL, 2010, 162 p.

François Rousseau. *La Croix et le scalpel*. Québec. Les éditions du Septentrion, 1989, 454 p.

Marcel Trudel. Divers ouvrages sur la Nouvelle-France.



Association des professeures et des professeurs d'histoire des collèges du Québec

**Un regroupement de
professeures et professeurs
d'institutions de niveau collégial publiques et privées,
francophones et anglophones,
qui contribue au rayonnement de l'histoire
dans leurs milieux.**

Pour information: Jean-Louis Vallée
(418) 248-7164 poste 117 = jlvallée@cec.montmagny.qc.ca

**Archives du
Séminaire de Nicolet**
... témoins de notre histoire...

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
de 13 h à 16 h 30



900, boul. Louis-Fréchette, bureau 110, Nicolet J3T 1V5
Téléphone : (819) 293-4838 Télécopieur : (819) 293-4543
Courrier électronique : seminairedenicolet@sogetel.net
Site internet : <http://archivesseminairenicolet.wordpress.com>
Centre régional d'archives privées agréé

Baudouin Burger

*L'Église et la Franc-Maçonnerie
au Québec*

Deux ou trois histoires à la fin du XIX^e siècle sur
la lutte des ultracatholiques contre les hommes abominables



À QUÉBEC.

M. Tardivel, dans son observatoire, voit toutes les étoiles dans la constellation du compas et de l'équerre.

Louise Couture
éditrice

MARIE DE L'INCARNATION MYSTICISME ET APPRENTISSAGE DES LANGUES AMÉRINDIENNES

par Dominique Deslandres

Marie Guyart, dite de l'Incarnation, qualifie les difficultés posées par l'apprentissage de la langue des « Sauvages » comme des pierres lui roulant dans la tête. D'habitude, on se contente de citer ses mots sans s'arrêter sur ce qui précède, ni surtout sur ce qui suit. Parce que ce qui suit paraît complètement délirant! Marie poursuit en effet : « tout cela me faisait croire qu'humainement je n'y pouvais réussir [à apprendre l'algonquin]. J'en traitais amoureusement avec Notre-Seigneur, lequel m'aida; en sorte qu'en peu de temps j'y eus une très grande facilité ». J'invite à regarder de plus près son raisonnement (toujours mis sur le compte d'une illuminée) car, à mon avis, il est loin de discréditer le témoignage de la fondatrice des Ursulines de Québec sur ses capacités intellectuelles et son apprentissage des langues. Bien au contraire, étudiées, dans leur contexte, sous l'angle du genre (ou l'histoire des rapports de pouvoir entre les sexes), ces remarques renseignent sur les fondements mêmes du premier impérialisme français, elles expliquent la teneur du pont linguistique que l'ursuline contribue à ériger entre Amérindiens et Français, elles éclairent la façon « genrée » dont les Français d'autrefois approchent non seulement l'« Autre », mais aussi l'éducation féminine, qu'elle soit amérindienne ou française. De surcroît, j'avance l'hypothèse qu'à cette époque, le mysticisme prédispose les mystiques, et les femmes mystiques en particulier, à exceller dans l'apprentissage des langues amérindiennes.



Illustration de J.W. Jefferys montrant Marie de l'Incarnation enseignant aux jeunes Amérindiennes. (Archives et Bibliothèque Canada).

Mais d'abord, il faut savoir que Marie est à la fois actrice et témoin privilégiée des débuts de la Nouvelle France. Témoin fiable car, contrairement aux jésuites, elle n'écrit pas pour être publiée et, par tant, ne subit pas la censure. Elle offre

ainsi à l'analyse historique « la vision de l'intérieur » en rédigeant des lettres, souvent longues « comme de petits livres », décrivant en détail la réalité canadienne, telle qu'elle la rencontre, l'expérimente, et la traduit. Mais Marie est plus qu'un

témoin, elle agit. Elle fait partie des premières Françaises à s'installer en Amérique. Or, celles-ci ne sont pas venues pour enfanter, comme on pourrait s'y attendre dans une colonie de peuplement, mais plutôt pour établir les bases de la *res publica* que cherchent à exporter la couronne de France et l'Église catholique. Éducation, santé et assistance, les piliers du vivre ensemble tels qu'on les connaît encore aujourd'hui, font alors partie de ce que j'appelle un humanitaire spirituel, qui a pour but d'intégrer les Amérindiens à la société française. Et, de ce mouvement humanitaire, les femmes sont les principaux agents et... les principales visées.

L'impérialisme français se traduit alors par l'augmentation du nombre de sujets du roi. En effet, gagner des sujets, c'est gagner les territoires qu'ils habitent. Sans coup férir. Et un des moyens privilégiés de cette quête française de peuples est le métissage, qui doit s'opérer par le mariage des colons français aux Amérindiennes dûment converties et francisées. Convertir et éduquer les « Sauvages », c'est précisément la mission des religieuses à partir de 1639.

Pour réaliser ce plan grandiose, il faut d'abord surmonter un obstacle de taille, celui des langues, car les Amérindiens n'apprennent que très rarement celle des envahisseurs. Au contraire, ils les forcent à apprendre les leurs, qui sont incroyablement difficiles à maîtriser. Or Marie, une femme, y excelle. En ces temps de sous-instruction féminine, est-ce un miracle, comme elle le dit elle-même?

Revenons à ma citation du début, donnée maintenant en entier :

« Comme il y avait plus de vingt ans que je n'avais pu raisonner sur aucune chose qui tint de la science et spéculation, d'abord cette étude d'une langue si disproportionnée à la nôtre, me fit bien mal à la tête, et me semblait, qu'apprenant des mots par cœur et les verbes – car nous étudions par préceptes – que des pierres me roulaient dans la tête, et puis des réflexions sur une langue bar-



Monument Marie de l'Incarnation près de l'entrée principale du monastère des Ursulines, rue du Parloir, à Québec. Bronze d'Émile Brunet, en 1942.

bare! tout cela me faisait croire qu'humainement je n'y pouvais réussir. J'en traitais amoureusement avec Notre-Seigneur, lequel m'aida en sorte qu'en peu de temps, j'y eus une très grande facilité, en sorte que mon occupation intérieure n'en était point ni empêchée ni interrompue. Mon étude était une oraison qui me rendait suave cette langue qui ne m'était plus barbare. J'en sus assez en peu de temps pour pouvoir instruire nos chers néophytes en tout ce qui était requis en leur salut. »

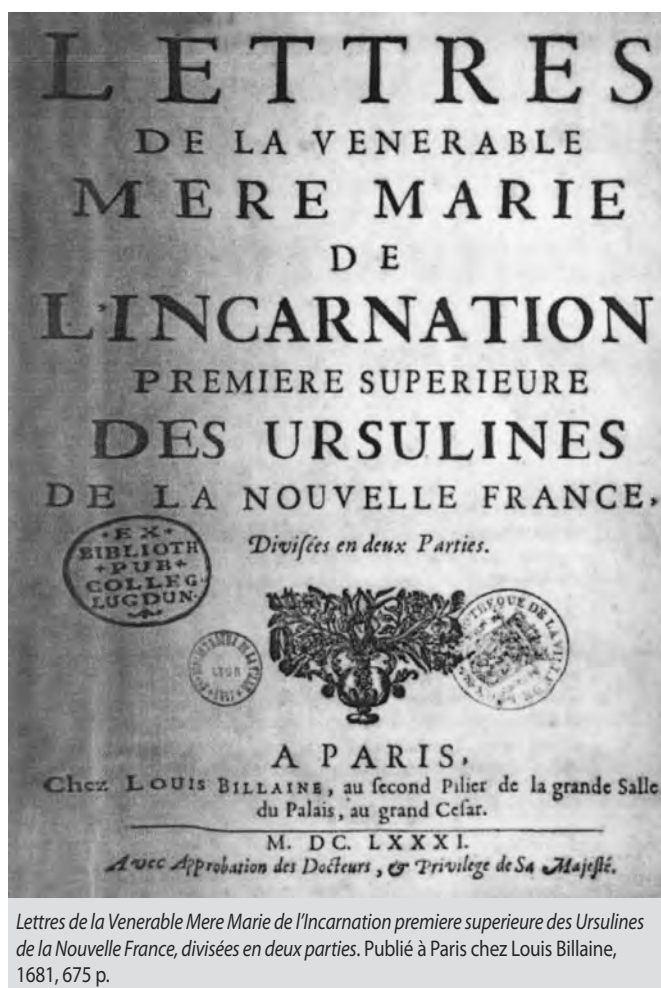
Tout y est. Sont expliqués dans l'ordre : l'existence d'un accès féminin au savoir

au XVII^e siècle; la conscience des obstacles posés par des langues ni écrites ni fixées; la manière de les apprendre; et, par l'entremise de l'expérience mystique, le théo-didactisme et le *flow* – un état d'esprit essentiel à tout apprentissage.

Dès 1639, instruite par les jésuites, Marie apprend l'algonquin, mais aussi le montagnais-innu et en 1650, après la destruction de la Huronie, elle se met à la langue huronne pour enseigner aux réfugiés le catéchisme qu'elle a traduit; puis, à la faveur de la trêve franco-iroquoise de la fin des années 1660, elle étudie l'agnier et compose en cette langue un diction-

naire et un catéchisme; c'est aussi à cette époque qu'elle écrit trois dictionnaires français-algonquin et algonquin-français et traduit toutes les prières chrétiennes. C'est clair : Marie a une facilité pour les langues. Facilité déjà démontrée par sa maîtrise du latin (elle cite sans effort l'Écriture sainte dans le texte latin; elle enseigne le latin à ses élèves et consœurs) et qui la prépare sans doute à apprendre de nouvelles langues. Elle travaille toute sa vie à cet apprentissage et se fait traductrice : elle introduit de nombreux mots amérindiens, parfois des phrases entières, dans sa correspondance et forge même des néologismes pour expliquer à ses interlocuteurs français des concepts nouveaux – tel le terme de *capitaine* pour expliquer le pouvoir des femmes dans la société amérindienne.

Quant aux façons d'apprendre une langue, Marie les décrit en détail dans ses écrits. La meilleure, c'est d'apprendre par immersion. Les missionnaires et les interprètes français se sont formés de cette façon et c'est ce que font les ursulines au contact de leurs ouailles : « en ce bout du monde où l'on est sauvage toute l'année », ce n'est que lors du retour des bateaux qu'elles se remettent à parler français. Remarquons que, dans cet apprentissage, les missionnaires hommes se font souvent mener en bateau par les Amérindiens et même par les truchements ou traducteurs français, jaloux de leur savoir et de leur accès à la traite. Or, cela n'arrivera pas aux ursulines; peut-être parce qu'elles bénéficient dès le début des connaissances acquises par les jésuites eux-mêmes ou parce qu'elles ne menacent personne. Du point de vue technique, l'apprentissage de la langue se fait par précepte



Lettres de la Venerable Mere Marie de l'Incarnation premiere superieure des Ursulines de la Nouvelle France, divisées en deux parties. Publié à Paris chez Louis Billaïne, 1681, 675 p.

et par réflexion, en en faisant les parties, c'est-à-dire, comme on apprend à l'époque la langue latine en apprenant par cœur les déclinaisons, les verbes, en faisant l'analyse grammaticale, en pratiquant version et thème. La persévérance dans la pratique et le par cœur entrent pour beaucoup dans cette formation, mais il faut aux missionnaires innover pour fixer ces langues, qui, jusqu'alors, échappent à l'écrit et qui varient grandement d'une tribu à l'autre, d'une famille linguistique à l'autre, de l'algonquien à l'iroquoien. Et Marie participera très vite et de très près à cette fixation linguistique, en rédigeant plusieurs gros ouvrages et dictionnaires unilingues ou bilingues, dans différents alphabets. Comment expliquer une telle habileté à s'exprimer dans la langue de l'« Autre »? Une telle rapidité dans la maîtrise de la traduction? Mon hypothèse est que le

mysticisme de Marie la prédispose à apprendre les langues amérindiennes.

Je m'explique. Comme de nombreux mystiques, Marie subit moult visitations de la part de celui qu'elle appelle « mon mignon ». Or, comme tout mystique, elle ne peut s'empêcher de raconter ses extases, et comme tous les mystiques, elle se bute au double obstacle de son impuissance à trouver les mots pour dire l'ineffable et de son ardent désir de transmettre le feu qui l'habite. Très tôt, elle se trouve littéralement devant un problème de traduction. Pendant des années, elle s'excuse : « Il n'y a langue humaine qui le puisse exprimer », mais elle n'a de cesse de l'exprimer, cet indicible, de chercher les mots pour le dire. On ne sait pas où elle a appris ainsi à écrire aussi bien que Pascal et Descartes, mais il est clair que son cerveau mystique la

rend très attentive aux différents vocabulaires employés en français, selon les divers niveaux d'expression. Et si c'est le vocabulaire qui concerne les amours terrestres, qui se rapproche le plus de son expérience extatique, elle sait bien qu'il est incomplet, voire impropre à traduire ce qui lui arrive – et en cela, elle n'est pas différente d'une Thérèse d'Avila ou d'un Jean de Brébeuf, ce dernier excelant dans la langue huronne. Retenons que cet obstacle la rend attentive à la complexité et à la diversité linguistique. Bien avant d'arriver en Amérique, cette grande lectrice des *Relations* des Jésuites sait qu'il faut différencier algonquin, montagnais et huron. Quand elle débarque à Québec, elle est prête à reconnaître et à s'y adapter.

Est-il donc surprenant que ce soit elle, la première, qui reconnaisse qu'il est impossible de « civiliser les Sauvages »?

On peut les christianiser, dit-elle, sans problème, ils font même d'excellents chrétiens mais, en faire des Français, non, c'est impossible, écrit-elle en parlant de ses élèves : « Je n'attens pas cela d'elles, car elles sont Sauvages, et cela suffit pour ne le pas espérer ». Elle fait cette constatation au moment même où, en 1668, furieux qu'après 30 ans de présence française en Amérique, les Amérindiens n'aient toujours pas appris la langue française, Louis XIV relance la politique de francisation en Nouvelle-France. Forte de son expérience, l'ursuline prédit tout de go l'échec de l'entreprise : « Pour vous parler franchement, cela me paroît très-difficile. Depuis tant d'années que nous sommes établies en ce pays, nous n'en avons pu civiliser que sept ou huit, qui aient été francisées ». Même si elle ne s'y intéresse que dans le contexte plus large de la conquête des âmes, Marie fait ainsi très tôt preuve d'un rare relativisme culturel, d'une reconnaissance de la valeur intrinsèque de la personne humaine, bref de l'altérité. Le mysticisme, en faisant transcender, à l'être qu'il touche, les conventions humaines, prépare à reconnaître les voies autres d'être au monde. Par ailleurs, autre expression du mysticisme, le théo-didactisme, que révèlent les remarques mystiques de l'ursuline jugées délirantes au début de ce texte, est aussi un élément « genré » important du processus de la maîtrise des langues. Il est un élément essentiel de l'éducation féminine au XVII^e siècle. Dire, en effet, que l'on tient son savoir de Dieu est une manière de pénétrer, sans danger d'être traitée d'usurpatrice ou de sorcière, dans des sphères de connaissances réservées traditionnellement aux hommes et d'excuser en quelque sorte le savoir féminin. Et comme bien des mystiques femmes, Marie se croit théo-didacte. Elle est convaincue que toute connaissance lui vient immédiatement de Dieu. Cette science infuse explique selon elle sa grande facilité en latin et ses dons de traduction simultanée : « Notre-Seigneur me donnait des intelligences accompa-



Portrait de Marie Guyart (Marie de l'Incarnation) (1599-1672). (Dom de Claude Martin, *La Vie de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle France*. Paris, Pierre de Bats, Martin Jouvénal, et Antoine Vuarin, 1684).

gnées d'une suavité nourrissante sur la sainte Écriture. J'entendais le français de ce que je chantais et récitais en latin au chœur. Une telle expérience mystique qui se produit souvent dans l'oraison permet à l'ursuline d'expérimenter le *flow* décrit par le psychologue d'origine hongroise Mihaly Csikszentmihalyi. Condition essentielle à tout apprentissage, cet état d'esprit est l'état maximal de concentration dans lequel se trouve un être lorsqu'il est complètement immergé dans ce qu'il fait, l'amenant à éprouver une sensation d'engagement total et de réussite. C'est exactement l'état d'esprit que décrit Marie, dans le passage retenu ici : « J'en traitais amoureusement avec Notre-Seigneur, lequel m'aida en sorte qu'en peu de temps j'y eus une très grande facilité, en sorte que

mon occupation intérieure n'en était point ni empêchée ni interrompue. Mon étude était une oraison qui me rendait suave cette langue qui ne m'était plus barbare. J'en sus assez en peu de temps pour pouvoir instruire nos chers néophytes en tout ce qui était requis en leur salut ». Engagement total, concentration et réussite. N'est-ce pas là le *flow* induit par le mysticisme et qui fonde la formation linguistique de l'ursuline? ■

Une version longue de cet article sera publiée dans la revue *Argument* à l'été 2014. Toutes les citations sont tirées de Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, éd. Guy-Marie Oury (1971) et *Écrits spirituels et historiques*, éd. Albert Jamet (1985).

Dominique Deslandres est professeure titulaire au département d'histoire de l'Université de Montréal.

VILLE-MARIE

LES ORIGINES MYSTIQUES DE MONTRÉAL

par Stéphan Martel

Le 17 mai 1642, une petite troupe pose le pied sur l'île de Montréal. Le jésuite Barthélémy Vimont chante le *Veni Creator* puis célèbre une messe afin de bénir la nouvelle colonie qui doit prendre forme. C'est à cet événement que l'on fait traditionnellement remonter la naissance de Montréal. Fruit de la détermination et de l'action d'hommes et de femmes de foi, la fondation de cette colonie missionnaire fut d'abord une idée. Et cette idée a germé dans l'esprit d'un homme, s'ancrant ainsi dans une époque, le XVII^e siècle, et dans un lieu, la France.

LA RÉFORME CATHOLIQUE

La fondation de Ville-Marie s'inscrit dans une période où la France connaissait un vaste mouvement de renouveau religieux appelé la réforme catholique. Au début du XVII^e siècle, les membres du clergé, gagnés aux idéaux du concile de Trente (1545-1563), ressentent l'urgence et la nécessité de transformer l'Église catholique et la société. Les évêques mettent de l'ordre dans leurs diocèses. Ils facilitent la fondation d'ordres nouveaux, recentrent la vie chrétienne autour de la paroisse et de son curé et contrôlent plus fermement les manifestations de la piété populaire (dévotions, processions, etc.). Des congrégations de séculiers voient le jour dans le but d'améliorer la formation des prêtres. Bien des ordres anciens se lancent aussi dans des réformes intérieures. L'esprit réformateur catholique est profondément missionnaire. De nombreux ordres religieux quadrillent les villes et les campagnes françaises pour y extirper les superstitions, pour prêcher l'Évangile



Scène illustrant la fondation de la Société de Notre-Dame de Montréal, en 1639, par Jérôme Le Royer de la Dauversière, Jean-Jacques Olier, Pierre Chevrier, baron de Fancamp et Gaston de Renty. Louis-Philippe Hébert, bas-relief, bronze, v. 1895. (Coll. photographique Musée Marguerite-Bourgeoys).

et améliorer les mœurs et la moralité des fidèles. D'autres œuvrent à l'extérieur de la France, en Extrême-Orient, aux Amériques, pour prêcher le message du Christ aux nations païennes.

Les laïcs de la noblesse et de la bourgeoisie sont également d'importants promoteurs de la Réforme catholique en France. On voit apparaître ici et là des petits cercles de dévots qui se vouent à la prière et aux fondations pieuses. Aussi, quelques associations plus organisées voient le jour, dont la plus célèbre est sans aucun doute la Compagnie du Saint-Sacrement. Ces regroupements visent à transformer la société en profondeur en orientant leurs membres vers les actions charitables et politiques. C'est dans ce contexte socioreligieux qu'une organisation à but essentiellement missionnaire voit le jour, en 1639,

Les Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France.

LES ORIGINES DE MONTRÉAL

La genèse et les circonstances entourant le projet de Montréal demeurent à ce jour enrobées de zones d'ombre. Inspirations divines et « veües intérieures », visions et songes surnaturels, rencontres en apparence fortuites entre les futurs associés, tous ces phénomènes étranges rapportés dans certains écrits de l'époque contribuent à montrer Montréal comme le fruit d'une fondation providentielle.

C'est vers 1634 que l'idée de fonder une colonie missionnaire en Nouvelle-France germe dans l'esprit d'un laïc dévot de la ville de La Flèche, Jérôme Le Royer de La Dauversière. En 1639, il est en visite

chez le chancelier Pierre Séguier d'Autry où il fait la rencontre de Jean-Jacques Olier, futur fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. Il gagne aisément ce dernier à son projet et les deux hommes fondent avec Pierre Chevrier, baron de Fancamp, et Gaston de Renty, directeur de la Compagnie du Saint-Sacrement, une société composée d'individus pieux, fortunés ou influents, dont l'objectif est d'établir la nouvelle colonie et d'assurer son entretien. Les quatre hommes jettent leur dévolu sur l'île de Montréal qui « avoit esté négligé par les François jusqu'à présent » et qu'ils connaissaient probablement à travers leurs lectures des *Relations des Jésuites*. Située à la confluence d'importants cours d'eau, sillonnée fréquemment par les Amérindiens, jouissant de terres particulièrement propices à l'agriculture, l'île de Montréal apparaît idéale pour fonder un établissement et accueillir des groupes autochtones.

FONDER UNE SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE

Les fondateurs de la Société de Notre-Dame sont portés par une nostalgie des origines du christianisme. Désillusionnés par le monde qui les entoure, ces dévots



Jean-Jacques Olier (1608-1657), l'un des fondateurs de la Société de Notre-Dame. Il joua un rôle important au sein de l'association et en fut le directeur de 1650 à 1657. Tiré de *Lettres de M. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice*, tome 1, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1885.

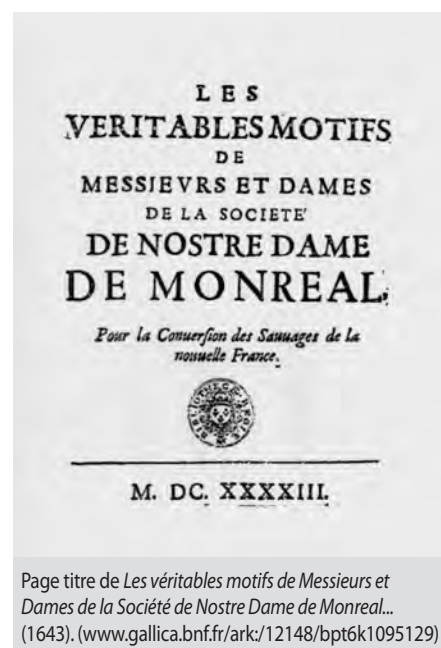
rêvent d'une société chrétienne régénérée, à l'image de l'Église primitive, celle des martyres et des héros de la foi. La Dauversière et ses associés expriment, en 1643, leur idéal de colonisation dans un manifeste intitulé *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre Dame de Montréal*. Leur objectif est de rassembler sur l'île de Montréal, écrivaient-ils, « un peuple composé de François & de Sauvages qui seront convertis pour les rendre sédentaires, les former à cultiver les arts mécaniques & la terre, les unir sous une mesme discipline, dans les exercices de la vie Chrestienne, chacun selon sa force, complexion & industrie, & faire célébrer les louanges de Dieu en un désert, où Jésus-Christ n'a jamais esté nommé, & n'aguère le repaire des démons [...] ». Ils aspirent à fonder un peuple nouveau, vertueux, fusion de Français et d'Amérindiens sous « le culte de Dieu ».

RECRUTEMENT DES ASSOCIÉS

La Société de Notre-Dame connaît des débuts prometteurs. D'abord, le recrutement des membres se fait rapidement : au nombre de huit Associés en 1641, ils passent à 39 dès l'année suivante. On y retrouve à la fois des prêtres et des laïcs, des hommes et des femmes, tous dévoués à la cause missionnaire en France et à l'étranger. De plus, parmi les Associés, plusieurs individus sont particulièrement influents au Parlement ou à la cour, et fort bien nantis, notamment Antoine Barillon de Morangis, maître des requêtes; Angélique Fauré de Bullion, veuve du surintendant des Finances sous Louis XVIII; Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de Condé; ou encore Roger du Plessis, marquis de Liancourt et duc de la Roche-Guyon. La fortune personnelle de ces dévots et de bien d'autres Associés permet de financer l'expédition d'une quarantaine d'engagés vers Montréal, en 1641.

CONCRÉTISATION DU PROJET

Dès l'été 1640, la Société de Notre-Dame envoie des vivres et des matériaux à



Page titre de *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre Dame de Monreal...* (1643). (www.gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1095129)

Québec pour le futur établissement. Les fondateurs négocient la même année les termes d'une donation de la seigneurie de Montréal avec Jean de Lauson qui en est le seigneur. Ce dernier accepte, non sans quelques hésitations, de céder son domaine, le 7 août 1640. Cette transaction est officialisée le 17 décembre suivant lorsque la Compagnie des Cent-Associés concède la majeure partie de l'île de Montréal à Chevrier de Fancamp et à Le Royer de La Dauversière. La Dauversière donne le commandement de l'expédition à Paul de Chomedey de Maisonneuve, jeune noble de 29 ans, originaire de la Champagne. Puis, il confie à une jeune femme de Langres, Jeanne Mance, le soin de fonder un hôpital dans la nouvelle colonie.

Arrivée tardivement en Nouvelle-France, la troupe doit hiverner dans les seigneuries de Sainte-Foy et de Saint-Michel, en banlieue de Québec. Entre-temps, en France, dans une cérémonie hautement symbolique qui a lieu à la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 27 février 1642, les 32 Associés présents consacrent le futur établissement à Jésus, Marie et Joseph, sous le patronage de la Sainte-Famille. Ils conviennent de baptiser la colonie « Ville-Marie », en l'honneur de la mère du Christ.

Au printemps 1642, les « Montréalistes » quittent Québec pour prendre possession de l'île de Montréal au nom de la Société de Notre-Dame et y réaliser le rêve missionnaire de La Dauversière.

LES PREMIÈRES ESPÉRANCES ET LA DURE RÉALITÉ COLONIALE

On ne peut choisir pire moment ni pire emplacement pour implanter une colonie de peuplement : depuis l'automne précédent, les tensions entre les Français et la confédération iroquoise des Cinq-Nations a dégénéré en guerre. Imprudence de la part des « Montréalistes »? Aveuglement? Chose certaine, ils se croient investis d'une mission providentielle. Ils sont portés par un idéalisme et une ferveur que rien ne semble pouvoir freiner. Aussi, leur volonté d'indépendance vis-à-vis du gouverneur de la colonie et leur détermination de s'installer dans un lieu aussi périlleux que Montréal font qu'on a tôt fait de caractériser le projet de Ville-Marie de « folle entreprise ». Pourtant, les nouveaux venus jouissent d'une année de paix qui leur a permis d'achever la construction d'un fort et d'une palissade. Aussi, l'arrivée à Ville-Marie de deux bandes d'Algonquins, au printemps 1643, donne aux fondateurs de grandes espérances pour le futur. Soixante-dix-huit autochtones reçoivent le baptême et s'établissent sur l'île. Mais bientôt, les rumeurs d'une attaque iroquoise imminente les poussent à fuir vers Trois-Rivières. En 1645, des pourparlers de paix entre les Français et les Iroquois encouragent d'autres bandes d'Algonquins, notamment des Onontcharonons, à s'installer à Ville-Marie. Cette fois, on baptise 28 individus. Mais l'accord de paix trop fragile, la reprise des guerres iroquoises puis la destruction de la Huronie éloignent à nouveau les autochtones de Ville-Marie et les baptêmes se font très rares par la suite. Ce second échec d'établissement amérindien sur l'île de Montréal sonne le glas du projet mystique de Jérôme Le Royer de La Dauversière et de la Société de Notre-Dame.



JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE.

Instituteur des sœurs Hospitalières de La Flèche.

Portrait de Jérôme Le Royer de la Dauversière. Il a été aussi le fondateur des religieuses hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche. Image pieuse. (Banque d'images de Cap-aux-Diamants).

L'ABANDON DU PROJET MYSTIQUE

Entre 1645 et 1647, les responsables de la Société de Notre-Dame pensent déjà abandonner le rêve de fondation d'une société chrétienne métissée à Montréal. L'idée d'une société calquée sur des valeurs évangéliques de l'Église primitive se bute très tôt à la dure réalité du monde colonial. Depuis sa fondation, la Société a dû essuyer la critique de réformateurs français qui voient tout projet d'évangélisation à l'étranger comme une concurrence à l'effort missionnaire déployé à l'intérieur même du royaume. Aussi, les Associés en France, pragmatiques et versatiles, négligent le projet de Montréal pour embrasser d'autres œuvres à caractère social et charitable, privant du coup la colonie de ressources monétaires et humaines fort précieuses.

De plus, les Amérindiens ne sont pas de grands enfants, comme on le croyait jadis, qu'il suffit de côtoyer pour évangéliser. Enfin, les engagés, préoccupés davantage par leur survie quotidienne et leur sécurité, adhèrent de moins en moins au prosélytisme des fondateurs de la Société de Notre-Dame. Les responsables de la Société optent finalement pour un mode de développement colonial par concession de lots aux colons d'origine française. Les premières censives sont concédées à partir de 1648. Une ferme seigneuriale et deux moulins à vent sont construits. Or, la reprise de la guerre contre les Iroquois, à partir de 1650, le climat de peur qui s'installe à nouveau et le retour en France de plusieurs engagés retardent la plupart des initiatives de développement seigneurial, menaçant même l'avenir

de l'établissement. La Société de Notre-Dame étant gravement endettée, il faudra finalement l'ingéniosité et la générosité de Jeanne Mance, qui avance les fonds destinés à doter son hôpital, pour recruter de nouveaux engagés et assurer la survie de Ville-Marie.

En dépit des difficultés rencontrées, la petite colonie connaît tout de même d'heureuses réalisations. Jeanne Mance fonde un premier hôpital vers 1645 et les premières religieuses hospitalières de La Flèche viennent s'installer dans la colonie, en 1659. En 1658, Marguerite Bourgeoys aménage une salle de

classe dans une étable abandonnée et fonde la Congrégation de Notre-Dame l'année suivante. Maisonneuve recrute des sulpiciens en France, qui prendront la relève des missionnaires jésuites, en 1657, pour la desserte de Ville-Marie et mettront progressivement en place les premiers fondements d'une paroisse.

Malgré tout, à la fin de la décennie 1650, la Société demeure lourdement endettée et le nombre de ses membres actifs diminue dangereusement. Sa disparition apparaît alors inévitable.

En 1663, les derniers membres de la Société de Notre-Dame et Alexandre

Le Ragois de Bretonvilliers, successeur de M. Olier à la tête des sulpiciens, négocient les termes d'une donation de l'île de Montréal au Séminaire Saint-Sulpice de Paris. Le 9 mars, l'acte est signé et la Société définitivement dissoute. En échange, le supérieur de Saint-Sulpice éponge à même sa fortune personnelle l'ensemble des dettes contractées par la Société qui s'élève à près de 130 000 livres.

La prise de possession de la seigneurie par les sulpiciens marque un nouveau départ pour Montréal. La conjoncture coloniale de la décennie 1660 et la gestion rigoureuse de l'île et de sa bourgade par les nouveaux seigneurs accentuent le développement économique, politique et religieux de Montréal. Ce qui avait été autrefois un petit poste voué uniquement à l'évangélisation des autochtones devient, à la fin du XVII^e siècle, le centre du commerce des fourrures et le pivot diplomatique de la Nouvelle-France. ■

Stéphan Martel est historien et archiviste au Musée Marguerite-Bourgeoys.

Pour en savoir plus :

Jean-Rémi Brault (éd.). *Les origines de Montréal. Actes du colloque organisé par la Société historique de Montréal*. Ottawa, Leméac, 1993, 280 p.

Marie-Claire Daveluy. *La Société de Notre-Dame de Montréal, 1639-1663. Son histoire, ses membres, son manifeste*. Montréal-Paris, Fides, 1965, 326 p.

François Dollier de Casson. *Histoire du Montréal*, Marcel Trudel et Marie Baboyant (éd.). Lasalle, Hurtubise HMH, 1992, 342 p.

Jean-Pierre Gutton. *Dévots et société au XVII^e siècle. Construire le ciel sur la terre*. Paris, Belin, 2004, 220 p.

Yves Landry (dir.). *Pour le Christ et le Roi. La vie au temps des premiers Montréalais*. Montréal, Libre Expression-Art Global, 1992, 320 p.

Marcel Trudel. *Histoire de la Nouvelle-France. III. La seigneurie des Cent-Associés. La Société*. Montréal, Fides, 1983, 669 p.

Barthélémy Vimont. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1643*. Montréal, Éditions du Jour, [1972], 83 p.



Portrait d'Alexandre Le Ragois de Bretonvilliers, p.s. Il fut le dernier directeur de la Société de Notre-Dame avant sa dissolution, en 1663. Il acquiert, au nom de sa communauté, la seigneurie de l'île de Montréal. (Coll. des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Photo : Christine Guest/MBAM).

VISIONS, SONGES ET APPARITIONS EN NOUVELLE-FRANCE AU XVII^E SIÈCLE

par Stéphan Martel

Les sources de la Nouvelle-France témoignent ici et là d'événements pour le moins surprenants, étranges : prodiges, apparitions mystérieuses, pressentiments, visions et songes surnaturels, possessions et autres diableries. Que peut faire l'historien de tels récits qui cadrent difficilement dans le schème d'une explication rationnelle des événements du passé? Doit-il les reléguer au domaine folklorique, les ignorer en prétextant qu'ils étaient le fruit d'une imagination trop fertile? Ou doit-il, au contraire, tenter de comprendre la signification qu'on accordait jadis à ces phénomènes?

Des expériences surnaturelles comme les songes, les visions et les apparitions que relataient les missionnaires et les colonisateurs en Nouvelle-France méritent qu'on s'y attarde puisqu'elles faisaient partie de leur système de croyances.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LES MANIFESTATIONS VISIONNAIRES

Les manifestations visionnaires sont des phénomènes qui remontent à la nuit des temps et apparaissent dans toutes les religions. Nous regroupons sous cette dénomination trois types d'expériences surnaturelles : les visions, les songes et les apparitions. La vision est une manifestation mentale de réalités invisibles à l'homme et qui se présente à l'état de veille. Les songes surnaturels, qui sont une sous-catégorie de la vision, se produisent évidemment durant le sommeil. Les apparitions sont des manifestations tangibles d'un esprit dans notre réalité. Contrairement à la vision, elles peuvent affecter la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher. Ces trois phénomènes ont pour



Le cauchemar de Füssli illustre bien les croyances anciennes aux incubes (démons) qui profitent du sommeil pour provoquer les cauchemars et aviver les désirs sexuels. (Johann Heinrich Füssli, *Le cauchemar*, 1781, Institute of Fine Arts, Detroit, Wikimedia Commons).

point commun de mettre en contact l'être humain avec les forces qui habitent l'au-delà, des entités bénéfiques ou maléfiques qui se manifestent ici-bas pour délivrer un message.

L'Église catholique n'a jamais nié l'existence des manifestations visionnaires, mais a toujours affiché à leur égard une attitude ambivalente qui oscillait entre la condamnation et l'approbation. Depuis l'Antiquité, des penseurs chrétiens comme Jérôme de Stridon, Augustin d'Hippone, Grégoire le Grand et Thomas d'Aquin ont réfléchi sur la nature des manifestations visionnaires. Ils ont proposé des typologies, des systèmes

de classification, afin de comprendre leurs causes et leurs fonctions, mais également pour départager les visions surnaturelles authentiques des hallucinations, les songes inspirés des rêves que pourrait causer une banale digestion difficile. Tous considéraient les manifestations visionnaires comme une voie privilégiée de Dieu et de ses émissaires pour communiquer avec les hommes. Mais elles étaient également utilisées, croyait-on, par les esprits maléfiques. Les théologiens considéraient le corps humain comme un système ouvert aux forces occultes. En effet, celles-ci avaient la capacité d'agir sur les organes et l'imagi-

nation de façon à provoquer des visions. De leur côté, les récits d'apparitions de morts posaient de sérieux problèmes théologiques, surtout en l'absence du concept de purgatoire (apparu seulement vers le XIII^e siècle). Était-il possible aux défunts de sortir temporairement du paradis ou des enfers et d'apparaître aux vivants pour leur demander des prières? Ou n'était-ce pas plutôt un ange ou un démon qui prenait l'apparence d'un proche décédé? On s'expliquait mal aussi qu'un esprit puisse s'attacher obstinément à des lieux, hantant les maisons et effrayant les vivants. L'attitude du clergé à l'égard des revenants est demeurée à travers les siècles particulièrement complexe, voire ambivalente.

Aussi, cette méfiance de l'Église face à de tels phénomènes allait de pair avec son combat, depuis le III^e siècle au moins, contre toutes pratiques divinatoires telles que l'interprétation des rêves (oniromancie) ou la consultation des morts (nécromancie).

Pour leur part, les missionnaires qui œuvrèrent en Nouvelle-France apportèrent dans leur bagage culturel et religieux cette conception millénaire du phénomène visionnaire.

LES MANIFESTATIONS VISIONNAIRES EN NOUVELLE-FRANCE

L'Église de France au XVII^e siècle était appelée à des changements en profondeur : ce fut la réforme catholique ou contre-réforme pour faire face à la réforme protestante. L'élite religieuse catholique d'alors était convaincue de la nécessité de convertir les protestants, de réformer le clergé, d'améliorer l'enseignement religieux de la population du royaume, puis de gagner les nations étrangères païennes au catholicisme. D'où le formidable déploiement de campagnes missionnaires dans les provinces françaises et dans les régions lointaines, en Extrême-Orient comme en Amérique. Les missionnaires se percevaient alors comme les troupes de choc de la réforme catholique, des instruments au service de Dieu pour convertir les peu-



Un matin à son réveil, Marguerite Bourgeoys voit devant elle une « grande femme habillée de blanc », la Vierge Marie. Cette vision la rassure dans sa vocation pour la Nouvelle-France. (Illustration tirée de É.-M. Faillon, *Vie de la sœur Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Villemarie en Canada...*, tome 1, Villemarie, Chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1853).

ples païens et mettre fin, répétait-on, au règne de Satan. Cet état d'esprit de conquête spirituelle laissait une large place au merveilleux et au miraculeux, à l'action de Dieu et du Diable ici-bas. Visions et songes surnaturels parsèment ainsi les écrits des missionnaires.

En Nouvelle-France, les évangélistes concevaient les manifestations visionnaires comme un dialogue entre l'au-delà et l'ici-bas. Elles apportaient à leurs bénéficiaires une connaissance des choses cachées, leur permettaient d'anticiper un événement à venir, de connaître les circonstances d'un décès,

le remède d'une maladie ou l'état spirituel d'un individu. Catherine de Saint-Augustin, hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, aurait eu de nombreuses visions (la Vierge Marie, la cité mariale, les saints Michel et Joseph, Jean de Brébeuf, etc.), à tel point que le jésuite Paul Ragueneau, son biographe, la considérait comme une prophétesse digne des célèbres visionnaires du Moyen Âge. Elle « a eu, disait-il, très souvent connoissance de l'intérieur de diverses personnes », elle a reçu des révélations qui lui ont fait « connoître des choses futures & esloignées, qui sont arrivées comme elle les



Frontispice illustrant la *Vie de mère Catherine de Saint-Augustin* de Paul Ragueneau. (Bibliothèques des livres rares et collections spéciales, Université de Montréal).

avait prévu ». On lui prêtait la capacité d'intercéder auprès de Dieu en faveur d'un individu en état de damnation. Bien des évangélisateurs avaient la certitude d'être investis d'une mission divine. À un moment précis de leur vie, ils se sentaient appelés à embrasser une mission que Dieu leur offrait d'entreprendre. C'est souvent au cours d'un rêve ou lors d'une vision surnaturelle que la rupture dans le cours normal de leur existence était consommée. Ce serait par un rêve que Marie de l'Incarnation aurait appris, en 1633, sa vocation pour la Nouvelle-France. Elle racontait que la Vierge Marie et l'Enfant-Jésus lui montrèrent dans son sommeil une forêt étendue remplie de brouillard. L'année suivante, l'ursuline se

remémora la vision onirique dont elle n'avait pas compris d'abord la signification, ni la portée, réalisant finalement que Dieu lui commandait d'établir « une Maison à Jésus et à Marie » en Nouvelle-France pour évangéliser les Amérindiens. Évidemment, ces phénomènes surnaturels octroyaient à leurs bénéficiaires un grand pouvoir sur leurs pairs, surtout si les autorités religieuses reconnaissaient en ces manifestations la main de Dieu. Marie de l'Incarnation eut bien sûr à souffrir la réprobation, voire le sarcasme, des autorités religieuses de Tours pour un projet considéré d'abord comme insensé. C'est en 1635 qu'elle convainquit finalement son directeur spirituel de son élection divine au moment où

elle lui narra le rêve mystérieux dont elle avait bénéficié deux ans plus tôt. Le prêtre ne pouvait que difficilement s'opposer à ce projet, surtout s'il s'avérait venir de Dieu. L'ursuline reçut finalement les autorisations et les appuis nécessaires et put quitter la France pour fonder un couvent d'ursulines à Québec.

De la même façon, les récits de songes surnaturels et de visions dans les écrits de la Nouvelle-France légitimaient l'œuvre des missionnaires. En rapportant ces phénomènes étranges dans leurs écrits, les Jésuites ne trouvaient-ils pas un moyen efficace de convaincre les lecteurs de la nature divine de leur travail? Dans la *Relation* de 1650, par exemple, Jérôme Lalemant affirmait qu'un ange accompagnait parfois le jésuite Charles Garnier lorsqu'il assistait les moribonds autochtones : « Des sauvages qu'il alloit assister à l'heure de la mort l'ont vu accompagné d'un jeune homme, disoient-ils, d'une rare beauté et d'un éclat majestueux, qui se tenoit à son costé [...] ». La présence angélique, visible seulement des Autochtones à en croire le chroniqueur, entourait la conversion du moribond d'une aura de sacralité.

Or, les autorités religieuses se méfiaient de l'ascendance morale et spirituelle des visionnaires sur la société. Évêques et curés ont toujours cherché à contrôler ces expériences surnaturelles pour en limiter les possibles débordements. En 1691, Marguerite Tardy, sœur de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, affirmait recevoir des révélations d'une religieuse du purgatoire qui l'engageait à réformer les communautés de la ville. Elle gagna à son projet plusieurs de ses consœurs, mais aussi des sulpiciens et quelques hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Les conspirateurs tentèrent de démettre Marguerite Bourgeoys et François Dollier de Casson du supériorat de leur communauté respective. Ils voulurent fusionner les communautés religieuses de Montréal en une seule et influencer l'évêque de Québec pour qu'il excommunie le gouver-

neur Louis de Buade, comte de Frontenac, qu'ils considéraient comme un grand pécheur. Cette crise mystique fut bien prête d'avoir des incidences graves dans la sphère politique. Il fallut toute la diligence et la fermeté de Louis Tronson, supérieur des Sulpiciens de Paris, pour briser la cabale. La visionnaire et ses émules sulpiciens furent rappelés en France.

L'étude des visions et des songes surnaturels donne accès aux historiens à l'importance des missionnaires, nous fait comprendre leurs attentes, leurs angoisses et leurs espérances. Parfois, ces phénomènes surnaturels rassurent l'individu dans un moment de détresse psychologique ou spirituelle. Accusé de propager une maladie qui décimait les Hurons, Jean de Brébeuf dut plaider son innocence, le 17 janvier 1641, devant une assemblée huronne; il en allait de sa vie et de celle de ses compagnons. La veille, il fit un songe mystérieux qu'il narrait ainsi : « j'avais l'impression que j'étais avec le bienheureux P[ère] Coton, qui me dit devoir le lendemain plaider devant les juges; et je lui dis alors que moi aussi, dans les jours prochains, j'aurais à plaider [...] ». Assuré de la visite de Pierre Coton (célèbre prédicateur jésuite, décédé en 1626), Brébeuf tire de ce rêve une leçon qui le rassure : « Me réveillant, j'estimai que le bienheureux Père me serait propice et m'aiderait à plaider ma cause ».

L'ACTION DU DIABLE EN NOUVELLE-FRANCE

En venant en Amérique, les missionnaires avaient la conviction profonde d'œuvrer à la destruction de l'empire de Satan et d'étendre le royaume de Dieu. Leurs écrits témoignent de cette lutte spirituelle contre l'esprit du mal. Les démons usaient des visions, des songes et des apparitions pour détruire l'œuvre missionnaire : ils suscitaient l'effroi, alimentaient les désirs, brouillaient les repères de l'imagination. Par exemple, le Diable serait apparu une nuit à Marie de l'Incarnation à Tours, au pied de son lit, lui montrant « sa langue longue et épouvanta-

ble ». Jean de Brébeuf crut voir des démons sous la forme de quatre énormes chiens qui le surveillaient quotidiennement, assis « derrière le pignon de la maisonnette » de la mission de Sainte-Marie au cœur de la Huronie.

Satan est un maître en illusion qui s'amuse aux dépens des religieux, leur faisant « prendre le faux pour le vrai, et leur faisant croire que ce qui est vrai est faux ». Paul Raguenaud affirmait que les démons sont apparus maintes fois à Catharine de Saint-Augustin « dans l'apparence de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de l'Ange-Gardien, de son Conducteur celeste le Père de Brébeuf, de ses Directeurs & Confesseurs, pour la surprendre enfin, s'ils eussent pu [...] ». En brouillant la réalité, en effaçant tout point de repère, le Diable éprouvait les vertus des religieux, les incitait pernicieusement au péché.

Enfin, les sources de la Nouvelle-France rapportent des phénomènes inquiétants dont il était difficile pour les religieux d'expliquer l'origine ou la cause. Les jésuites, par exemple, durent exorciser, en 1660, la demeure de Robert Giffard infestée par des esprits. L'hôpitalière de Montréal Marie Morin raconte, pour sa part, que leur couvent était hanté par un « méchant esprit qui courait la nuit d'une plasse à l'autre, tantôt comme un homme sans teste qui marchait dans le dernier estage de fenestre en fenestre, une grosse chandelle en sa main ». Les phénomènes de hantise dans les sources de la Nouvelle-France témoignent de la vivacité des croyances aux revenants issues de traditions populaires et que partageait bien volontiers le clergé colonial.

Bref, les manifestations visionnaires faisaient partie des croyances religieuses des évangélisateurs. Elles leur permettaient de donner un sens à leur apostolat et à leurs sacrifices quotidiens. Leur



Louis Tronson, troisième supérieur des Prêtres de Saint-Sulpice de Paris. Le sulpicien se méfiait des manifestations surnaturelles. Son attitude illustre les changements de mentalité du clergé à l'égard des mystiques et des dévots en France, à la fin du XVII^e siècle. (Tiré de Louis Bertrand (éd.), *Correspondance de M. Louis Tronson, troisième supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice*, tome 1, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1904).

étude nous fait découvrir l'univers intérieur des missionnaires, nous révèle leurs désirs, leurs attentes, leurs peurs. Le rôle de l'historien n'est pas de juger la véracité ou la fausseté des visions, des songes et des apparitions, mais de comprendre la nature de ces croyances et le rôle qu'elles ont joué dans l'histoire coloniale. ■

Stéphan Martel est historien et archiviste au Musée Marguerite-Bourgeoys.

Pour en savoir plus :

Dominique Deslandres. *Croire et faire croire. Les missions françaises au XVII^e siècle*. Paris, Fayard, 2003, 633 p.

Stéphan Martel. *Providence divine et diable trompeur : représentations des manifestations visionnaires chez les religieux et les religieuses en Nouvelle-France (de 1612 à 1724)*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004, 198-XLVII p.

UN SORCIER SUR LE BANC DES ACCUSÉS LA RAISON À L'ASSAUT DE LA SORCELLERIE

par Jonathan Fortin

Montréal, 1742. Des bruits courent au sujet d'un sorcier faisant appel aux puissances diaboliques. Cet homme, François-Charles Havard de Beaufort, est accusé de sorcellerie par de nombreux habitants. On a vu ce soldat en garnison à Montréal brûlant un crucifix devant les yeux ébahis de la population. À une époque où les paysans sont abreuvés de superstitions – prières pour la pluie, prières pour les récoltes, culte des saints –, la sorcelle-

rie apparaît comme toute naturelle pour expliquer ces gestes à la population. Cependant, cette accusation n'a rien pour convaincre les grands magistrats et les autres membres de l'élite coloniale. La pensée de ces derniers étant largement imprégnée des idées des Lumières, il va de soi que ceux-ci rejettent cette accusation de sorcellerie. Pour eux, les bûchers sont éteints et le resteront.

LA CHASSE AUX SORCIÈRES ET LA SORCELLERIE AU XVII^e SIÈCLE

Pour bien comprendre l'univers des superstitions et de la sorcellerie en Nouvelle-France, il importe de saisir le contexte européen. Bien que la majorité des gens associent encore aujourd'hui les grandes heures de la chasse aux sorcières au Moyen Âge, c'est aux XVI^e et XVII^e siècles que se déroulent les plus grandes croisades contre la sorcellerie. Plusieurs dizaines de milliers de femmes accusées de sorcellerie sont alors brûlées vives partout en Europe afin de combattre les vieilles superstitions et d'imposer la religion catholique dans les campagnes mais, aussi, pour affirmer le pouvoir du roi et centraliser l'État. Certains historiens estiment même que c'est davantage pour renforcer le pouvoir royal dans les campagnes que pour réaffirmer la prédominance de l'Église catholique qu'ont lieu ces chasses aux sorcières. La sorcière est alors la clef de voûte du monde rural. Elle possède de vastes connaissances en herboristerie et dans le domaine de la médecine. On craint ses sortilèges et on la croit capable de commettre le bien et le mal...



Le XVII^e siècle est marqué par une croisade contre les superstitions. L'Église se sert de l'imprimé pour les combattre et on peut voir de nombreux religieux, tout le long du siècle, écrire des livres pour vilipender les pratiques superstitieuses de leurs ouailles. (Source : Pierre Frens, Frontispice de : *Institution catholique où est déclarée et confirmée la vérité de la foy contre les hérésies et superstitions de ce temps*, Estampe, 1624, Gallica.dnf.fr/Bibliothèque nationale de France, www.gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8401981).

à l'image de Dieu. Il n'y a qu'à penser aux sages-femmes qui, en raison de leurs connaissances et de leur contrôle important sur les naissances, inquiètent et sont couramment accusées de sorcellerie à cette époque. La sorcière est donc au cœur des sociétés rurales et, par conséquent, un ennemi à combattre pour instaurer la vraie foi catholique qui, il faut le dire, n'avait pénétré dans les campagnes qu'en surface auparavant. C'est vrai pour la France, mais



C'est vers la fin du Moyen Âge que les théologiens et les démonologues font de la sorcière un être diabolique. On se met alors à la représenter comme une vieille femme avec un balai, outil avec lequel elle se rend à des cérémonies diaboliques lors de la journée du sabbat. (Source : Albrecht Dürer, *La sorcière*, gravure, vers 1500, Gallica/Bibliothèque nationale de France, www.gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b69512645).

aussi pour la Nouvelle-France, où il faut attendre longtemps avant de voir l'apparition de paroisses et l'arrivée de curés dans les campagnes. Encore au début du XVIII^e siècle, dans la vallée laurentienne, bon nombre de noyaux villageois doivent se contenter de la visite de missionnaires pour animer la vie religieuse.

SUPERSTITIONS ET SORCELLERIE EN NOUVELLE-FRANCE

Au XVII^e siècle, la croyance aux maléices demeure courante au sein de la population. Plusieurs cas intéressants en témoignent en France comme en Nouvelle-France. *Les Relations des Jésuites*, par exemple, relatent en 1639 qu'une femme malade croit qu'elle guérira si elle porte un trousseau de clés autour du cou. En 1656, lors du mariage de Pierre Gadois et de Marie Pontonnier en la paroisse Notre-Dame de Montréal, un prétendant use quant à lui de sorcellerie pour témoigner de son mécontentement d'avoir été écarté. En effet, l'amoureux déçu, René Besnard, dit Bourjoly, se venge en affirmant être un sorcier et avoir « noué l'aiguillette » de Pierre Gadois. Dans les circonstances, le couple décide de se séparer puisque le sortilège rend l'époux impuissant et le mariage caduc. Loin de constituer un cas isolé, cette histoire illustre bien que la peur des sortilèges est fort répandue dans la colonie. Heureusement pour Gadois et Pontonnier, le « sorcier » Bourjoly est condamné à l'exil de Montréal, et les anciens époux se remarient chacun à un autre partenaire après l'annulation de leur mariage pour finalement avoir tous deux beaucoup d'enfants!

Si ces pratiques superstitieuses apparaissent condamnables aux yeux des évêques et des communautés religieuses et que ces derniers se montrent sceptiques face à ces croyances, ils demeurent



La Bibliothèque bleue fait son apparition au début du XVII^e siècle, à Troyes, capitale de la Champagne. Cette région est alors l'une des plus alphabétisées de France. Cette forme de littérature répond ainsi à un besoin de la population en offrant des livres à prix modiques. Ces livres, imprimés sur du papier bleu de piètre qualité, sont distribués par des colporteurs comme on le voit ci-dessus. (Anonyme, *Colporteur de livres*, Anciens cris de Paris, gravure sur bois, Bibliothèque nationale de France, XVI^e siècle, www.classes.bnf.fr/livre/grand/080.htm).

somme toute tolérants. En effet, l'attitude du clergé envers les superstitions en Nouvelle-France oscille entre tolérance et condamnation aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il n'y a jamais eu dans la colonie de grandes chasses aux sorcières comme ce fut le cas en France et en Nouvelle-Angleterre et, plus spécifiquement, à Salem. Le clergé de la Nouvelle-France donne plutôt des solutions à la population pour apaiser ses peurs. De ce fait, on peut dire qu'il y a un meilleur encadrement que dans certaines régions de France où de nombreuses sorcières sont toujours exécutées (principalement par noyade et par crémation) au XVII^e siècle.

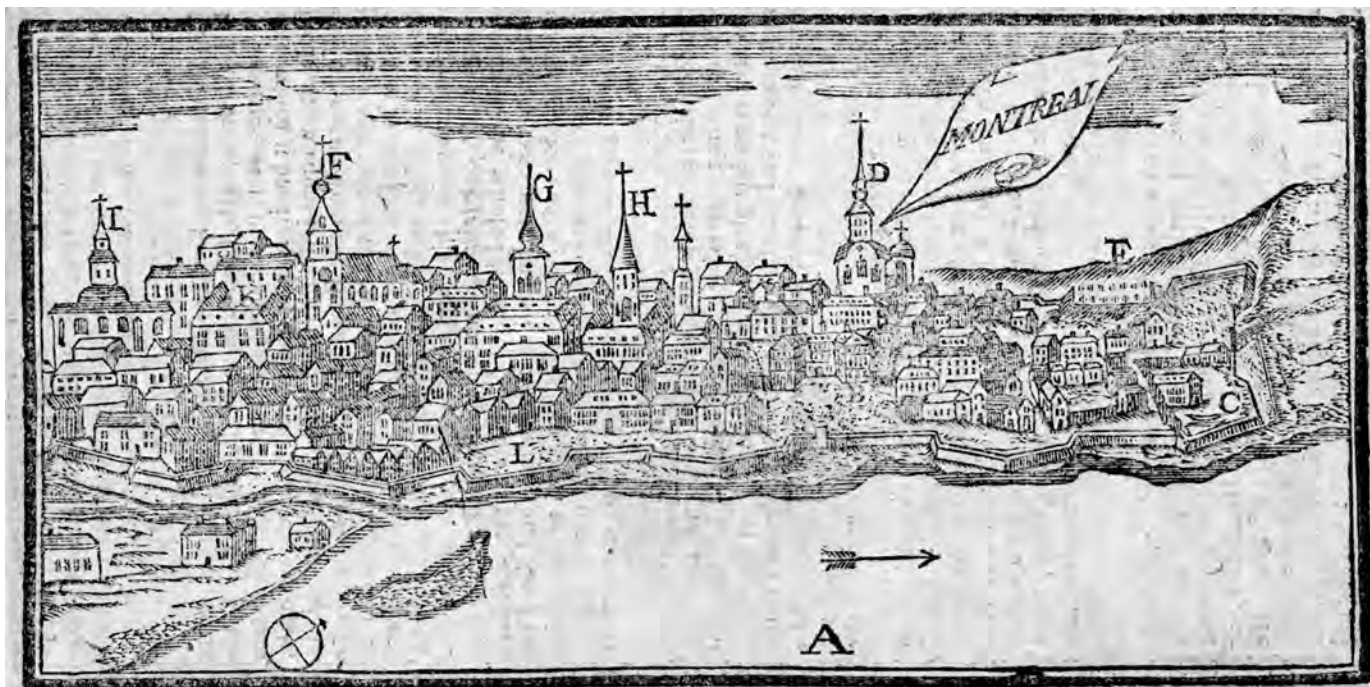
UNE CULTURE POPULAIRE ET UNE CULTURE DES ÉLITES?

Existe-t-il toutefois une différence entre les croyances de la masse paysanne et celle des élites? La question est plus

complexe qu'il n'y paraît. En France, les paysans ne s'abreuvent pas seulement de superstitions et de magie. Certains lisent aussi des textes que les membres de l'élite possèdent par le biais de la Bibliothèque bleue. Grâce à un réseau de colporteurs parcourant le territoire français, la populace a accès à certains classiques de la littérature, tronqués et adaptés pour eux par des éditeurs soucieux de diffuser leur production. Affirmer qu'il existe deux cultures distinctes, l'une populaire et l'autre élitiste, est donc faux. Par contre, il existe des démarcations et des nuances entre les deux. Ainsi, une femme ou un homme du peuple est plus enclin à croire aux superstitions, souvent millénaires et d'origines païennes, que le magistrat qui baigne dans les idées des Lumières prônant la raison.

On peut aussi observer une évolution dans la pensée des élites à partir de la fin du XVII^e siècle tant en France que de ce côté-ci de l'Atlantique. Alors qu'en 1661 M^{gr}

François de Laval croit un homme coupable d'utiliser la magie pour répandre une épidémie et qu'en 1684, Michel Le Neuf, sieur de La Vallière, menace de transpercer de son épée Jean Campagna accusé de sorcellerie, bien vite les autorités changent d'attitude. Celles-ci, tant ecclésiastiques que laïques, se montrent de plus en plus sceptiques face à la sorcellerie, tandis que le peuple continue à y croire. Ces accusations sont surtout proférées en temps d'épidémie ou contre des voisins envers qui on éprouve des soupçons... et pourquoi pas, un peu de jalousie. Malgré tout, les officiers de justice ne participent plus à ces accusations de sorcellerie et la majorité des personnes accusées de tels crimes sont blanchies, parfois avec réparation. L'affaire Tardy – du nom d'une religieuse prétendant parler aux âmes du purgatoire au début des années 1690 – témoi-



La ville de Montréal a été le théâtre de plusieurs événements en lien avec la sorcellerie et le mysticisme. C'est d'ailleurs là que se déroule l'affaire Tardy qui montre bien que les élites sont détachées des croyances du peuple. En effet, le gouverneur Frontenac n'a jamais cru en ces voies de l'au-delà. Même un des trois sulpiciens – La Colombière – qui affirme croire aux dires de sœur Tardy le fait vraisemblablement plutôt par carriérisme. (*Plan of Montreal*, 1760, Philadelphie, imprimé par W. Dunlap, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, www.services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0003906486).

gne bien de ce changement d'attitude envers la superstition chez les instances religieuses. Seuls trois sulpiciens et quelques hospitalières croient les dires de sœur Tardy. En France, les autorités ont tôt fait de dire qu'il faut écouter les voix de la raison, plutôt que celles de cette femme. On peut également constater que les élites, à cette époque, se détournent en partie de la dévotion religieuse assidue. En 1749, par exemple, Élisabeth Bégon rapporte que les notables de Montréal ne se privent pas de faire « de belles souleries » lors du carême même si M^{gr} Henri-Marie Dubreil de Pontbriand demande à la population de renoncer à ces plaisirs pendant cette période de l'année. Plusieurs membres de l'élite cherchent davantage des prêtres indulgents chez qui ils pourront trouver l'absolution plutôt qu'à faire pénitence à la veille de Pâques comme le prescrit l'Église.

L'AFFAIRE BEAUFORT ET LA PROFANATION D'UN CRUCIFIX

L'affaire Beaufort témoigne également de ce changement d'attitude, mais aussi

des limites qu'il ne faut pas enfreindre dans la société de l'époque. Cette histoire de profanation débute avec le vol d'une somme d'argent à Charles Robidoux, cordonnier, en juin 1742. Ce dernier, dans l'espoir de retrouver l'argent volé, fait appel à un militaire, François-Charles Havard de Beaufort. Ce dernier avait déjà tenté de retrouver une bague volée à une dame quelques années auparavant en usant de rituels mystérieux. Le 29 juin 1742, Beaufort se rend donc avec huit ou dix personnes dans une maison où « il eut recours à des secrets qu'il se servit d'un crucifix qu'il profana et brula ». Beaufort use alors d'un livre saint et de nombreux autres outils associés au monde occulte (miroir, chandelles, « poudre à tirer », etc.) pour mener à bien un rite qui, au dire des témoins, semble tenir de la sorcellerie. Puis, Beaufort oint un crucifix d'huile à trois de ses extrémités et le fait brûler. Grâce à ce rituel, il affirme pouvoir faire apparaître le visage du voleur dans un miroir. La crémation du crucifix choque de nombreux habitants, mais surtout les

membres du clergé qui vont tout faire pour réparer l'affront à travers de nombreux rites religieux. Les autorités judiciaires font même arrêter Beaufort et quelques-unes des personnes présentes lors du rituel. On les accuse d'« avoir profané les paroles du Nouveau Testament ainsi que la Représentation de Jésus Christ crucifié, en faisant servir l'un et l'autre à des pronostications et autres usages profanes et illicites ». Beaufort se dissocie alors de toute pratique occulte. Lors de son procès, il affirme que les différents rituels qu'il a accomplis n'étaient que des astuces, telles des tours de cartes, pour « intimider le menu peuple dans les choses graves et [pour] découvrir les auteurs du vol ». L'accusé ajoute également que la crémation du crucifix ne s'inscrivait pas dans un rituel magique, mais visait simplement à effrayer les personnes présentes pour inciter le coupable à se dévoiler. Beaufort est toutefois condamné aux galères pour cinq ans, mais voit sa peine commuée à trois ans par le Conseil supérieur moyennant l'ajout de peines corporelles.

La population n'était-elle là que par divertissement ou voyait-elle vraiment de la sorcellerie dans ces stratagèmes? Selon la femme dudit Larose, qui « traitait [Beaufort] de sorcier » publiquement, certaines personnes semblent véritablement croire à la sorcellerie au sein des classes populaires à l'époque. Cependant, si les autorités sont peu enclines à prêter foi à de telles allégations, pourquoi condamner Beaufort aux galères et à des peines corporelles? La réponse est simple : à une époque où le droit naturel, soit la justice de Dieu, occupe encore une place importante dans le système judiciaire, profaner un crucifix ne peut être toléré. De plus, un édit royal de 1682 vient clairement affirmer que s'il n'est désormais plus dans les usages de condamner un individu à mort pour sorcellerie, la profanation d'objets saints, comme la Bible ou le crucifix, demeure passible de la peine de mort. Pour les élites coloniales,

Havard de Beaufort est un faux sorcier parmi tant d'autres qui abuse de la naïveté de la population. Les autorités ne partagent pas plusieurs croyances des classes populaires et ne voient plus en la sorcellerie un moyen d'expliquer certains phénomènes étranges. Nous sommes, après tout, à l'époque où les penseurs des Lumières ridiculisent le clergé qui fait des ordalies et des procès contre les animaux.

En somme, plus on avance dans les XVII^e et XVIII^e siècles, moins les élites semblent enclines à voir dans la sorcellerie une réponse juste pour expliquer les mystères de ce monde. Cela se voit à travers les condamnations au terme des procès, mais aussi dans la correspondance du clergé et des élites. Le cas de Havard de Beaufort témoigne toutefois du fait que la croyance à la sorcellerie et aux superstitions persistent dans la population. Il démontre aussi que les élites et la justice se détour-

nent de ces croyances; la seule erreur du « sorcier », aux yeux du tribunal, est d'avoir profané un objet sacré, et c'est ce qui lui vaut l'exil et des châtiments corporels. ■

Jonathan Fortin est étudiant en histoire à l'Université de Sherbrooke.

Pour en savoir plus :

Marie-Aimée Cliche. *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France : comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 354 p.

André Lachance. « Havard de Beaufort, François-Charles ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003. www.biographica.ca/fr/bio/havard_de_beaufort_francois_charles_3F.html.

Ollivier Hubert. *Sur la terre comme au ciel. La gestion des rites par l'Église catholique du Québec (fin XVII^e - mi XIX^e siècle)*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, 341 p.



LA CULTURE EN REVUES

ARTS VISUELS | CINÉMA | CRÉATION LITTÉRAIRE | CULTURE ET SOCIÉTÉ | HISTOIRE ET PATRIMOINE
LITTÉRATURE | THÉÂTRE ET MUSIQUE | THÉORIES ET ANALYSES

sodep
Société de développement
des périodiques
culturels québécois

LES REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES
WWW.SODEP.QC.CA

PROMENADE DANS LE FONDS DU MONTREAL BOARD OF TRADE

Lors d'une conversation avec l'archiviste de HEC Montréal, j'ai appris que son service conservait les papiers de la Chambre de commerce de Montréal et du Montreal Board of Trade. J'ai donc décidé d'explorer le fonds du Board of Trade afin de mieux connaître son potentiel en tant que témoin de l'histoire économique. J'ai commencé avec l'année 1914, puis je suis passé à 1929-1930 pour revenir à 1906, puis 1928. J'ai fait la navette entre les procès-verbaux de l'exécutif et les délibérations du conseil. Après quelques visites, je ne peux prétendre avoir maîtrisé le sujet. Cependant, j'en sais assez pour dire que ce fonds vaut le détour.

Le Board of Trade est un organisme qui représente le milieu des affaires anglophones de Montréal. Les francophones se regroupent surtout au sein de la Chambre de commerce, quoiqu'on en trouve quelques-uns au sein du Board, par exemple, en 1914, Joseph Tremblay, chef des pompiers de Montréal. Le Board est composé d'un exécutif, d'un conseil et de comités répartis parfois par secteurs économiques parfois par secteurs d'intérêts. Le *shipping interest*, qui s'occupe des questions de navigation sur le fleuve et dans le port de Montréal figure parmi les comités les plus importants. Le Board est jaloux de son statut. En 1914, un groupe d'hommes d'affaires italo-canadiens proposent de mettre sur pied une chambre de commerce italienne à Montréal. Le Board n'appuyait pas l'idée. On était d'avis qu'il ne devait y avoir qu'un seul Board par ville. De cette façon, il passait sous silence le fait qu'il y avait déjà deux chambres de commerce à Montréal : l'une pour les anglophones, l'autre pour les Canadiens français. Les membres du Board s'intéressent à tout : à des questions d'urbanisme –



L'entrée principale de l'édifice du Montreal Board of Trade, probablement au début des années 1960. (Archives - HEC Montréal, fonds du Bureau de commerce de Montréal, P019-Z1, 0009).

l'entrée d'un parc, la trop grande circulation automobile, les piétons et les tramways au centre-ville, l'enfouissement des fils de téléphone et de télégraphe. On veut aider les personnes dans le besoin. On procède à la cueillette de fonds pour appuyer les victimes d'une

disette au Japon (1906). On vient en aide aux gens de la péninsule de Burin à Terre-Neuve qui ont beaucoup souffert des effets d'un tsunami catastrophique qui a emporté maisons, quais et bateaux de pêche et fait 27 morts, en novembre 1929. Au même moment,

après un échange avec la Big Sisters Association, on demande aux autorités civiles de fournir des lieux de détention adéquats pour jeunes contrevenants en attente de leur procès à la cour juvénile. De l'avis du Board, la pratique d'héberger les filles à la prison des femmes et les garçons à l'école de réforme n'était pas acceptable. Les mauvaises fréquentations pouvaient corrompre les jeunes. Par ailleurs, il n'y avait même pas de salle de récréation dans l'édifice.

À la manière d'un conseil de ville ou de fabrique, mais sans aucun mandat formel, le Board se préoccupe de tout ce qui touche de près ou de loin ses électeurs, les milieux d'affaires. Le gouvernement du Québec propose, en 1909 ou 1910, d'obliger les grandes compagnies publiques à rédiger leurs contrats dans les deux langues. La mesure n'est pas nécessaire, croit le Board, et il pourrait engendrer d'importants coûts. Le projet de loi « *is an interference with private rights* », déclare le conseil, le 23 mars 1910. Les vraies affaires, à cette époque, devaient se faire seulement en anglais.

Adoptant un point de vue tantôt étroit, tantôt large sur les questions de l'heure, les délibérations du Board sont le reflet d'un contexte. Parfois, on est plongé dans le vif du sujet. Le 12 mars 1918, on se demande si on dispose d'une assurance couvrant les dommages causés par une émeute ou une explosion : l'agitation contre la conscription bat son plein dans le Belle Province. On était à trois semaines de l'émeute contre la conscription à Québec. Dès l'automne 1914, la guerre s'impose auprès des membres du conseil, tous imprégnés de patriotisme. Il faut faire censurer les reportages sur la navigation sur le fleuve afin de priver l'ennemi d'informations stratégiques. On encourage les membres du Board et du public à s'enrôler dans une milice spéciale pour monter la garde au port, le long du canal de Lachine et sur le pont Victoria. En novembre 1914, on se plaint de la présence, dans les rues de Montréal, de milliers d'immigrants venus d'Allemagne ou de l'Empire austro-hongrois. On disait d'eux qu'ils étaient

peu fiables. Il fallait avertir la police et le gouvernement du Canada. On parvient même à obtenir des statistiques précises sur la présence d'étrangers à Montréal : on pouvait dénombrer 2 000 Chinois, 5 à 6 000 Autrichiens, 1 500 Allemands, 3 000 Polonais et 12 000 Italiens. De ce dernier nombre, 5 000 devaient partir bientôt. Il n'en restera que 1 000 qui séjourneront à Montréal durant l'hiver.

Le Board of Trade est une machine efficace qui collige, maîtrise et partage des chiffres. Il est animé par des hommes qui savent compter, mais qui ne sont pas dépourvus de compassion. En février 1930, la crise économique bat son plein. On encourage les autorités à entreprendre d'importants travaux publics – sur le site de la future gare centrale, par exemple – immédiatement et non pas au printemps afin de combattre le chômage. Ils ont une conscience sociale ces gens de bonne famille. Ils ont aussi le goût de se rassembler entre compères, au St. James Club comme au chalet. Pour la fête du Nouvel An, le 31 décembre 1929, on organise un gala sur un thème hawaïen. Le derrière de la scène est décoré d'une représentation du Royal Hawaiian Hotel à Honolulu illuminé par des projecteurs géants. La musique était une gracieuseté de Louis Lemieux et son orchestre. Bien sûr, dans son allocution, le président a évoqué le crash boursier et les moments difficiles, mais il était confiant que l'économie allait rebondir. À la fin, les invités purent partir en paix, car on avait amassé 285 \$ pour le bénéfice de l'Hôpital de Montréal pour enfants et la Old Brewery Mission. Au total, ils étaient 400 pour une fête qui n'attirait que 75 personnes habituellement. Manifestement, on avait besoin de fêter. Pour cette génération, surtout pour ceux et celles qui habitaient de l'autre côté de la track au pied de la pente douce de Westmount ou dans le « Faubourg à m'lasse », l'hiver sera long! ■

John Willis

**Conservateur, histoire économique et
environnementale
Musée canadien de l'histoire**

UNE IMAGE VAUT 1 000 MOTS



Vous cherchez une image?

Contactez-nous
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca
 (418) 656-5040
 pour accéder
 aux trésors photographiques de

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS

LE RÔLE DÉCISIF DE L'OPINION PUBLIQUE AMÉRICAINE DURANT LA GUERRE DE SEPT ANS

La guerre de Sept Ans (1756-1763) a souvent été perçue comme une lutte entre monarques européens s'étendant à l'ensemble du monde. Or, si les enjeux du conflit relèvent avant tout des pouvoirs politiques impliqués, l'opinion publique contribue aussi à en façonner le cours et le dénouement. Ainsi, la priorité donnée aux opérations militaires européennes au détriment des manœuvres nord-américaines par la France est en partie le reflet du sentiment populaire alors que l'enthousiasme et le mécontentement des miliciens canadiens se traduisent tantôt par une série de mouvements spontanés contre les Anglais, tantôt par une difficulté de recruter des forces pour défendre la colonie contre l'envahisseur. L'Angleterre, quant à elle, est loin d'être coupée des préoccupations de ses colonies. Bien au contraire, l'opinion de celles-ci galvanise l'effort de guerre et pousse la mère patrie à s'engager dans le conflit dès 1754.

En effet, les colonies américaines vivent dans une peur perpétuelle en raison du danger que représente la présence française et amérindienne pour leur épanouissement. La presse américaine, souvent par la voix de personnalités politiques influentes, dénonce et décrit régulièrement les incessantes agressions des Français et des Amérindiens. Selon l'imprimeur bostonnais Thomas Fleet, la guerre est même



L'opinion publique au sein des colonies américaines est terrifiée par les attaques amérindiennes. Certains faits divers sont rapportés avec des détails particulièrement sordides. Des exemples comme celui d'Elizabeth Hanson dont les deux enfants ont été scalpés par des Amérindiens frappent l'imaginaire collectif et demeurent dans la mémoire même après cette guerre. (John Vanderlyn, *La mort de Jane McCrea*, 1804, Wadsworth Atheneum).

« *the main subject of the public attention* ». Prenant appui sur différents événements rapportés par une presse alarmiste, l'opinion publique se cristallise et en vient à réclamer des actions offensives. Alors qu'au début de la guerre on fait valoir le simple besoin de protéger les colons anglais, cette idée évolue rapidement et aboutit, après quelques années, à la volonté – présentée comme une nécessité – de soumettre les Amérindiens et de déloger les Français du continent. Le sentiment de peur qui s'est installé à la suite de nombreux mouvements des Français dès la fin du XVII^e siècle, sous l'administration de Louis de Buade, comte de Frontenac, est maintenant exacerbé. On croit la présence française « *very*

alarming », « *very numerous, strongly fortified, well provided and daily increasing* », et on estime par ailleurs l'alliance franco-amérindienne « *very united, effective, unbreakable and constant* ». Face à cette perception – devenue conviction –, la réponse américaine se doit d'être, aux yeux de leaders comme Benjamin Franklin, encore plus puissante et en mesure d'écraser cette menace supposée. Il en résulte une organisation forte qui, dès 1755, se traduit par la formation de troupes de volontaires comme les Roger Rangers.

En Angleterre, la perte de Minorque, en 1756, émeut l'opinion publique. Face à un tel événement, le peu-

ple se tourne vers l'homme politique William Pitt dont on apprécie le patriotisme et le vif désir d'employer tous les moyens nécessaires pour mener l'Angleterre vers une victoire. Qui plus est, le sentiment d'humiliation surgissant après la défaite au fort William Henry, en 1757, permet aux Anglais de prendre pleinement conscience de la force de l'alliance franco-amérindienne et amène l'opinion publique à soutenir Pitt dans la poursuite de la guerre.

Dans les colonies anglaises, ce fort sentiment d'insécurité joue parfois, en revanche, un rôle insidieux, comme en témoignent certaines opérations militaires. En 1758, par exemple, la bataille de Carillon fut notamment perdue par

l'Angleterre en raison du fait que les troupes, démoralisées par la mort du commandant en second des armées, vont retarder leur marche de 24 heures, laissant ainsi le temps à l'armée française de parer à l'offensive. Par ailleurs, craignant que Louis-Joseph de Montcalm ne reçoive d'importants renforts, la précipitation du général anglais James Abercrombie à attaquer sans attendre l'arrivée de son artillerie aura les conséquences que l'on sait. Les officiers eux-mêmes ne sont donc pas à l'abri de décisions maladroites en raison de l'angoisse générale des troupes et de la pression de l'opinion publique devant une défaite.

Une fois la Nouvelle-France vaincue, les colons américains désirent garder le Canada sans quoi il leur apparaît certain que les Français vont reprendre des forces et attaquer les Américains de nouveau. Or, à Londres, plusieurs marchands désirent rendre le Canada à la France pour conser-

ver la Guadeloupe et la Martinique jugées plus rentables en raison du lucratif commerce du sucre. En outre, plusieurs jugent les colonies sucrières plus aisément contrôlables puisqu'il leur apparaît plus facile d'astreindre une population d'esclaves à l'agriculture que de contrôler une masse de colons américains de plus en plus prompts à l'indépendance. Ces derniers comptent donc une vive opposition à leurs projets au sein des élites anglaises. Toutefois, ils bénéficient de l'appui des marchands de sucre jamaïcains qui désirent conserver leur monopole sur le marché anglais et du zèle de Benjamin Franklin qui, de passage à Londres, plaide leur cause. Fort du soutien de ses concitoyens, Franklin contribue à mettre de l'avant les avantages – militaires et économiques, entre autres – de garder le Canada. Le céder signifierait un retour aux dangers qui planaient constamment sur la colonie avant la Conquête. Puis-

que l'opinion publique des marchands britanniques n'offre plus son soutien au ministre, c'est le lobby des colonies américaines et antillaises et de leurs alliés métropolitains qui prime finalement.

La guerre de Sept Ans témoigne donc du rôle grandissant de l'opinion publique et annonce une ère nouvelle où les revendications populaires ne pourront plus être ignorées aussi aisément. En ce sens, les révolutions – américaine, puis française – qui marqueront la fin du XVIII^e siècle constituent un prolongement de l'expression de cette opinion. Dès lors, l'Occident entre dans une marche vers un système dans lequel la légitimité de l'État passera peu à peu par l'expression des idées populaires comme en témoigneront, dès le XIX^e siècle, les nombreux mouvements nationaux qui prendront naissance tant au Canada qu'en Europe. ■

Alex Tremblay



LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC
(fondée en 1937)

FIER PASSÉ OBLIGE

- ↪ pour **RECEVOIR** régulièrement des publications de haute qualité
 - le bulletin *Québecensia*
 - le Calendrier des vues anciennes de Québec
 - la revue *Cap-aux-Diamants* (membres privilégiés)
- ↪ pour **RENCONTRER** d'autres passionnés de l'histoire
- ↪ pour **ASSISTER** gratuitement aux activités organisées par la SHQ
 - les conférences publiques
 - les expositions présentées par la Société historique
- ↪ pour **PROFITER** de notre centre de documentation
- ↪ pour **BÉNÉFICIER** d'un tarif préférentiel
 - sur le prix courant de nos publications
 - sur nos excursions et visites patrimoniales

Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet

6, rue de la Vieille-Université, local 158, Québec (Québec), G1R 5X8
 téléphone: 418-694-1020 poste 256
 courriel: shq1@bellnet.ca
 www.societehistoriquedequebec.qc.ca

L'entente de développement culturel soutient la diffusion de ce magazine dans les institutions d'enseignement de la région de Québec.

Entente de développement culturel

VILLE DE QUÉBEC

Culture, Communications et Condition Humaine

Québec



TRICENTENAIRE DE QUÉBEC

Tous se souviennent des fêtes de 2008 qui ont marqué les 400 ans de la fondation de Québec. Nos aïeux, quant à eux, avaient souligné avec éclat, en 1908, le tricentenaire de la ville.

Mais, à cette époque, les choses n'ont pas été simples. En 1909, de nombreux politiciens fédéraux, le premier ministre Wilfrid Laurier en tête, souhaitaient célébrer le 250^e anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham à cause de sa signification dans l'histoire canadienne et aussi pour faire coïncider le tout avec l'inauguration du pont de Québec, prévue en 1909. Comme ce fut le cas en 2009, l'issue de cette bataille rappelait aux francophones leur asservissement à la couronne britannique et une longue suite de mesures destinées à les faire disparaître comme entité de l'Amérique du Nord. On comprend donc la résistance opposée par le gouvernement du Québec au projet de Laurier. Par ailleurs, la chute de la travée sud du pont, en 1907, met fin aux espoirs de l'ouvrir à la circulation ferroviaire en 1909.

Après plusieurs tractations, on convient de célébrer le tricentenaire de Québec en 1908. Mais le gouverneur général, Albert Henry George, 4^e comte Grey, insiste pour en faire une fête impériale digne de la couronne britannique. C'est ainsi qu'on invite le roi Édouard VII à venir visiter ses sujets canadiens, de même que les représentants des principales colonies de l'empire britannique. Le roi, étant déjà venu en 1860, notamment pour l'ouverture du pont Victoria, à Montréal, délègue son fils aîné, le prince de Galles, futur George V. Pour ne pas être en reste, le président Theodore Roosevelt, des États-Unis, envoie son vice-président, Charles Warren Fairbanks, tandis que la France est représentée par l'amiral Jauréguiberry, accompagné du comte de Montcalm et

des marquis de Lévis et de Lévis-Mirepoix. On choisit aussi d'écarter les nationalistes de l'organisation des fêtes. Ainsi, le 9 septembre 1907, le numéro deux du gouvernement québécois, Adélard Turgeon, ministre des Terres et Forêts, est élu président général de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le 13 janvier suivant, le maire de Québec, Jean-George Garneau, est nommé président du comité organisateur des fêtes. Turgeon en est le vice-président tandis que le greffier de la Ville de Québec, Honoré-Julien-Jean-Baptiste Chouinard, à titre de secrétaire, en sera la cheville ouvrière.

Lord Grey a insisté pour que le terrain sur lequel s'est déroulé la bataille de 1759 devienne un parc national canadien. Le gouvernement fédéral adopte donc, le 19 mars 1908, une loi créant le parc et l'organisme chargé de sa gestion, la Commission des champs de bataille nationaux. La fête commence entre Québécois lorsque le 21 juin, on procède à l'inauguration du monument de M^{gr} François de Laval, dans la côte de la Montagne.

Le début officiel des fêtes est prévu pour le 20 juillet. La veille, des hérauts d'armes lisent les proclamations tandis que débute, au Château Frontenac, le Congrès des médecins de langue française d'Amérique du Nord. Le 21, on accueille le prince de Galles. Le surlendemain, le prince, qui était venu visiter la ville en 1901, attribue des honneurs royaux à quatorze personnes. Le premier ministre du Québec, Lomer Gouin, et le maire de Québec, Jean-George Garneau, sont faits chevaliers (*knight bachelor*), ce qui leur permet de porter le



Avers de la médaille du tricentenaire de Québec, œuvre d'Eugène-Étienne Taché et Henri Dubois. (Coll. de l'auteur).

titre de *sir*. Turgeon, déçu de ne pas être « siré », est fait commandeur de l'ordre royal de Victoria tandis que Chouinard est nommé compagnon de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges. Par la suite, les dignitaires se transportent au monument Champlain où se déroulent les cérémonies protocolaires qui se terminent par un immense feu d'artifice. Turgeon y va d'un long et magnifique discours. Puis, dans les jours suivants, huit spectacles à caractère historique (*pageants*) ont lieu sur les plaines d'Abraham. Le prince repart le 28 juillet et les festivités se terminent le 31. Le 23 septembre suivant, la fête des anciennes familles a lieu à l'Université Laval. Pour l'occasion, une médaille particulière est remise aux représentants des familles qui occupent leurs terres depuis plus de 200 ans. La médaille, décrite dans le livre *Les Fêtes du troisième centenaire de Québec*

1608-1908, a la forme d'une croix en argent, « aux bras de laquelle s'enlace une large couronne d'or de feuilles d'érable. Au centre de la croix, un écusson émaillé, de couleur verte, porte la devise du laboureur patriote et chrétien : *ense, cruce, aratro* (par l'épée, par la croix, par la charrue. Au revers, on lit : troisième centenaire de Québec, le nom du chef de famille décoré, et le millésime 1908 ».

Pour marquer ce tricentenaire, on fait fabriquer une médaille commémorative. Eugène-Étienne Taché, sous-ministre des Terres et Forêts, en définit le sujet. Le comité d'organisation requiert les services du sculpteur et médailliste français Henri Dubois (1859-1943) pour la graver. Dubois est alors un artiste connu. Fils du sculpteur Alphée Dubois, il a réalisé les monuments d'Hardouin-Mansart aux Invalides, à Paris, et de Fromentin et Guitton à La Rochelle. Son magnifique buste de la République orne de nombreuses médailles françaises. Raymond Boily, dans son ouvrage *Monnaies, médailles et jetons au Canada* (1980), porte un jugement sévère sur la médaille. Il y indique que Dubois « encombre souvent ses pièces d'accessoires superflues au goût de l'époque, son style est académique, froid et souvent sans vie ».

La médaille est frappée en cuivre, en argent et en or. Elle est d'un diamètre exceptionnel (75 mm). Taché nous a laissé une description technique de la pièce : « La face de la médaille représente Champlain debout, chapeau bas, la croix de son épée vers le ciel, débarquant de son navire et mettant le pied sur le roc de Québec. Ce roc est marqué par une (*sic*) cartouche portant le nom de Stadaconé, flanquée de deux petites poteries, seuls indices du site de cette ancienne bourgade. Cette figure est accompagnée, à dextre, du chiffre d'Henri IV timbré de la couronne royale de France, à senestre, du chiffre d'Édouard VII, surmonté de la couronne d'Angleterre. Au bas, sur de petites banderoles, sont gravés les millésimes 1608 et 1908. Sur les eaux, deux dauphins du Saint-Laurent se jouent dans les ondes du grand fleuve. Autour de cette face, l'exergue se lit comme suit : "Mé-

daille commémorative du III^e centenaire de la fondation de Québec".

Sur le revers figurent deux femmes assises au pied d'un arbre de haute futaie. L'une, à droite, symbolisant la Nouvelle-France, est adossée à un piédestal orné de trois fleurs de lis; et l'autre, à gauche, personnifiant le Canada, appuyée sur l'écu royal de la Grande-Bretagne, lève la main vers le sommet verdoyant de l'arbre, tandis que la France, la tête penchée, regarde, indiquant du doigt les racines profondes et robustes de l'arbre qu'elle a planté.

À travers le feuillage, un large cartouche renaissance se déroule sur lequel est inscrite la devise : "Dieu aidant, l'œuvre de Champlain née sous les lis a grandi sous les roses". »

Boily reproche à Taché son inexpérience dans l'art de la médaille alors qu'il a confondu héraldique, histoire et botanique. Il poursuit :

« D'abord le sujet manque d'unité et de mesure. Il n'était guère possible d'inscrire dans le champ du petit monument métallique deux thèmes aussi divers et aussi vastes que le Régime français et le Régime anglais, alors qu'il s'agissait tout simplement de commémorer la fondation de Québec par Champlain.

L'ampleur du sujet a conduit Taché aux plus sots rapprochements.

Le revers offre "un arbre de haute futaie" selon l'expression même de Taché. Il est bien difficile de savoir de quelle espèce il s'agit même si les branches sont enveloppées de feuilles d'érable. Un arbre chimérique devant lequel "se déroule un large cartouche" qui porte la devise inscrite "Dieu aidant, l'œuvre de Champlain, née sous les lis a grandi sous les roses". C'est un mauvais jeu de mots. Outre le rapprochement inattendu d'un érable de haute futaie, des lis et des roses, Taché commet une bourde en confondant lis et fleur de lis : la fleur de lis n'a rien à voir avec la botanique ni avec les lis : c'est un



Revers de la médaille du tricentenaire de Québec, œuvre d'Eugène-Étienne Taché et Henri Dubois. (Coll. de l'auteur).

meuble héraldique. Quant à la rose, elle est absente des armoiries de la maison régnante en Angleterre. Enfin, on voit mal comment l'érable hybride a pu grandir sous les roses. Comme jeu de mots de mauvais goût, c'est réussi!

Mais les plus graves reproches s'adressent à Dubois.

À l'avant, le graveur nous présente Champlain comme un pantin tout en articulations, debout, piétinant un caillou qui évoque, paraît-il, l'imposant cap Diamant! C'est grotesque.

Le revers est traité d'une façon purement académique avec ses deux personnages allégoriques, mornes et presque funèbres. Rien ne parle à l'imagination, Dubois a manqué totalement de sensibilité, il s'est contenté d'exécuter la commande de Taché. Champlain méritait davantage!

Malgré des critiques acerbes, cette médaille est importante dans notre histoire, car elle souligne à la fois un événement exceptionnel et la ferveur de nos ancêtres à le commémorer. L'enthousiasme que nous avons connu en 2008 est le reflet de celui de 1908. ■

DENIS RACINE, AIG

MARCO POLO, HOMME DE LA ROUTE

Le *Petit Larousse illustré* qualifie Marco Polo de « voyageur vénitien » dans une notice de 77 mots. *Le Petit Robert des noms propres* utilise le même qualificatif, mais lui consacre 145 mots. Modeste pérennité pour cet homme qui fut certes un voyageur aventureux, mais aussi un extraordinaire émissaire de l'empire vénitien, un géographe consciencieux dont les observations allaient bouleverser la cartographie du monde et un anthropologue, fin observateur des mœurs et coutumes des peuples qu'il a côtoyés. Il convenait que l'on rendit hommage à cet homme de la route, né il y a 760 ans et décédé il y a 690 ans. Le mérite en revient au musée Pointe-à-Callière de Montréal qui présente, jusqu'au 26 octobre 2014, l'exposition *Marco Polo – Le fabuleux voyage*.

Marco Polo a 17 ans lorsqu'il quitte Venise et 41 à son retour. Entre-temps, il explore l'empire des Mongols, la Chine, l'Arménie, la Perse et l'Inde. De 1296 à 1299, il est incarcéré à Gênes, alors en guerre contre Venise. Il y fait la rencontre d'un prisonnier originaire de Pise, Rustichello, à qui il dicte ses mémoires. Cela s'appellera *Le Devisement* (NDLR, *La Description*) du monde ou *Le Livre des merveilles*. Le « voyageur » y fait le récit de tout ce qu'il a vu et vécu : les paysages, les climats, les voyages, les dangers, la cuisine, les coutumes. Il décrit la culture matérielle des peuples et les rituels qui les entourent.

« Il arrivait que Marco apprît si bien les coutumes des Mongols leur langue, leur écriture, que c'était merveille. À l'aller comme au retour, il prit grand soin de recueillir les informations les plus diverses sur les contrées traversées... »

Le récit de Marco Polo est le ciment unificateur de cette exposition, divisée en trois parties : la ville de Venise et son rayonnement, l'empire des Mongols, le plus grand empire qui ait jamais existé en continu, et enfin la vie luxueuse et raffinée au Palais de Pékin.



L'empereur Kubilaï Khan lâchant son faucon de chasse. (© *Le Livre des merveilles*, folio 31v, Bibliothèque nationale de France).

La mise en espace, toute en courbes, est le prolongement métaphorique de la route suivie par Marco Polo de l'Occident vers l'Orient. Le visiteur est entraîné dans une ligne du temps et une délimitation de l'espace qui rendent difficile le retour à son point de départ. On chemine, guidé par une importante signalétique qui emprunte au *Livre des merveilles* ses passages les plus évocateurs. Ces références historiques sont mises en relation avec des évocations iconographiques actuelles des lieux visités par Polo : le palais des Doges à Venise, la Mosquée bleue d'Istanbul...

Le grand défi de cette exposition était de présenter des pièces authentiques émanant du parcours de Marco Polo et du siècle dans lequel il a vécu. Les concepteurs ont réussi à réunir près de 200 artefacts qui sont de véritables chefs-d'œuvre du XIII^e siècle ou du début du XIV^e. Un corpus extrêmement rare dont l'une des pièces les plus remarquables est un brûle-parfum d'influence byzantine, transformé en reliquaire du sang du Christ, qui date du XII^e siècle et dont les superbes coupes rappellent la basilique Saint-Marc de Ve-

nise. S'ajoutent à cela d'exceptionnelles pièces de soie réalisées entre les XII^e et XIV^e siècles ou, encore, le regroupement d'une quarantaine de cristaux de roche et de jades, des pierres précieuses très prisées en Chine entre les X^e et XIII^e siècles. La culture matérielle y trouve son compte. Objets d'usage et de rituel. Bols artistiquement décorés, couvertures brodées à la main, icônes bouddhistes, somptueuse vaisselle chinoise, mais surtout l'impresionnante yourte mongole et son mobilier. L'influence de Marco Polo sur son temps est incommensurable. Août 1492. Christophe Colomb quitte Palos de la Frontera avec, en sa possession, une édition du *Livre des merveilles* qu'il a abondamment annotée. On sait maintenant que le monde ne s'enroule plus autour d'un axe qui serait Jérusalem et Dieu. La représentation du monde se dilate d'ouest en est selon les routes utilisées par les caravanes et Marco Polo. « Tout disparaîtra mais le vent nous portera », chantera beaucoup plus tard Bertrand Cantat. ■

Serge Pallascio

Auzas, Vincent et Van Troi Tran [dir.]. *Patrimoines sensibles : mots, espaces, pratiques*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, 268 p. (Coll. « Patrimoine en mouvement »).



Ce collectif regroupant neuf essais étudie le processus de patrimonialisation, « la transmission et la mise en valeur des héritages culturels », mais aussi cette présence sensible « au sein de l'effectivité des pratiques, discours et représentations » (voir l'avant-propos, p. ix). Les sujets abordés sont divers, allant du quartier de la Pointe-aux-Lièvres, à Québec, jusqu'aux origines religieuses des musiques urbaines congolaises, en passant par une méditation sur le livre en tant qu'objet presque corporel. Audacieusement, un autre chapitre touche les cloches et les clochers pour dresser un paysage sonore religieux en Nouvelle-France (p. 158). Le dénominateur commun à plusieurs textes serait la construction de la mémoire collective à partir d'éléments patrimoniaux. Mais en dépit des promesses formulées dans la préface enthousiaste de l'historien Pascal Ory puis dans l'introduction rédigée par les coresponsables, l'ouvrage déçoit du début à la fin par son manque d'approfondissement et sa faiblesse théorique. Plusieurs auteurs font ici preuve d'une indéniable érudition comme le prouvent les abondantes notes en bas de page, mais les conclusions de leurs démonstrations restent néan-

moins bien minces. On abuse allégrement des notions psychanalytiques, des références aux mythes et à la symbolique. Il ne resterait au lecteur que le plaisir du texte, parfois éblouissant, mais souvent trop lourd. Et pourtant, nous avons bien besoin de nouveaux livres savants sur l'institutionnalisation et la mise en forme du patrimoine.

Yves Laberge



Marc Simard. *Histoire du mouvement étudiant 1956-2013. Des trois braves aux carrés rouges*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 313 p.



Les étudiants québécois connaissent bien l'engouement que suscitent auprès des milieux associatifs estudiantins la question des frais de scolarité et le régime des prêts et bourses. L'auteur, Marc Simard, est professeur au Cégep Garneau là où je participais moi-même lors de mes études collégiales, en novembre 1987, à un numéro spécial du journal *La crise*, consacré à la réforme des prêts et bourses. C'est dans la foulée de la médiatisation des événements du printemps 2012, dit printemps érable, que Marc Simard, déjà auteur d'un ouvrage coécrit avec l'ancien sous-ministre de l'éducation Arthur Tremblay, a estimé que le mouvement étudiant méritait qu'on en dresse un ta-

bleau historique (depuis les années 1950), permettant de connaître ses origines, son cheminement, ses continuités et ses ruptures, ses thématiques, ses modes d'organisation et d'action, ses affiliations idéologiques, ses structures et le contexte historique et géopolitique entourant et influençant ses moments-clés. Le tout est assorti de tableaux, de graphiques, d'annexes, et de documents originaux. Simard dilue son propos dans des considérations géopolitiques qui nous semblent parfois sortir du cadre d'étude qu'il s'est fixé bien que la réflexion et l'analyse soient d'une qualité indéniable. L'auteur rappelle avec pertinence que l'enjeu du combat étudiant est étroitement centré sur des questions monétaires. Celle de l'abolition ou du gel des droits de scolarité revient en 1958, 1968, 1974, 1978, 1986, 1990, 1996 et 2012. L'auteur passe en revue les différentes associations étudiantes comme l'UGEQ, puis l'ANEQ, créée en 1975, la restructuration du mouvement étudiant au début des années 1970, l'importante hausse des droits de scolarité universitaires de 1990 à 1992. Une partie non négligeable de l'ouvrage est évidemment consacrée au printemps anarchiste d'avril 2012 et l'auteur présente dans ce cadre (le chapitre 7) un tableau avec des arguments en faveur et en défaveur de la hausse des droits. Le chapitre 8 est intitulé « Le mirage de la gratuité » et démystifie les revendications estudiantines valorisant le gel et la gratuité des droits de scolarité. Une médiagraphie et cinq annexes complètent l'ouvrage. Au-delà d'un survol de l'histoire du mouvement étudiant au Québec et d'une synthèse des revendications des étudiant(e)s au fil des décennies, cet essai est sans nul doute l'une des premières analyses du printemps érable publiée sous forme de livre, conférant à cette série d'événements, qui a eu un retentissement international, l'importance qu'il faut lui accorder.

Jean-Nicolas De Surmont



Meskerem Shawul Areda, et al. *Le Vieux-Vanier. Architecture résidentielle. Évolution historique*. Québec : Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, 2011, 52 p.



Il suffit de franchir les anciennes limites du Vieux-Vanier, par exemple par le boulevard Hamel ou à partir de la rue Soumande, pour constater à quel point ce quartier est distinct et assez unique, ne serait-ce que du point de vue urbanistique. Ce que l'on nommait parfois « Ville Vanier » est désormais intégré à la ville de Québec depuis les fusions de 2002. Spécialiste en design urbain et par ailleurs membre du conseil d'administration de la Société d'histoire « Les Rivières », Meskerem Shawul Areda a consacré de longues recherches pour donner cette étude très précise, parmi les premières à porter exclusivement sur Vanier.

L'histoire de Vanier est méconnue : initialement, la ville de Québec-Ouest, distincte de la ville de Québec, avait été officiellement créée en 1916, soit il y a près d'un siècle; elle changea de nom en 1966 en l'honneur du gouverneur général du Canada de cette époque, le major Georges Vanier (1888-1967) (p. 11). Mais auparavant, ce secteur était déjà loti et habité sous le Régime français, comme le prouve une carte datant de 1709 (reproduite en p. 16). D'ailleurs, Louis Hébert possédait une partie de ce secteur dès 1626 (p. 16). De nos jours, seule la maison Dorion-Coulombe témoigne de cette période; afin d'être préservée, elle avait été déplacée hors des limites de Vanier en 1975 et voisine maintenant le parc Cartier-Brébeuf (p. 17). Généreusement illustrée, cette brochure décrit principalement l'architecture résidentielle du Vieux-Vanier, c'est-à-dire les rues bâties avant 1960. La plupart des maisons de Vanier sont caractérisées par le

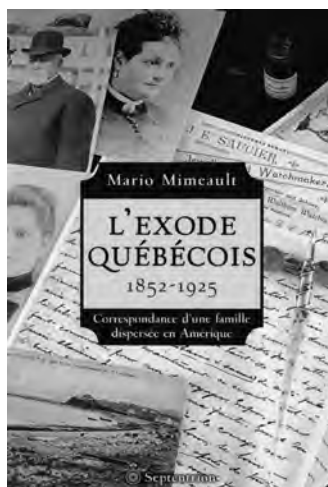
principe du plex : le duplex (deux logis superposés), le triplex (trois logis superposés), et parfois d'autres combinaisons (quadruplex et multiplex). Différents exemples sont comparés et datent surtout des années 1940 (p. 34-47).

Il faut souligner la grande qualité de cette recherche et la richesse de la documentation fournie en si peu de pages. Disponible à un coût modique dans les bibliothèques publiques de la Ville de Québec, cette brochure pourra utilement être utilisée dans les classes de géographie du secondaire. D'autres brochures similaires portent sur différents secteurs de la ville de Québec (Beauport, Charlesbourg, Sillery).

Yves Laberge



Mario Mimeault. *L'exode québécois. 1852-1925. Correspondance d'une famille dispersée en Amérique*. Québec, Les Éditions du Septentrion, 2012, 443 p.



Bien que le thème soit des plus intéressants, c'est surtout par son approche que ce livre se distingue. Plutôt que de procéder comme bon nombre d'ouvrages, c'est-à-dire de présenter la correspondance d'une famille sans vraiment la mettre en contexte, l'auteur choisit plutôt ici d'incorporer l'information contenue dans les échanges épistolaires des Lamontagne à un livre qui traite des différents styles de correspondances ainsi que de l'évolution

de la communication écrite au fil des ans. Il relate également divers événements de la vie courante auxquels sont confrontés les auteurs des lettres.

Nous décrivant d'abord le support premier de la lettre, le papier, sa couleur, sa texture, son format, l'auteur s'attarde au sceau, à l'enveloppe et même à l'évolution du transport du courrier. Il s'intéresse également à tous les genres de lettres qu'il est possible d'écrire de même qu'aux normes à respecter en matière de rédaction. C'est la correspondance d'une famille vue sous l'angle scientifique de l'historien qui cherche à faire des liens entre les écrits d'événements réels et la théorie historique. Ce n'est donc pas un simple recueil de textes romantiques rassemblant les plus belles lettres écrites par les membres de cette famille gaspésienne.

L'auteur met en lumière les événements vécus par les membres de cette famille dispersée un peu partout en Amérique. Ces lettres sont porteuses d'espoir ou porteuses des sentiments d'échec éprouvés par ceux qui les ont rédigées. On y découvre entre autres l'économie d'une région à travers les yeux de ceux qui y vivent, de même que leur situation familiale et le lien parfois très fort qui les unit et les rattache à leurs racines. On comprend les raisons qui ont poussé certains membres de cette famille à immigrer et on imagine aussi les difficultés rencontrées dans leur nouvelle vie.

Enfin une approche qui sort de l'ordinaire et qui nous en apprend tout autant sur l'histoire de la correspondance que sur l'histoire économique et sociale du Québec.

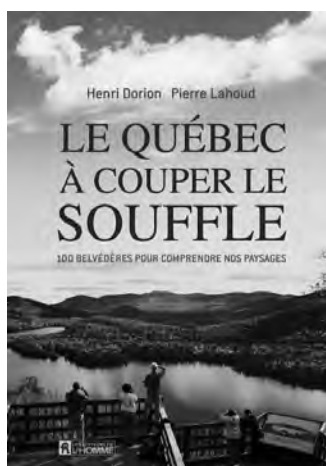
Johannie Cantin



Henri Dorion et Pierre Lahoud. *Le Québec à couper le souffle : 100 belvédères pour comprendre nos paysages*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2011, 331 p.

Il faut s'être promené sur toutes les routes du Québec pour pouvoir établir ce

bilan exhaustif des 100 plus beaux belvédères ou points d'observation. C'est la mission remplie par le géographe Henri Dorion et le photographe Pierre Lahoud pour décrire des lieux féériques offrant des points de vue spectaculaires, du Rocher-à-l'Oiseau (sur la rivière Outaouais) jusqu'à Blanc-Sablon, aux limites du Labrador. Mis à part les points de vue célèbres comme le Mont-Royal à Montréal, l'Observatoire de Québec et le parc de la Chute-Montmorency (évidemment tous inclus ici), la plupart de ces belvédères sembleront inconnus et constitueront des occasions de découvertes pour le voyageur comme pour l'amoureux des grands espaces.



Malgré leur brièveté, les capsules rédigées par Henri Dorion donnent des indications utiles sur le trajet pour se rendre à chaque belvédère, et une courte description des lieux visités. Ainsi, commentant le climat particulier du Mont-du-Lac-des-Cygnes (dans Charlevoix), on explique la présence d'un sol « reliant taïga et toundra », accessible seulement par des sentiers pour randonneurs aguerris (p. 173-174). Par contre, beaucoup d'autres belvédères peuvent être facilement atteints en voiture. Parmi les nombreuses découvertes de ce guide, retenons le site montagneux du mont Gosford, situé à Saint-Augustin-de-Woburn, qui se trouve à seulement trois kilomètres de la frontière avec le Maine (p. 125). Les plus beaux paysages

reproduits ici sont sans doute le belvédère Beaulieu qui surplombe l'estuaire du Saint-Laurent, non loin de Saint-Simon (p. 230), et le Cap-Bon-Ami du parc national de Forillon (p. 256). Tous deux offrent des vues à l'infini.

Le principal point fort de ce livre est, bien sûr, de situer l'emplacement de ces belvédères, mais surtout de les reproduire individuellement par une ou deux images. Par contre, le format réduit des photographies décevra l'amateur de vastes horizons, car l'éditeur a choisi de placer trois ou quatre images par page; on aurait préféré une seule photo par page et un format beaucoup plus grand. C'est le point faible de ce livre, par ailleurs admirable par son contenu. On souhaiterait une réédition dans de plus grandes dimensions. Comme dans ses ouvrages précédents, les cadrages réalisés par Pierre Lahoud sont sensationnels. Cependant, malgré la qualité des textes et des cadrages, les légendes accompagnant les images sont quelquefois trop brèves et souvent imprécises : « Une croix champêtre », « Pour y accéder, une belle pinède » (p. 125), « Un belvédère joliment documenté » (p. 197). Les images accompagnant le mont Gosford de Saint-Augustin-de-Woburn devraient indiquer précisément où se trouve la frontière avec le Maine et situer le territoire faisant partie des États-Unis (p. 126). Ailleurs, on voudrait savoir avec certitude les noms des îles de l'archipel de Montmagny aperçues du haut du sentier des Caps, à Saint-Tite-des-Caps, mais le commentaire n'en dit rien (« une suite de points de vue sur l'archipel de Montmagny ») (p. 159). Faute d'espace, les auteurs n'ont pas toujours pu approfondir des illustrations sensationnelles qui exigeaient un commentaire plus élaboré. Et pourtant, Henri Dorion et Pierre Lahoud connaissent tant de beaux endroits à nous faire découvrir. La liste de leurs livres ne comprend que des réussites, et ce *Québec à couper le souffle* ne fait pas exception.

Yves Laberge



Pierre Perrault. *J'habite une ville*. Montréal, Éditions de l'Hexagone, 2009, 219 p.



On part de Bonaventure en Gaspésie, on part de belle enfance, bout de cigarette Zig-Zag au bec vers la ville, vers la métropole de tous les espoirs, vers l'eldorado des milieux ruraux. On y découvre le Montréal du début des années 1960, à la condition ouvrière précaire, le travail routinier du journalier du jour le jour. « L'objectif était d'offrir un portrait en paroles de Montréal qui vibrerait au diapason des gens simples tout en affichant la noblesse du poème », résume Daniel Laforest, à qui l'on doit le choix des textes et leurs moutures qui composent cet ouvrage posthume, dix après la mort de son auteur. Cette aventure urbaine réalisée en plein macadam par Pierre Perrault (1927-1999) questionne l'imminence quotidienne. Avec le magnétophone de l'ethnologue, il enregistre les mots de la rue, la poésie du direct, une parole née dans l'instant, une langue vécue. L'enchaînement des témoignages cités et des mots de Perrault amène le lecteur dans le Montréal vertical des riveurs de *beams*, en équilibre face au vide, ou sur le plancher des vaches condamnées, où l'homme, les deux pieds dans le sang, finit par ne plus se formaliser du bruit et de l'odeur de l'abattoir. Puis, le voilà avec les laitiers à domicile d'avant les petits matins jusque chez Rousil, l'artiste qui dessinait, enfant, l'ardoise et l'asphalte. Il parcourt les rues pleines

d'expressions jusqu'au port de mer d'une ville entourée d'eau où les cageux, pires que des diables tout droit sortis du bois, offrent comme rêve aux enfants de partir avec eux. Il assure une pérennité aux savoirs liés au fleuve dépossédé, cueillant l'éloquence d'un vieil homme qui chaloupait les pilotes autant que celle des débardeurs de barda outillé du crochet, les maîtres sacreurs au bord de l'eau.

J'habite une ville est le fruit du travail radiophonique d'un Perrault de la parole, d'un homme qui écoute les mots issus de la sueur journalière. Mieux connu comme cinéaste, essayiste et poète de l'île aux Coudres au Grand Nord en passant par l'Abitibi, son œuvre citadine à la radio de Radio-Canada est moins ébruitée aujourd'hui. Le livre *J'habite une ville* redonne à cette série d'émissions un nouveau souffle en ressortant sur la place publique, couchée sur papier. Diffusée pour la première fois de janvier à septembre 1965, l'émission connaît un vif succès et sera rediffusée à plusieurs reprises. Le livre est une transcription de morceaux choisis du matériel audio, dans une mise en forme remaniée.

C'est dans la véhémence des grandes plumes ethnologiques que Pierre Perrault décrit sa ville natale comme un poème, histoire de ne pas l'habiter les yeux fermés et être capable de reconnaître l'amour qui prend la forme unique des lucarnes de la métropole. Avec ces gens de mémoire qui composent l'écriture, Perrault fait revivre un Montréal disparu, un Montréal d'une autre époque, mais « encore faudra-t-il se donner la peine de les entendre »!

Pascal Huot



Laurier Lacroix et al. *Les arts en Nouvelle-France*. Québec, Les Publications du Québec et Le Musée national des beaux-arts du Québec, 2012, 296 p. (Coll. « Arts du Québec »).

Notre revue avait déjà consacré un numéro entier aux arts en Nouvelle-France

(*Cap-aux-Diamants*, n° 110, été 2012). Accompagnant la belle exposition sur les arts en Nouvelle-France au Musée national des Beaux-arts du Québec (2012-2013), ce très riche catalogue présente l'art de cette période d'une manière exhaustive, comme « une synthèse de l'ensemble de la vie artistique » (p. 15). Selon le professeur Laurier Lacroix, il nous reste encore beaucoup à apprendre à propos de la Nouvelle-France : « en dépit de toutes ces connaissances sur la société française en Amérique et sur son développement, sa vie artistique demeure encore grandement méconnue » (p. 15).



L'ensemble des textes réunis dépasse le strict domaine de l'art et fait revivre plusieurs dimensions importantes du Régime français. Parmi les chapitres les plus originaux, le texte de Daniel Drouin sur l'ameublement du château Saint-Louis et du palais de l'intendant de Québec est particulièrement instructif; cette description détaillée faite à partir de l'inventaire effectué en 1726 permet de comprendre le mode de vie typiquement français dans la ville de Québec durant les XVII^e et XVIII^e siècles (p. 194). L'étude étoffée de Pierre-Olivier Ouellet sur le marché de l'art en Nouvelle-France nous apprend entre autres que « la plus ancienne vente aux enchères retracée eut lieu à Québec en 1642 » (p. 219). L'analyse du même Pierre-Olivier Ouellet sur les images et tableaux montrant la conversion des Amérindiens au

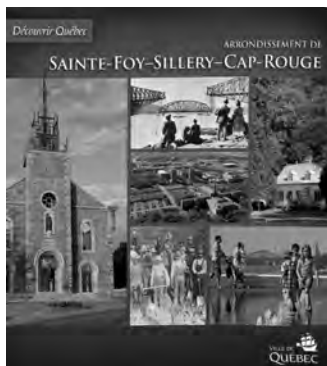
catholicisme fournit aussi des exemples d'une grande finesse, à partir des toiles de Claude François, connu en Nouvelle-France sous le nom de frère Luc, dont un tableau daté de 1671 montrant la Sainte Famille accueillant une jeune Huronne convertie (p. 71). Plus loin, le chapitre de Claude Payer propose de rares images anciennes (malheureusement reproduites en format minuscule) montrant l'intérieur de l'église des Récollets, en 1761, et de la deuxième église de Sainte-Anne-de-Beaupré, en 1868 (p. 112-113). Parmi les meilleures pages de ce livre, l'exposé de Marie-Josée Fortier sur « Les jardins d'agrément en Nouvelle-France » témoigne de la vie quotidienne et du mouvement des idées, nous rappelant que le marquis Louis-Joseph de Montcalm et son assistant Louis-Antoine de Bougainville étaient par ailleurs des lecteurs de l'*Encyclopédie* de Diderot (p. 241). Les dimensions sociales y sont excellemment mises de l'avant.

Les images réunies et les commentaires qui les accompagnent sont souvent riches en significations et permettent d'apprécier des œuvres rarement vues, provenant de divers fonds de congrégations religieuses, dont les splendides collections des Augustines et des Ursulines de Québec. Certaines des œuvres avaient été produites en France, tandis que d'autres ont été réalisées en Nouvelle-France, marquant ainsi l'élaboration d'un art autonome et typique de ce qui allait bientôt devenir l'art canadien. Ouvrage unique en son genre, *Les arts en Nouvelle-France* permet de comprendre comment la valeur patrimoniale s'ajoute aux dimensions esthétiques et historiques dans l'étude des œuvres anciennes. C'est son point fort. Le travail d'édition est particulièrement réussi. C'est assurément le meilleur livre consacré à la Nouvelle-France depuis plusieurs années et son lectorat ne devrait pas se limiter au cercle fermé des historiens de l'art.

Yves Laberge



Ville de Québec. Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Québec, 2013, 112 p.



On a souvent tendance à croire que les endroits les plus merveilleux à visiter sont à 1 000 lieues de celui où l'on vit. Que le fait d'habiter quelque part rend ce lieu inintéressant et que ses beautés et son histoire n'ont plus d'attraits pour nous. Pourtant, c'est souvent l'endroit où l'on habite que l'on connaît le moins... Pour remédier à cette situation, la Ville de Québec, en collaboration avec le Service de l'aménagement du territoire, a décidé de créer la collection « Découvrir Québec » afin de nous présenter ses six arrondissements. Dans *Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, on décrit tout d'abord les différentes zones, depuis la côte à Gignac jusqu'au parc de la Falaise, en passant par la rue Provancher. L'ouvrage comprend aussi plusieurs cartes qui permettent de mieux situer chaque endroit.

Puis, on aborde les thèmes de l'architecture religieuse et des congrégations qui sont nombreuses dans le secteur. On parle également des différents cimetières ainsi que des grands commerces. Finalement, on décrit les différents types d'habitation qui caractérisent le paysage de Sainte-Foy, de la sobre maison de l'agriculteur jusqu'à la résidence universitaire pour étudiants, sans oublier les maisons de la classe moyenne et celles du quartier militaire.

Abondamment illustré et regorgeant de témoignages des gens de la région, ce livre nous fait découvrir différents aspects de Sainte-Foy, Sillery et Cap-Rouge. Il est disponible dans les bureaux d'arrondisse-

ment et dans les bibliothèques de la Ville de Québec en consultation.

Moi qui demeure dans cet arrondissement depuis bientôt presque dix ans, je me suis laissé guider avec grand intérêt. Parions que mes promenades dans le secteur ne seront plus jamais les mêmes maintenant que je connais un peu mieux l'histoire de mon quartier...

Johannie Cantin



[Collectif]. *Parlers et paysages du Québec. Randonnée à travers les mots d'ici*. Québec, Les Publications du Québec et la Commission de toponymie du Québec, 2012, 184 p.



Comme on peut le vérifier chaque jour, les Québécois utilisent certains mots utilisés uniquement au Québec, mais qui sont inconnus ailleurs, notamment en Europe. Des mots comme « caye », signifiant une petite île (p. 90), ou encore « neigière », qui désigne « un endroit naturel, comme un creux dans une falaise, qui demeure suffisamment froid l'été pour que la neige ne fonde que très tardivement, et que les pêcheurs utilisaient pour conserver le poisson » sont des québécismes relativement peu connus, mais acceptés et répertoriés (p. 76).

Afin de bien marquer le centenaire de la Commission de toponymie du Québec, *Parlers et paysages du Québec* rassemble

près d'une centaine de ces termes uniques et pittoresques décrivant la nature québécoise et qui sont par la suite devenus célèbres en servant de toponyme (pour désigner un lieu-dit), qu'il s'agisse d'un lac ou d'une étendue d'eau, d'une montagne ou d'un village. La toponymie consiste précisément à nommer officiellement un nom de lieu, mais pas forcément en employant un nom typique ou exclusif à la langue d'ici.

Assez unique en son genre, tout ce livre décrit l'origine ancienne de ces mots assez peu courants et explique en outre pourquoi certains endroits les ont adoptés pour se situer géographiquement. Parmi les belles découvertes regroupées ici, on appréciera les variantes du mot « aulnière », emprunté au vocabulaire de la botanique pour décrire un lieu peuplé d'aulnes, un arbre qui s'apparente au bouleau; le ruisseau l'Aulnière est situé en Estrie (p. 4). Par ailleurs, un « barachois » désigne « une étendue d'eau peu profonde située généralement à l'embouchure d'une rivière et qui est partiellement isolée de la mer par une longue bande de terre sablonneuse » (p. 86); le mot « barachois » apparaît au Québec dans 46 lieux; il aurait été intéressant d'en retrouver ici la liste complète, mais on n'en évoque que deux, dont le barachois de Carleton, en Gaspésie (p. 87). Au-delà des limites du Québec, on pourrait ajouter que ce toponyme existe également au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve (p. 87). Par ailleurs, on rencontre aussi l'arrière-fief de la Maringouinière à Lévis, près de la rivière Etchemin (p. 46); comme bien d'autres canadianismes, le mot « maringouin » étant assez peu connu hors de l'Amérique française.

Les références littéraires abondent, car beaucoup d'écrivains québécois ont décrit et nommé le pays avec des mots d'ici, comme l'a fait par exemple l'écrivain Guy Cloutier dans son roman *La cavée*, paru en 1987; une cavée décrit « une partie resserrée et encaissée » d'une rivière (p. 141). La cavée évoquée dans le roman de Guy Cloutier désignait les berges de l'ancienne rivière Lairet, qui traversait autrefois le

quartier de Limoilou autour de l'hôpital Saint-François d'Assise (p. 140).

Le texte de *Parlers et paysages du Québec* est instructif et sera accessible même à jeune lectorat; il n'est pas nécessaire d'être linguiste ou géographe pour en apprécier le propos et en goûter l'originalité. Cependant, en dépit d'une iconographie bien choisie, l'édition et la mise en pages sont restées assez rudimentaires et conservent volontairement des annotations en marge (voir p. 152-153). D'autres termes sont restés surlignés en jaune sur presque la moitié des pages (p. 114). On a parfois la désagréable impression de lire un livre de bibliothèque maintes fois emprunté et barbouillé par des lecteurs peu respectueux. C'est dommage pour un ouvrage si rigoureux.

Yves Laberge



Russel Bouchard. Naissance d'une nouvelle humanité au cœur du Québec. Chicoutimi, 2013, 458 p.

« Ce qui n'est pas nommé n'existe pas! Ce qui n'est plus nommé n'existe plus! » (p. 120). Dans son dernier opus consacré

aux Métis et aux Indiens du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Russel-Aurore Bouchard se donne pour mandat de nommer un peuple longuement dénié. Vaste programme, l'ouvrage repose en première partie sur la question de l'autochtonie de la Boréale laurentienne. Un portrait historique y est dressé, de l'heure des premiers contacts jusqu'à l'agression confédérale canadienne visant une extermination des Métis du Bas-Canada et la canadianisation des Indiens. La seconde partie met en lumière les origines de 26 familles souches du peuple métis de la Boréale.

Ainsi, après avoir présenté la carte génétique et culturelle de l'ethnogenèse du mé-

tissage euro-canado-amérindien, l'auteure s'attarde à une analyse généalogique des familles qui ont donné naissance à l'épisode métis lors du monopole de la traite de Tadoussac. De ces unions métisses fondatrices des XVII^e et XVIII^e siècles, on retrouve les noms de Nicolas Peltier, Peter McLeod Sr et François Verreault, mais également ceux d'Ambroise Gill Obonsawin, Alexander Murdock, William Connolly. Parfois cependant, des cas plus singuliers se présentent, comme Christophe Corneau. L'ancêtre de la famille souche n'est pas d'origine indienne, mais il a été adopté par la fratrie et éduqué à la mode du pays. L'auteure reprend ses théories et conclusions développées notamment dans son controversé, mais essentiel essai *Le dernier des Montagnais*, publié en 1995, sur l'hécatombe des Indiens du Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur leur métissage obligé pour leur survie. Elle complète ainsi un brûlot dérangeant, mais nécessaire. L'ouvrage est au cœur des débats qui ont cours sur les questions métisses, affirmant, preuves archivistiques à l'appui, l'existence « d'une union communautaire autochtone spécifique et de clans métis hiérarchisés [...] » (p. 236).

Pascal Huot



La revue d'histoire
Cap-aux-Diamants
est maintenant sur

Suivez-nous sur

facebook

Art et ethnologie

Beaudoin, Raymonde. *La vie dans les camps de bûcherons au temps de la pitoune*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2014, 167 p.

Clément, Daniel. *L'hôte maladroite. La matière du mythe*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 508 p.

Lavigne, Alain. *Lesage. Le chef télégénique. Le marketing politique de « l'équipe du tonnerre »*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2014, 186 p.

Tic Art Toc. Diversité/Arts/Réflexions. Montréal, novembre 2013, n° 1, 80 p.

Varda, Agnès. *Interview. Conversations with Filmmakers Series*. T. Jefferson Kline, The University of Mississippi, 2014, 216 p.

Histoire

Brodeur, Raymond, Herman Giguère, Gilles Routhier (dir.). *Parce qu'ils y ont cru on le voit! Le Séminaire de Québec célèbre ses 350 ans*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 264 p.

Les Cahiers des Dix. N° 67, 2013, « Explorer la mémoire de l'Histoire ». Québec, Les Éditions La Liberté, 2014, 214 p.

Ferland, Catherine et Dave Corriveau. *La Corriveau. De l'histoire à la légende*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2014, 386 p.

McPherson Le Moine, James. *Souvenirs et réminiscences. Glimpses & Reminiscences*. Éditions princeps bilingue. Commentée et annotée par Roger Le Moine. Établissement du texte et traduction de Michel Gaulin. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 486 p. (Coll. « L'Archive littéraire au Québec, série monuments »).

Moisan, Sabrina et Jean-Pierre Charland. *L'Histoire du Québec en 30 secondes. Les événements les plus marquants expliqués en moins d'une minute*. Montréal, Les Éditions Hurtubise, 2014, 160 p.

Littérature

Bouchard, Georges. *Vieilles choses... Vieilles gens. Silhouettes campagnardes*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 2014, 145 p.

Les Écrits, n° 140 (mars 2014), 247 p.

Fournier, Martin. *Les aventures de Radisson 2. Sauver les Français*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2014, 434 p.

Langlois, Valérie. *La dernière sorcière d'Écosse!* Montréal, VLB Éditeur, 2014, 348 p.

Saint-Jacques, Denis et Marie-Josée des Rivières. *Chercher fortune à Montréal. Anthologie*. Québec, Éditions Nota bene, 2014, 266 p. (Coll. « NB Poche »).

Essais

Beaulieu, Alain, Stephan Gervais, Martin Papillon (dir.). *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 403 p.

Havard, Gilles et Frédéric Laugrand (dir.). *Éros et tabou. Sexualité et genre chez les Amérindiens et les Inuits*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2014, 500 p.

Petrou, Michael. *C'est votre première guerre! Voyage dans le monde islamique après le 11 septembre*. Traduction d'Anne-Hélène Kerbiriov. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 248 p.

Yves Beauregard



Photographie: © Sandia Perron, 2014

UN GÉNÉREUX DONATEUR

Enseignant, chercheur, collectionneur et bibliophile réputé, l'universitaire Michel Morisset a cumulé, depuis plus de 30 ans, une quantité importante d'ouvrages et d'œuvres d'art liés à l'histoire canadienne. Entre 2006 et 2009, il a offert en don au MNBAQ un total de 2 205 livres et brochures, de même que huit séries de périodiques (voir aussi *Cap-aux-Diamants*, été 2009). En 2012, outre le *North American Scenery* (1864), un ouvrage incluant douze photographies d'aquarelles de Charles Jones Way par William Notman, Morisset a fait don de deux grands tirages à l'albumine signés Vallée & Labelle (*La chute Montmorency*, en été et en hiver, 1867 ou 1868), ainsi que de 111 estampes d'intérêt canadien couvrant les XVIII^e et XIX^e siècles. En gravure, la collection du MNBAQ de la seconde moitié du XIX^e siècle comptait jusqu'alors quelque 290 pièces. La proposition de Morisset s'inscrit naturellement dans la foulée de la donation d'André Marier, en 2008, qui dénombrait quelque 130 estampes, toutes périodes confondues. La collection Morisset comporte, pour la période 1850-1900, 39 pièces de valeur autant historique qu'artistique, une grande variété de graveurs (français, britanniques et américains), de techniques (eau-forte et burin, gravure sur acier, lithographie, photogravure, avec rehauts d'aquarelle ou non) et de sujets « canadiens », allant de la scène historique ou de genre au portrait, à la vue et au paysage. Du lot, se démarquent l'ensemble de 10 portraits ou scènes autour du général Richard Mont-gomery, décédé à Québec lors de l'invasion américaine de 1775, de même que les deux séries produites par des firmes new-yorkaises, l'une de six vues de Québec lithographiées en 1851 par Sarony & Major, d'après James Duncan, l'autre de sept eaux-fortes de diverses villes canadiennes, éditées vers 1860 par Charles Magnus, d'après divers artistes.



Kell Brothers, d'après S. Russell, d'après William Notman, *La construction du tube central du pont Victoria en hiver*, Montréal, 1860; lithographie en couleurs, 44 x 59,8 cm (papier); 21,7 x 28,8 cm (image). Don de Michel Morisset, 2012.425. (Photo MNBAQ, Denis Legendre).

Ajoutons encore le lot exceptionnel – et rarissime dans les collections canadiennes – des six grandes lithographies gravées et éditées en couleurs en 1860, à Londres, respectivement par Kell Brothers et John Weale, illustrant la construction du pont Victoria, à Montréal. Les six lithographies faisaient partie d'une série d'une quinzaine d'estampes reconnues pour leur grande qualité, tant pour la gravure que pour l'impression. Les dessins eux-mêmes, attribués à un certain S. Russell, sont inspirés des photographies de William Notman prises en 1858-1859 pour le chemin de fer du Grand Tronc. Le reportage de Notman, avec des clichés de composition très moderne pour l'époque, connu d'ailleurs une grande diffusion sous forme de chromolithographies. Les six lithographies montrent donc la progression des travaux, les caissons (ou batardeaux), les quais d'ap-
proche, les complexes échafaudages en

bois, l'élévation des 24 énormes piliers de pierre, l'érection du long tube central (2 790 mètres), les ouvriers au travail, le tout dans un intérêt autant technologique qu'artistique. Russell, Brothers et Weale étaient d'ailleurs réputés pour l'édition de planches ou de livres traitant d'architecture et surtout d'ingénierie civile. Le pont tubulaire allait être inauguré en 1860 par le prince de Galles à qui on offrit une superbe *maple box* contenant des photographies de Notman, notamment de la construction du fameux ouvrage, qualifié alors de huitième merveille du monde. On ne peut donc que saluer la générosité, au fil des années, de ce collectionneur avisé pour l'enrichissement des collections nationales. ■

Mario Béland, msrc
conservateur de l'art ancien
de 1850 à 1900

1 000 librairies indépendantes de France et du Québec

Depuis la disparition, en mai 2013, de la vénérable Librairie générale française, autrefois située au sommet de la côte de la Fabrique dans le Vieux-Québec, les historiens et les amateurs de livres s'inquiètent de ne plus pouvoir retrouver autant de ces librairies agréées et non standardisées, avec une personnalité propre et surtout, un fonds de livres variés et de tous âges qui ne sont pas forcément des nouveautés ni des livres-vedettes.

Pour aider les lecteurs impénitents, une maison parisienne, les Éditions Zulma, a mis en ligne les sites Internet d'environ 1 000 librairies indépendantes de langue française, situées en France, en Suisse, en Belgique mais aussi au Québec, non seulement dans les grandes villes, mais également dans les villages et autres lieux moins fréquentés. Ces quelque 1 000 petites librairies ont toutes en commun d'offrir un fonds de livres axé sur la diversité, en plus de couvrir la production courante. Chacune est différente des autres. Le site propose des liens vers tous ces temples du livre et permet de faire une tournée virtuelle des libraires comme d'autres feraient la tournée des bars ou des micro-

brasseries. On pourra ainsi planifier des visites littéraires pour un prochain voyage axé sur le bouquinage, ou encore organiser à distance la recherche systématique d'un titre rare ou introuvable, ou simplement apprécier la facture visuelle des enseignes de chaque librairie, aussi uniques que leurs fonds de livres. Ces enseignes juxtaposées sont souvent très originales, pittoresques et toujours invitantes. Parmi les libraires québécois répertoriés (à la toute fin de la liste), on reconnaît la Librairie Vaugeois, la Librairie La Liberté, la Librairie Pantoute, mais aussi la librairie Le Fureteur dans le Vieux-Saint-Lambert. Les Éditions Zulma : à la découverte de la librairie indépendante.



www.zulma.fr/1000-librairies.html

L'unique documentaire français consacré à Chostakovitch

Un documentaire en langue française a été consacré à Dimitri Chostakovitch (1906-1975), certainement l'artiste soviétique le plus influent du XX^e siècle. Ce film touche particulièrement le voyage en paquebot que le compositeur russe a effectué en 1973, presque à la fin de sa vie, pour se rendre à New York. Le film comporte plusieurs images d'archives rares datant des années 1940 et montrant le musicien interprétant ses œuvres au piano. D'autres extraits de films montrent le musicien au repos durant sa traversée transatlantique de 1973. En réentendant des extraits de ces œuvres jugées « formalistes » par les autorités soviétiques de l'époque, on comprend que Chostakovitch était nettement en avance sur son temps.

Comme toujours pour les enregistrements provenant d'Europe, il faudra pour les visionner disposer d'un lecteur DVD universel pouvant décoder les films du système PAL, en Zone 2, ou d'un ordinateur compatible muni d'un lecteur DVD.

Oksana Dvornichenko et Helga Landauer, *Le voyage de Dimitri Chostakovitch*. DVD. Paris : Les Films du paradoxe et Turnstyle TV, 2006.

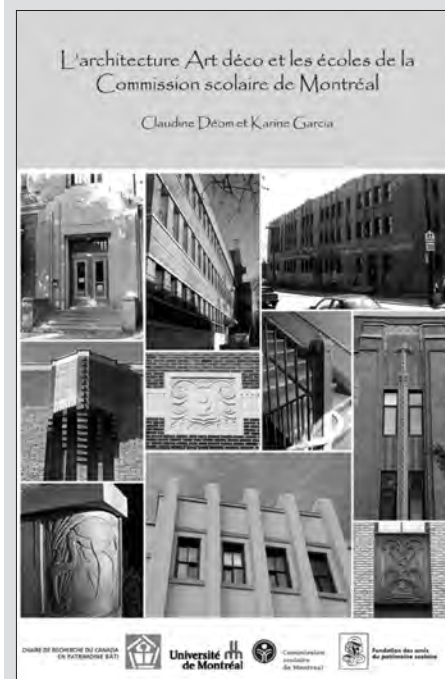
Les Films du paradoxe
www.dvdparadoxe.com

Association internationale
Dimitri Chostakovitch
www.chostakovitch.org

L'architecture Art déco de Montréal sur Internet

Notre revue avait vanté l'excellent rapport de recherche sur *L'architecture Art déco et les écoles de la Commission scolaire de Montréal* (voir *Cap-aux-Diamants*, n° 112 – hiver 2012). Ce beau travail d'histoire urbaine effectué par Karine Garcia et Claudine Déom montrait des écoles de tous les arrondissements de Montréal caractérisés par le style Art déco des années 1920 et 1930, mais aussi d'autres exemples de style Beaux-Arts. Une version en ligne de ce rapport illustré sur le patrimoine architectural montréalais est désormais accessible gratuitement.

Claudine et Karine Garcia, Déom. 2010. *L'architecture Art déco et les écoles de la Commission scolaire de Montréal*. Montréal : Commission scolaire de Montréal et Fondation des amis du patrimoine scolaire, 2010.



www.csdm.qc.ca/~media/PDF/Batiments/Art_deco_version_web.ashx

Yves Laberge

Doctorat *honoris causa* à William Moss

Archéologue principal de la Ville de Québec depuis 1985, William Moss s'est vu remettre, le 8 janvier dernier, le diplôme et les insignes de docteur *honoris causa* par le recteur de l'Université Laval, Denis Brière. Cet honneur vient couronner une carrière consacrée à la connaissance et à la mise en valeur du patrimoine archéologique de la Ville de Québec.

Depuis le début des fouilles à Place-Royale, à la fin des années 1960, Québec s'est imposée comme un haut lieu de l'archéologie au pays, à la fois pour l'intérêt des vestiges mis au jour et la gestion qui a été faite de ce patrimoine unique en Amérique du Nord. Avec des partenaires comme le ministère de la Culture et des Communications, Parcs Canada et l'Université Laval, l'archéologue William Moss et son équipe ont été au cœur de cette évolution. Qu'il suffise de mentionner qu'ils ont participé



à plus de 200 articles publiés dans des revues savantes.

Par ses actions et leur diffusion auprès de divers publics, par l'affirmation de ses convictions sur la fonction de l'archéologie, William Moss a permis à cette science d'être reconnue comme un outil de développement économique dans la Ville de Québec tout en assurant une protection et une mise en valeur exemplaires de son histoire et de son patrimoine.

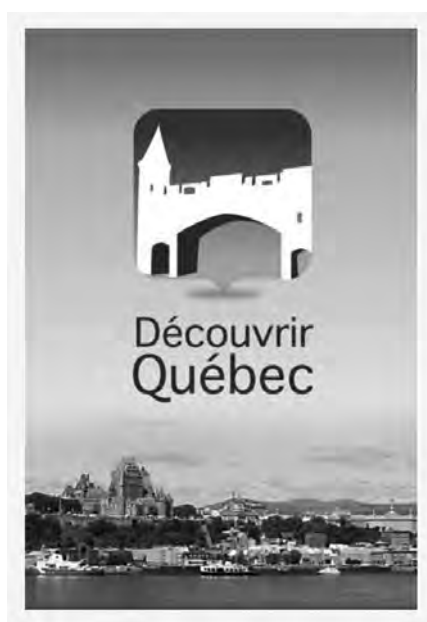


Le Mérite du français à l'application « Découvrir Québec »

Laurier Turgeon, professeur en ethnologie au département des sciences historiques de l'Université Laval et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique, et son équipe, ont remporté le prix Mérite du français dans les technologies de l'information de l'Office de la langue française pour leur application mobile « Découvrir Québec ». Ce prix a été remis le 20 mars 2014 au gala qui s'est tenu à Montréal.

Lancée en septembre 2013, l'application « Découvrir Québec » présente 96 lieux d'intérêt dans les quartiers historiques du Vieux-Québec et de Saint-Roch. Elle s'adresse autant aux touristes qu'à la population locale et aux étudiants. Réalisé pour la Ville de Québec, en collaboration avec la firme Idéeclic, le projet a été financé dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le MCCQ.

C'est la deuxième récompense obtenue par la Chaire de recherche du Canada en



patrimoine ethnologique en trois ans dans le cadre de ce concours. En 2012, c'est l'*Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* qui avait été primée dans la catégorie meilleur site Web.

Le chant de gorge inuit désigné élément du patrimoine immatériel

Le ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, et la ministre déléguée aux Affaires autochtones, Élisabeth Larouche, ont annoncé, le 28 janvier dernier, la désignation du *katajjaniq*, ou pratique du chant de gorge inuit, en tant qu'élément du patrimoine immatériel, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Il s'agit du premier élément du patrimoine immatériel à être désigné depuis l'entrée en vigueur de la Loi.

« Nous procédons aujourd'hui à la première désignation d'un élément du patrimoine immatériel, celle du *kataj-janiq*. Cette tradition inuite est encore bien vivante aujourd'hui. En désignant le chant de gorge, nous souhaitons aussi rendre hommage à toute la nation inuite et à sa culture unique et immémoriale », a déclaré le ministre Kotto.

De son côté, Charlie Arngak, président de l'Institut culturel Avataq, s'est dit honoré du fait que le chant de gorge soit le premier élément désigné du patrimoine immatériel du Québec et considère l'événement comme un pas vers l'inclusion des peuples autochtones dans la définition de l'identité québécoise.

Le chant de gorge est un jeu traditionnel pratiqué dans l'ensemble des quatorze communautés inuites du Québec. Cette pratique ludique témoigne d'une longue tradition orale des femmes du Nunavik. De génération en génération, elles se sont transmises des connaissances sur la nature et l'environnement et des savoir-faire techniques associés aux chants de gorge. Pour le Nunavik, cette pratique traditionnelle constitue une composante de son patrimoine culturel et a une valeur hautement symbolique. Des informations sur le *katajjaniq* sont disponibles sur le site du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ), à l'adresse suivante : www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca.

Jacques Saint-Pierre

AUX ARMES, CITOYENS! FORMEZ VOS BATAILLONS!

Le déclenchement de la Grande Guerre en Europe ne laisse pas la population du Québec indifférente. Lorsque l'Allemagne déclare la guerre à la France, des réactions spontanées ont lieu à Québec et à Montréal. Les Canadiens français n'hésitent pas à manifester leur appui à leur ancienne mère patrie. La foule descend dans la rue. Près de 2 000 personnes se rassemblent devant le consulat de France, à Montréal, au son de *La Marseillaise*. Durant deux jours, ces manifestations populaires se répètent. Le 3 août 1914, dans un cinéma de Montréal, les spectateurs expriment ouvertement leur sentiment. Ils vocifèrent contre le kaiser Guillaume II qui apparaît habillé en hussard dans des actualités. Inversement, l'arrivée à l'écran du roi Georges V, de la reine Mary et du président Raymond Poincaré provoque des applaudissements.

L'invasion de la Belgique entraîne la Grande-Bretagne à déclarer la guerre à l'Allemagne le 4 août. Les Canadiens anglais imitent leurs concitoyens francophones : ils rejoignent ceux-ci dans la rue pour manifester leur soutien à la Grande-Bretagne en chantant le *God Save the King*. Anglophones et francophones marchent alors à l'unisson pour montrer leur refus des prétentions allemandes. Dans une livraison de *La Patrie* de cette époque, on peut lire : « Il n'y a plus de Canadiens français et de Canadiens anglais. Seulement une race existe maintenant, unie... dans une cause commune ». En août 1914, la participation à la guerre fait figure de croisade contre le militarisme, la tyrannie et la barbarie...

La réaction canadienne à la guerre en Europe ne tarde pas. Selon sa constitution, le dominion du Canada est en 1914 une colonie au sein de l'Empire britannique. La déclaration de guerre de la Grande-



Henri Bourassa s'oppose à l'impérialisme britannique durant plus de trois décennies. Une photo le montre ici en début de carrière. Le cachet de cette carte postale date du 28 octobre 1908. (Coll. Yves Beauregard)

Bretagne place le Canada en état de guerre automatiquement. Seule l'ampleur de la contribution canadienne à l'effort de guerre est déterminée par le Parlement d'Ottawa. Dès le 6 août 1914, le premier ministre conservateur Robert Laird Borden ordonne la levée d'un contingent de volontaires. Il a le soutien de l'opposition libérale dirigé par Wilfrid Laurier.

L'appui à la guerre reste vigoureux au Québec, en août 1914. Les évêques catholiques rédigent une lettre pastorale pour soutenir l'effort de guerre canadien. Cette lettre est communiquée à leurs ouailles dans les églises québécoises le 23 août. Elle est articulée sur le thème du « devoir des catholiques dans la guerre actuelle ». L'envoi de volontaires y reçoit un appui important. Les hommes mariés doivent avoir l'accord de leur épouse pour s'enrôler. On est loin de la conscription!

Dans la population, une mince opposition se fait aussi sentir. Dès le mois d'août 1914, Montréal est le théâtre de petites manifestations d'opposants à la participation du Canada au conflit européen. L'adoption de la Loi des mesures de guerre, le 18 août, va cependant freiner l'ardeur de ces manifestants. La voix des opposants à la guerre est noyée dans un concert d'appui à l'Empire.

Ce soutien prend parfois des tournures inattendues. Dans un éditorial du 29 août 1914, Henri Bourassa appuie timidement l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne. Il écrit même que tous les Canadiens souhaitent une victoire des alliés franco-britanniques. Cette prise de position surprend quand on se rappelle que le directeur du *Devoir* avait fait campagne, en 1910 et 1911, contre la création d'une marine canadienne au service et sous la gouverne de la Royal Navy. Cette position va cependant évoluer. En septembre, Bourassa nuance son propos et réaffirme son anti-impérialisme. Il maintient cependant qu'il ne faut pas rester indifférent au conflit européen. Graduellement, *Le Devoir* affirmera son opposition à l'intervention des militaires canadiens hors du pays.

Bref, en août 1914, le Québec fait front commun derrière la cause de la France et de la Grande-Bretagne. Les manifestations spontanées d'appui des premiers jours font place ensuite à un soutien structuré par les élites. L'envoi de volontaires va suivre. Symbole de cet appui, l'organisation du Corps expéditionnaire canadien se fait à Valcartier, au nord de Québec. Le 3 octobre 1914, 33 000 hommes quittent en convoi maritime pour aller combattre l'ennemi commun de l'autre côté de l'Atlantique. ■

François Droüin

MUSÉE DE LA GASPÉSIE

(80, boul. Gaspé, Gaspé, Québec)

Exposition permanente.

Gaspésie... Le grand voyage!

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

(1, avenue Wolfe-Montcalm, Québec)

Jusqu'au 7 septembre 2014.

Morrice, Lyman, Matisse

Jusqu'au 14 septembre 2014.

Bill Vazan. XX^e siècle

Les matins infidèles. L'art du protocole



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

(1379-1380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Du 14 juin au 5 octobre 2014.

Fabergé. Joaillier des tsars

Cet été, la plus grande collection Fabergé à l'extérieur de la Russie s'invite en exclusivité canadienne à Montréal. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, le joaillier russe Carl Fabergé (1846-1920) crée des objets précieux pour les tsars Alexandre III et Nicolas II. Synonyme de raffinement artisanal dans la joaillerie de luxe, le nom de cette maison est associé aux derniers jours de la famille impériale russe, une histoire tragique qui marque le début du XX^e siècle.

Du 1^{er} mai au 31 août 2014.

Michel Lemieux - Victor Pilon

Territoires oniriques

30 ans de production scénique

EXPORAIL, LE MUSÉE FERROVIAIRE CANADIEN

(110, rue Saint-Pierre, Saint-Constant)

Exposition permanente.

Vivre l'aventure ferroviaire au Canada

Exposition temporaire.

La carte postale nous raconte...

MUSÉE DU CHÂTEAU DUFRESNE

(2929, avenue Jeanne-d'Arc, Montréal)

Jusqu'au 7 septembre 2014.

Montréal & Co. La bourgeoisie francophone de Montréal à la Belle Époque (1870-1920).

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE

(2, côte de la Fabrique, Québec)

Jusqu'au 4 janvier 2015.

La colonie retrouvée

Première France d'Amérique, 1541-1543. Jusqu'ici méconnue, l'épopée de la première colonie française est dévoilée à la suite de cinq années de fouilles archéologiques sur le promontoire de Cap-Rouge. Découvrez une nouvelle lecture de l'histoire du Québec par ce site historique datant du XVI^e siècle.

MUSÉE QUÉBÉCOIS DE LA CULTURE POPULAIRE

(200, rue Laviolette, Trois-Rivières)

Jusqu'au 28 septembre 2014.

Québec en crimes

Jusqu'au 7 septembre 2014.

La petite vie

Immersion dans la vie de la famille Paré. Costumes, décors, extraits inédits et plus encore!

Jusqu'au 1^{er} septembre 2014.

La boîte à jouets de Fred

Du 20 mai 2014 jusqu'au 19 janvier 2015.

Le Québec raconté par sa pub

MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE

(1, place Vimy, Ottawa)

Jusqu'au 31 décembre 2017.

Le salon d'honneur de la Légion royale canadienne

Jusqu'au 21 septembre 2014.

Transformations - A.Y. Jackson et Otto Dix



MUSÉE DES URSULINES DE QUÉBEC

(12, rue Donnacona, Québec)

Exposition permanente.

L'Académie des demoiselles.

MUSÉE DE CHARLEVOIX

(10, chemin du Havre, La Malbaie)

Jusqu'au 5 avril 2015.

Gabrielle Roy - Des amitiés dans Charlevoix

MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

(31, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion)

Jusqu'au 21 décembre 2014.

Éclaire ma lanterne

Évolution des procédés d'éclairage

POINTE-À-CALLIÈRE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(350, place Royale, Vieux-Montréal)

Jusqu'au 5 octobre 2014.

Marco Polo - Le fabuleux voyage

Jusqu'au 4 janvier 2015.

Vies de Plateau

L'exposition temporaire *Vies de Plateau* revisitera l'évolution et les innovations émanant de ce quartier emblématique montréalais. Par des objets, des photographies, des extraits de films, des œuvres littéraires et théâtrales ainsi que des pièces musicales, l'exposition présentera à la fois l'évolution architecturale du quartier, les grands événements sociaux qui s'y sont déroulés et les nombreuses œuvres artistiques qui y ont pris naissance.

MUSÉE DE LA CIVILISATION

(5, rue Dalhousie, Québec)

Jusqu'au 28 septembre 2014.

Pierre Gauvreau. J'espérais vous voir ici

Artiste peintre, auteur et homme de communication, Pierre Gauvreau, décédé en avril 2011, a connu une carrière prolifique jalonnée de nombreux prix et honneurs.

Jusqu'au 17 août 2014.

Haiti, in extremis

Jusqu'au 29 mars 2015.

Esprits libres

MUSÉE MCCORD

(690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Jusqu'au 1^{er} juin 2014.

Kent Monkman - Bienvenue à l'atelier

Du 30 mai au 13 octobre 2014.

Musique

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(335, place D'Youville, Vieux-Montréal)

Jusqu'en octobre 2015.

Scandale! Vice, crime et moralité à Montréal, 1940-1960

Montréal ne tient pas d'hier sa réputation de « joie de vivre ». Qualifié de *Little Paris of America*, le Montréal d'après-guerre s'éclate dans ses centaines de clubs, bars et cabarets, à l'ombre de ses 100 clochers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(100, rue Laurier, Gatineau)

Jusqu'au 28 septembre 2014.

Neige

Jusqu'au 6 avril 2015.

Le Titanic canadien - L'Empress of Ireland



CHÂTEAU RAMEZAY - MUSÉE ET SITE HISTORIQUE DE MONTRÉAL

(280, rue Notre-Dame, Montréal)

Jusqu'à novembre 2015.

Le régiment de Carignan-Salières : racines de nombreux Québécois

En 1665, les quelque 1 000 officiers et soldats de ce régiment débarquent pour défendre la colonie contre les attaques iroquoises et, éventuellement, la peupler. En 1668, au licenciement du régiment, 325 soldats décident de demeurer au pays pour s'y établir. De ce nombre, 238 ont pris épouse au Canada, en majorité des Filles du Roy. Ainsi, un très grand nombre de Québécois ont pour ancêtres ces valeureux militaires devenus colons.

GALERIE D'ART DU CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

(2500, boul. de l'Université, Sherbrooke)

Jusqu'au 30 août 2014.

André Le Coz. Viens voir les comédiens!

MUSÉE MARITIME DU QUÉBEC - CAPITAINE J.E. BERNIER

(55, chemin des Pionniers Est, L'Islet)

Jusqu'au 2 septembre 2014.

Évolution? Traversez le temps. Traversez le Canada

Yves Beauregard



JE DÉSIRE OBTENIR LES NUMÉROS SUIVANTS (COCHER SVP ☐)

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ 18 En avant la musique! | ☐ 63 L'univers fascinant du livre | ☐ 97 Place au cirque! |
| ☐ 23 Les communications | ☐ 64 Plaisirs d'hiver | ☐ 98 Bonne fête Trois-Rivières (1634-2009) |
| ☐ 24 Mon pays c'est l'hiver | ☐ 67 Magie de la musique traditionnelle | ☐ 100 Le passé mis en lumière |
| ☐ 25 Des trésors de musées | ☐ 70 Les soins du corps | ☐ 101 Deux siècles de journaux et de revues |
| ☐ 26 La religion au Québec | ☐ 77 Les Acadiens | ☐ 102 Des villes et des maires |
| ☐ 27 350 fois Montréal | ☐ 78 Le pain, une longue histoire! | ☐ 104 Mode, mœurs, mémoire... |
| ☐ 28 À votre santé! (Les boissons) | ☐ 79 Les Noirs au Québec | ☐ 108 Nord et nordicité |
| ☐ 29 Les grands anniversaires de 1992 | ☐ 80 Le jour de l'An | ☐ 109 L'héritage germanique |
| ☐ 30 Un parlement se raconte | ☐ 81 La famille Bonaparte et le Québec | ☐ 110 Les arts en Nouvelle-France |
| ☐ 31 Je me souviens... (Les archives) | ☐ 82 Quand la nature se fâche | ☐ 111 Les 100 ans du ministère des Transports |
| ☐ 32 Regards sur l'enfance | ☐ 83 Scandales (politiques) | ☐ 112 Sous la plume de jeunes historiens |
| ☐ 35 Que le spectacle commence! | ☐ 84 Les années 1950 | ☐ 113 Aspects inédit du sport au Québec |
| ☐ 36 Incursions dans le quotidien | ☐ 86 Des forêts et des hommes | ☐ 114 1663 : Le début d'un temps nouveau |
| ☐ 37 Des lieux chargés d'histoire | ☐ 87 Les Québécois et l'aviation | ☐ 115 Le traité de Paris de 1763 |
| ☐ 38 100 ans de cinéma | ☐ 89 Les années 1960 | ☐ 116 L'histoire vivante : le passé au présent |
| ☐ 39 La famille dans tous ses états | ☐ 90 Aventuriers et aventurières | ☐ Hors série L'Institut canadien |
| ☐ 40 Les grands magasins | ☐ 91 Tant d'histoires à raconter | ☐ Hors série François de Laval |
| ☐ 41 Dix rendez-vous avec notre histoire | ☐ 93 Histoire et lieux de mémoire | ☐ Hors série Ville de Québec (2005) |
| ☐ 42 Présence du Moyen Âge au Québec | ☐ 94 Quatre cents ans d'histoire politique | ☐ Hors série Assemblée nationale (2008) |
| ☐ 43 Guerres et paix | ☐ 95 Une histoire au féminin | |
| ☐ 49 La sexualité | ☐ 96 Le français au Québec | |

☐ Envoyez-moi les numéros cochés

Prix des numéros à l'unité : 8,50 \$. Hors série : 11,50 \$.
Taxes et frais de poste et de manutention en sus.

PROFITEZ DE L'OFFRE DE 50% DE RABAIS

☐ Envoyez-moi tous les numéros disponibles (61 exemplaires) pour seulement 285 \$

Frais de poste et de manutention inclus. • Tarifs valides au Canada seulement.

Pour commander :
(418) 656-5040

OFFRE D'ABONNEMENT

ABONNEMENT :

1 an : 35\$ | 2 ans : 60\$ (taxes incluses)

Institution : 1 an : 45\$ | 2 ans : 80\$ (taxes incluses)

Frais de poste et de manutention inclus. • Tarifs valides au Canada seulement.

- ☐ Je m'abonne pour 1 an ☐ / 2 ans ☐
☐ J'abonne un(e) ami(e) pour 1 an ☐ / 2 ans ☐

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone () _____

Courriel _____

MODE DE PAIEMENT :

☐ chèque ☐ Visa ☐ MasterCard

N° de carte

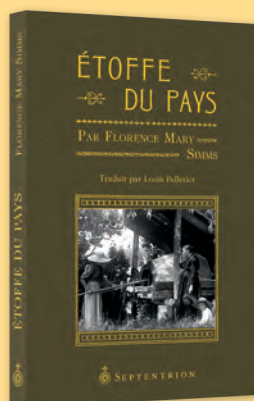
Exp. _____

Signature _____

GUY LE BOURDAIS

Une marée de souvenirs des îles de la Madeleine

Prenez un p'tit élan et partez à la découverte des îles de la Madeleine des années 1940 et 1950. Si vous adorez cette parlure du bord de mer et avez envie de croiser des personnages extravagants, alors ces contes et ces récits sont pour vous.



LOUIS PELLETIER ET FLORENCE MARY SIMMS

Étoffe du pays

Durant tout l'été 1910, la Britannique Florence Mary Simms tient le journal de ses vacances à Cap-à-l'Aigle. Dans son récit rempli de poésie et de chaleur humaine fidèlement rendue par la traduction de Louis Pelletier, elle partage son expérience en brossant un portrait de la vie des vacanciers de cette époque.

WWW.SEPTEENTRION.QC.CA
TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC



RÉNALD LESSARD

Au temps de la petite vérole

La médecine au Canada aux XVII^e et au XVIII^e siècles

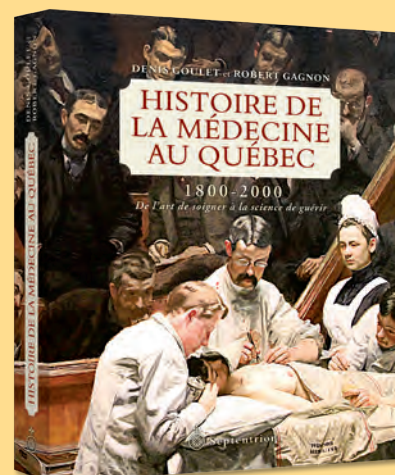


25 ans
1988-2013

DENIS GOULET ET ROBERT GAGNON

Histoire de la médecine au Québec 1800-2000

De l'art de soigner à la science de guérir



« Ce savant ouvrage quasi impossible à résumer adéquatement nous reporte à une époque sans anesthésiques, sans remèdes antidouleur, sans pharmacopée élaborée qui nous semble tellement éloignée des enjeux médicaux d'aujourd'hui. »

Gilles Laprade, *Revue Mémoires*

La médecine n'a pas toujours été celle que l'on connaît aujourd'hui. Dans ce livre impressionnant, Denis Goulet et Robert Gagnon nous présentent l'évolution des pratiques et des institutions médicales ainsi que les processus de professionnalisation et de spécialisation des soins médicaux.

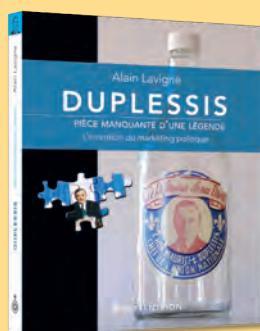
ALAIN LAVIGNE

Duplessis, pièce manquante d'une légende

L'invention du marketing politique

« On savait déjà que Duplessis pratiquait allègrement la corruption, le patronage, le détournement et l'intimidation musclée. Voilà qu'on découvre, grâce à [ce livre], que ce régime profitait aussi du « marketing politique » avant la lettre. »

Jean-François Nadeau, *Le Devoir*



Lesage, le chef télégénique

Le marketing politique de « l'équipe du tonnerre »

Jean Lesage est une figure incontournable de l'histoire du Québec. Alain

Lavigne expose, à l'aide de documents et d'objets de l'époque, comment le Parti libéral a permis à ce chef et son équipe dite du tonnerre d'ouvrir une nouvelle ère pour le Québec.